

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
POITOU-CHARENTES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

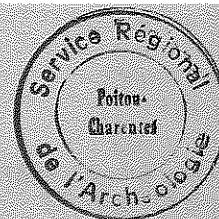
1 9 9 3



**Culture
Francophonie**
Ministère

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
POITOU-CHARENTES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE



87689

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
POITOU-CHARENTES**

1993

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA FRANCOPHONIE
DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
1994**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Hôtel de Rochefort
102, Grand' Rue
86020 Poitiers CEDEX

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

Hôtel de Rochefort
102, Grand' Rue
86020 Poitiers CEDEX

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Photo de couverture :
Antigny, Gué de Sciaux. Tête de Mercure en calcaire. Hauteur : 34 cm.
Musée de Chauvigny n° 9930422 (cliché C. Richard).*

*Coordination, relecture et bibliographie :
Xavier Guthertz, Pascal Foucher, Anne-Marie Fourteau-Bardaji et Jean-Pierre Cochon
Saisie : Patricia Decoux et Laurence Tardy
Mise en page : GRAFIMAP - POITIERS
Imprimerie : OUDIN - POITIERS*

ISBN 2-11-087057-5 © 1994

ISSN 1240-8638 © 1994



POITOU-CHARENTES

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

1 9 9 3

Avant-propos

7

Bilan et orientations de la recherche archéologique

9

Résultats scientifiques significatifs

13

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

15

Travaux et recherches archéologiques de terrain

CHARENTE

17

Tableau des opérations autorisées	17
Carte des opérations autorisées	18
Agris, Grotte des Perrats	19
Angoulême, Rue du Chapeau Rouge	19
Barbezieux Saint Hilaire, Font Rase	20
Bouteville, Bois de Douvesse	20
Combiers, Rozet	20
Gardes-le-Pontaroux, La Quina	21
Montbron, Fontéchevade	22
Montroulet, Les Petits Baux	22
Reignac, La Fontaine II	22
Ronsenac, Le Prieuré	23
Saint-Amand-de-Bonnieure, Moulin de Rochelot	23
Saint-Mary, Artenac	24
Vilhonneur, Le Placard	24
Villefagnan, Les Grandes Pierres	25
Villejoubert, Andone	26
Vouthon, La Chaise	26

CHARENTE-MARITIME

27

Tableau des opérations autorisées	27
Carte des opérations autorisées	28
Belluire, La Grande Pigouille	29
Bussac, Port Berteau	29
Cabariot, Mortantambe	30

Chadenac, La Chapelle	31
La Chapelle des Pots, La Combe des Chaumes	32
Corme Ecluse, Chante-Grenouille	32
Crazannes, Fonds Mesnard	32
Echebrune, La Combe des Vaux	33
Geay, La Pierre Saint-Louis	33
L'Houmeau, Aqueduc du Plomb	34
Moragne, Les Vergnaies de Barat	34
Pérignac, La Fosse du Peuchin	35
Plassay, Les Grandes Carrières	36
Port-d'Envaux, Le Fief du Chail	37
Port-des-Barques, Ile Madame	37
La Rochelle, 9, rue La Noue	37
Sablonceaux, Abbaye	38
Saint-Bris-des-Bois, Abbaye de Fontdouce	38
Saint-Césaire, La Roche à Pierrot	39
Sainte-Radégonde, La Grosse Pierre	39
Saintes, Diconche	40
Saintes, 37-39, rue du Bois d'Amour	40
Saintes, Clinique Richelieu	41
Saintes, Rue Pierre Loti	41
Salignac-sur-Charente, Prés des Rois	42
Semussac, Château de Didonne	43
Soubise, Le Renfermis	43
Tonnay-Charente, La Challonnière	43
La Vallée, La Bergerie	44

DEUX-SÈVRES 45

Tableau des opérations autorisées	45
Carte des opérations autorisées	46
Airvault, Fief Baudouin	47
Availles-sur-Chizé, Les Vieilles Vignes	47
Bressuire, Contournement de l'agglomération	48
Echiré, Rue des Châtaigniers	49
Echiré, Château du Coudray-Salbart	49
Louin, Hypogée	50
Niort, Le Donjon	50
Niort, Contournement sud et est	51
Niort, 17, rue du Palais	51
Niort, Place Saint-Jean	51
Niort, Rue Eiffel	53
Parthenay, 51-53, bd de la Meilleraye	53
Parthenay, Le Fortin Ouest	53
Parthenay, Chapelle du Rosaire	54
Parthenay, Tour du Boulevard de la Meilleraye	54
Saint-Léger-de-Montbrun, Champ Paillard	54
Saint-Martin-les-Melle, Champ du Petit Bois	55
Vanzay, Le bourg	55

VIENNE 57

Tableau des opérations autorisées	57
Carte des opérations autorisées	58
Angles-sur-l'Anglin, Le Roc aux Sorciers	59
Antigny, Le Gué de Sciaux	60
Aslonnes, Le Camp Allaric	61
Beaumont, La Tricherie-Les Neides	61
Bellefonds, Les Rocs	62
Béruges, Le Bourg	63
Bonnes, Moulin Neuf	63
Chauvigny, Château baronnia	63
Civaux, Zone NA de la Croche	64
Gençay, le Château	64
Lusignan, Eglise Notre-Dame	65
Lussac-les-Châteaux, La Marche	65
Lussac-les-Châteaux, Maisonneuve	65
Poitiers, Médiathèque	66
Saint-Benoit, La Mairie	67

Saint-Benoît, L'Abbaye	67
Saint-Georges-les-Bailargeaux, Les Petis Prés	68
Saint-Jean-de-Sauves, Champ Baudrais	68
Sanxay, Les Craches des Ruines	69
Valdivienne, La Garenne	69
Valdivienne, Le Gaschard	70

Projets collectifs de recherche

71

Tableau des opérations autorisées	71
Fin Würm/début Holocène sur le littoral charentais	73
La néolithisation dans le Seuil du Poitou et ses marges	73
La céramique médiévale en Poitou-Charentes	74

Prospection-Inventaire

77

Tableau des opérations autorisées	77
Département de la Charente, Canton de Barbezieux	79
Département de la Charente, Canton de Barbezieux	79
Département de la Charente, Communes de Barbezieux et Reignac	80
Département de la Charente	80
Département de la Charente et Charente-Maritime, Fleuve la Charente	80
Département de la Charente-Maritime, Communes de Neulles et Neuillac	81
Département de la Charente-Maritime, Littoral	81
Département de la Charente-Maritime, Aunis	81
Département de la Charente-Maritime, Haute Saintonge	82
Département de la Charente-Maritime, Arrondissement de Saintes	82
Département de la Charente-Maritime, Haute Saintonge	83
Départements de la Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres	83
Département des Deux-Sèvres	83
Département de la Vienne, Moitié sud du département	84
Département de la Vienne, Moitié nord du département	84
Département de la Vienne, District de Poitiers	85
Département de la Vienne, Commune de Genouillé	85
Département de la Vienne, Vallée de la Vienne	85
Département de la Vienne, les ateliers de taille de silex sur la rive gauche de la Creuse	86
Département de la Vienne, les sites du Néolithique ancien	86

Bibliographie régionale

89

Personnel du Service régional de l'archéologie

93

Liste des programmes de recherche nationaux

94

Liste des abréviations

95

Dans le Bilan Scientifique de l'année 92, publié au printemps 1993, nous évoquions la rédaction d'un rapport rédigé par Marc Gauthier, inspecteur général, contenant des propositions de réforme du contrôle scientifique de l'archéologie. L'objectif de ce rapport était de préparer les grandes lignes d'un décret permettant la mise en place d'un dispositif de contrôle, de réflexion et de décision de l'échelon interrégional à l'échelon interministériel. Aujourd'hui, si ce décret est toujours attendu, plusieurs étapes ont été franchies et on peut déjà compter sur la mise en place de deux échelons de contrôle et de proposition : les commissions interrégionales de l'Archéologie (CIA) et le Conseil National de la recherche Archéologique (CNRA). La constitution d'une instance interministérielle est encore en discussion et on ne sait pas encore quelle forme elle pourra prendre à l'avenir.

En attendant la prise du décret, un arrêté ministériel a permis la mise en place de commissions d'experts qui préfigurent les CIA. Pour le Grand Sud-Ouest, auquel appartient le Poitou-Charentes, la commission s'est réunie à Bordeaux du 21 au 24 février 1994 pour examiner les demandes de recherches programmées.

Il faut faire état ici d'un second rapport rédigé par Marc Gauthier qui concerne la réforme de la loi de 1941 portant réglementation de la recherche archéologique. Ce rapport s'est proposé de réexaminer l'ensemble du dispositif législatif et réglementaire dont la colonne vertébrale est constituée par la loi de 1941. Or, si cette loi, validée en 1945, a joué un rôle essentiel pour l'organisation de la recherche archéologique et la protection des vestiges, il ne faut pas oublier qu'elle a été conçue à une époque où la notion d'archéologie préventive était inexistante. Elle est donc désormais partiellement inadaptée.

Aujourd'hui, l'archéologie préventive représente plus de 80 % du volume d'activité de terrain en France et mobilise la majeure part du budget consacré à l'archéologie. Un nouveau projet de loi sera soumis au Parlement. Nous ne pouvons en connaître pour le moment la teneur exacte, les consultations étant en cours, mais nous souhaitons tous qu'il permette à l'avenir la mise en place d'un cadre juridique parfaitement clair et adapté aux exigences de la communauté nationale vis à vis de son patrimoine, en particulier pour ce qui concerne le financement des opérations d'archéologie préventive et la dévolution des objets issus des fouilles et prospections.

Nous savons tous que pour assumer les missions lourdes et complexes qui résultent de la volonté de

préserver les archives du sol, au moins le temps de leur étude scientifique, le dispositif actuellement en place n'est sans doute pas exempt de défauts. Pourtant, en attendant des solutions nouvelles, qui restent à inventer, le service régional de l'Archéologie a pour devoir de mettre en oeuvre une collaboration loyale et efficace avec l'AFAN, seule association ayant passé une convention avec l'Etat.

Les efforts entrepris par cette association pour améliorer le niveau scientifique et technique de ses personnels de recherche doit être soutenu. A cet égard, des moyens de travail sont mis à disposition des archéologues contractuels (bibliothèque du SRA, matériel informatique mis à disposition par l'AAPC, locaux du Centre d'Archéologie régionale et dépôts de fouilles départementaux). Un module de formation continue destiné aux responsables de chantiers et à leurs équipes sera vraisemblablement mis en place prochainement à Poitiers. Il aura pour objet la réalisation des rapports de fouille (document final de synthèse). Toutefois, il restera à dégager des moyens pour que les responsables d'opérations préventives et leurs collaborateurs scientifiques ne soient pas contraints de courir d'un chantier à l'autre sans trouver le temps nécessaire à la préparation des publications. Le recrutement d'archéologues sur contrats à durée indéterminée est certes un grand progrès sur le plan social, mais il ne faudrait pas que cela se traduise a contrario par une aggravation de la situation - déjà alarmante - en matière de publication des fouilles préventives.

Vis à vis de ses partenaires institutionnels, le SRA a cherché à nouer des relations suivies avec les enseignants-chercheurs du département d'Archéologie et histoire de l'Art de l'université de Poitiers. Dès 1994, une opération exemplaire sera mise en oeuvre à Rom (Deux-Sèvres). Elle comprendra un stage de formation à la prospection au sol, un chantier de fouille, l'étude des collections archéologiques locales et des recherches documentaires. Cette action sera dirigée par une enseignante de l'université et conduite en étroite collaboration avec le service. Elle sera un des points forts de la convention qui sera passée entre la DRAC et l'UFR de Sciences Humaines au printemps 1994.

La collaboration est aussi largement active avec les chercheurs appartenant à des unités du CNRS ou à des URA. Les compétences scientifiques de ces chercheurs sont mises à contribution soit à travers des collaborations directes comme celle qui concernent l'archéologie médiévale (URA 998 - LERMA à Poitiers), la paléanthropologie et la fouille des sépultures (URA 376

Bordeaux) ou le Néolithique et la Protohistoire (UPR 403 Rennes) soit en sollicitant des avis et conseils scientifiques sur les opérations conduites par des archéologues contractuels de l'AFAN. Cela a été pleinement le cas en 1993 sur les chantiers de l'autoroute A 837. Il est souhaitable que ces collaborations se multiplient et se consolident à l'avenir notamment pour la période paléolithique avec l'UMR 9933 (Bordeaux-Périgueux) mais aussi pour l'Antiquité. Enfin, comme chacun le sait, nous devons à mon prédécesseur, J.-C. Papinot, d'avoir su encourager la

création et le développement d'une association régionale, l'AAPC, qui regroupe plus de 200 membres largement représentatifs de l'ensemble de la communauté archéologique du Poitou-Charentes. La collaboration du service avec cette association présidée par un universitaire, M. A. Debord, et administrée par des chercheurs bénévoles ou professionnels, est constante. Les collectivités territoriales lui apportent un concours financier appréciable et les projets sont élaborés en étroite concertation avec le service régional.

Xavier GUTHERZ
Conservateur régional de l'Archéologie

Bilan et orientations
de la recherche archéologique

1 9 9 3

La disproportion signalée pour 1992 - et générale à l'ensemble des régions - entre les budgets consacrés à la recherche programmée et ceux consacrés à l'archéologie préventive s'est maintenue sans grande variation en 1993.

La dotation Etat sur les chapitres 66/98 et 66/20 attribuée aux opérations programmées a toutefois augmenté de façon sensible (470.000 F en 1993 pour 320.000 F en 1992) pour un nombre d'opérations en légère augmentation (15 opérations en 1993 pour 13 en 1992). A cette dotation, il faut ajouter les subventions des Collectivités qui de 70000 F en 1992 sont passées à 145.000 F en 1993. C'est donc un total de 615.000 F en fonctionnement pour la recherche programmée, toutes sources de financement confondues, qu'il faut comptabiliser pour 1993 (390.000 F en 1992). Il apparaît que tous les efforts qui peuvent être faits pour développer les programmes de recherche ne seront réellement couronnés de succès que lorsque ces moyens seront en nette augmentation, non seulement pour financer l'activité de terrain, mais aussi pour soutenir les études post-fouilles. A cet égard, la modestie des crédits déconcentrés des titres 3 et 4 ne permet pas la mise en place d'une véritable politique régionale de publication, qui n'est d'ailleurs pas encore suffisamment soutenue par les Collectivités territoriales.

L'archéologie préventive (prospections-sondages, sauvetages) a mobilisé un budget de 7.945.213 F, dont 7.455.213 F financés par les maîtres d'ouvrage publics ou privés, 440.000 F correspondant à la dotation annuelle Etat (ch. 66/98), 50.000 F de subventions culturelles des collectivités locales.

La part la plus importante de ce budget revient à l'opération autoroutière A 837 (Saintes-Rochefort) qui à elle seule mobilise 5.415.158 F.

On signalera la remarquable stabilité par rapport à 1992 (7.900.000 F).

Le Paléolithique

Pour la préhistoire ancienne, les quelques opérations programmées qui se poursuivent ou s'achèvent apportent des résultats importants mais que l'on pourra réellement apprécier lorsque les publications seront parues. Il reste en effet à publier des fouilles achevées depuis quelques années comme celle de la Chaise-de-Vouthon (16) ou celle de la Roche-à-Pierrot, à Saint-Cézaire(17) ou de Quinçay (86), et celle de la grotte de

la Marche, à Lussac (Vienne).

1994 verra la dernière campagne sur le site de La Quina (16) et il sera nécessaire de préparer la publication. Cette même année verra la mise en chantier de plusieurs publications importantes : grotte du Placard (16), abri du Roc-Aux-Sorciers (86) qui sont deux gisements majeurs pour la connaissance de l'art pariétal occidental. La monographie du site de Saint-Cézaire (17) est en cours de rédaction.

La reprise des travaux sur le site d'Artenac (16) liée en 1993 à des dégradations par fouilles clandestines doit déboucher sur une opération programmée qui se révèle de première importance pour l'étude du Pleistocène moyen d'Europe occidentale. Une équipe pluridisciplinaire étoffée est en cours de constitution.

Il faut souligner également la relance de la recherche sur l'Epipaléolithique du littoral atlantique à travers un projet collectif qui permet d'ores et déjà une révision de collections dispersées et la prise en compte de nombreux sites de plein-air inédits et, dans le cadre de l'opération autoroutière A 837, l'étude d'un habitat sauveterrien présentant un grand nombre de structures de combustion et une industrie du silex particulièrement abondante.

Peut-être plus que toute autre période, la période paléolithique souffre parfois de l'isolement - voire de l'individualisme - des chercheurs et les années à venir devraient favoriser la restructuration des équipes notamment si des collaborations solides et durables s'amorcent avec les différents programmes développés par de gros laboratoires comme l'UMR 9933 et si le lourd passif en matière de publication est progressivement résorbé.

Le Néolithique

Dans le cadre du projet collectif sur la Néolithisation, l'équipe pluridisciplinaire mobilisée à cette occasion commence à obtenir des résultats tangibles concernant à la fois la culture matérielle, l'économie et l'environnement. Le site de Fond Ménards (Plassay, 17) qui sera étudié dans le cadre de l'opération A 837 présente une occupation du Néolithique ancien sur une vaste surface. L'année 1993 a aussi vu l'achèvement de la rédaction d'une monographie consacrée à l'enceinte néolithique des Loups à Echiré (Deux-Sèvres) et d'une autre consacrée à l'enceinte de la Mastine à Nuaillé-d'Aunis (Charente-Maritime). Par ailleurs, la rédaction de

la monographie consacrée à l'enceinte de Diconche (Saintes) est bien avancée. On peut donc espérer à court ou moyen terme disposer de plusieurs ouvrages de référence sur les enceintes néolithiques du Centre-Ouest. Il restera à trouver les financements indispensables pour éditer ces ouvrages. Un élément nouveau et original apparu cette année pour la fin de l'époque néolithique réside dans la mise au jour de deux grandes maisons à poteaux de bois, l'une dans les Deux-Sèvres, l'autre dans la Vienne, d'abord repérées par photographie aérienne puis sondées ou fouillées partiellement dans le courant de l'été 93. Outre l'intérêt que peut représenter une architecture inédite pour cette période, il faut souligner que ces maisons semblent édifiées en dehors de toute enceinte fossoyée, ce qui, une fois de plus, renvoie à la question de la fonction réelle des établissements à fossés multiples où l'on ne connaît aucune habitation.

En matière de mégalithisme, la fouille de sauvetage du tumulus d'Availles-sur-Chizé (Deux-Sèvres) a révélé la présence de plusieurs chambres funéraires arasées et celle de Moragne (Charente-Maritime), l'existence d'un petit dolmen noyé dans les sédiments palustres et contenant un mobilier exclusivement campaniforme. En attendant le démarrage d'une opération programmée sur le grand tumulus de Prissé-la-Charrière (reportée en 1995), le service régional a mis l'accent sur l'inventaire exhaustif des monuments de Poitou-Charentes. Le département des Deux-Sèvres bénéficie déjà de l'inventaire publié par G. Germond. J.-P. Pautreau achèvera en 1994 la rédaction de celui de la Vienne. L'effort a donc été porté sur la Charente pour laquelle un fichier informatisé a été créé. L'année 1994 devrait donc voir l'achèvement de l'inventaire pour ce département et la mise en chantier de celui de la Charente-Maritime. Ces inventaires, qui sont également intégrés progressivement à la base de données DRACAR en prenant en compte les données cadastrales, permettront de limiter les conséquences néfastes de l'urbanisation et des remembrements qui ont déjà été responsables de la disparition de très nombreux monuments mégalithiques.

Les mesures de protection légale envisagées lors de la COREPHAE thématique de novembre 1991 ont pu aboutir puisque tous les dossiers ont été traités et ont donné lieu à la prise d'une douzaine d'arrêtés d'inscription et au classement de deux monuments. Toutefois ces mesures ne sont pas suffisantes si elles ne sont pas suivies de travaux de restauration et d'une politique de maîtrise foncière qui doit être assurée par les collectivités territoriales. On a en effet trop souvent vu disparaître des monuments protégés au titre de la loi de 1913 et il y a lieu de réfléchir à d'autres solutions possibles pour protéger et mettre en valeur ce patrimoine, notamment l'utilisation de la "taxe verte" par les conseils généraux, qui permet de constituer des réserves foncières inaliénables.

Les informations obtenues depuis quelques années sur la période néolithique ont paru suffisamment nouvelles et variées pour que soit envisagée en octobre 1994 la tenue du prochain colloque interrégional sur le Néolithique à Poitiers.

La Protohistoire

Les travaux concernant l'âge du Bronze et l'âge du Fer s'appuient essentiellement sur deux fouilles programmées dont l'une s'achève cette année (grotte des Perrats à Agris). Là encore, il y a beaucoup à attendre des publications en gestation : monographie d'Agris, volume de synthèse sur le site de la centrale nucléaire de Civaux, oppidum de Cornouin à Lussac, sanctuaire de Muron. Si la chronologie et la définition des groupes culturels de l'âge du Bronze a fait de grands progrès grâce aux travaux accomplis dans les grottes de la Charente, la fin de la période et le début de l'âge du Fer restent encore très mal cernés, comparativement à d'autres régions d'Europe. Pour le deuxième âge du Fer, la stratigraphie du fossé interne du Camp Allaric et les sites sondés ou fouillés à l'occasion de grands travaux (autoroutes, routes et carrières), en particulier le site de Mortantambe à Cabariot (17), vont apporter des éclairages nouveaux aussi bien sur l'évolution de la culture matérielle que sur la nature et l'économie des grands établissements ruraux qui ont précédé la romanisation.

L'Antiquité

Pour l'Antiquité, les agglomérations secondaires constituent toujours un point fort de l'archéologie régionale. Le sanctuaire du Gué de Sciaux à Antigny livre, année après année, des informations détaillées sur les structures ponctuelles dispersées dans le périmètre antique. La mise en place du chantier-école de l'université de Poitiers sur le vicus de Rom, déjà évoquée, permettra en 1994 de renforcer encore cet axe de recherche que viendra aussi documenter la publication prochaine du sanctuaire de Masamas à Saint-Léomer. En revanche, les chef-lieux de *civitates* régionales - si l'on excepte les structures artisanales du Haut Empire dégagées à Saintes - ont livré peu de documentation marquante en 1993.

Il sera nécessaire dans les années à venir de fournir un effort particulier vers plusieurs grands sites antiques régionaux présentant des caractères identiques : fouilles anciennes menées par des équipes bénévoles, interruption des travaux depuis quelques années, dégradation rapide des structures dégagées. Préparer la mise en valeur de ces sites généralement protégés au titre des Monuments Historiques implique deux types d'actions : des interventions archéologiques ponctuelles (relevés et vérifications, achèvement du dégagement des parties compréhensibles, rebouchage des structures trop fragiles ou trop dégradées) et la réalisation de bilans documentaires sur les opérations antérieures. L'expertise systématique des fouilles du père de La Croix à Sanxay, qui s'achèvera en 1994, illustre bien l'apport de ce type de programme. Des interventions prévues en 1994 à Barzan (Charente-Maritime), Naintré et Vendevre-du-Poitou (Vienne) permettront d'appuyer ponctuellement la mise en valeur de ces sites au lourd passif. L'achèvement de la publication de la villa d'Empuré

permettra également d'achever un projet déjà ancien et de publier les remarquables peintures antiques découvertes sur ce site. En 1995, des opérations plus amples devraient venir parfaire notre connaissance du sanctuaire de Barzan, de la pile d'Ebéon et des thermes de Chassenon. Enfin, l'année 1994 permettra d'initier une étude systématique de l'aqueduc antique de Saintes, préfigurant la mise en place d'un projet collectif de recherche sur ce thème.

Le Moyen Age

Les études portant sur des lieux d'inhumation médiévaux se multiplient depuis quelques années. Les découvertes marquantes réalisées en 1993 proviennent de la nécropole mérovingienne de Chadenac. Cet axe fort de l'archéologie régionale permet d'affiner progressivement notre connaissance des tombes avec armes du début de l'époque mérovingienne, du développement des inhumations en sarcophage, de la typochronologie des modes funéraires carolingiens et des spécificités locales très marquées qui se manifestent au cours du Moyen Age.

Les recherches de terrain concernant l'architecture religieuse ont systématiquement été réalisées en sauvetage dans le cadre de travaux de restauration. Le développement souhaitable d'opérations programmées ou de sondages à Ronsenac (16) et La Flotte-en-Ré (17) viendra peu à peu combler cette lacune.

La fouille d'Andone (16) arrive à son terme et aucune opération programmée concernant les fortifications médiévales ne semble devoir en prendre le relais rapidement. Comme pour les édifices religieux, des sauvetages (Chauvigny, Gençay, Niort, Parthenay) permettent toutefois de compléter ponctuellement notre documentation. La mise en place d'un projet collectif de recherche sur le château médiéval constituera dans les années qui viennent le ciment nécessaire entre diverses opérations entreprises de façon isolée.

L'extrême rareté des recherches concernant le bâti civil médiéval, qu'il soit rural ou urbain, mérite d'être soulignée. La reconnaissance de structures d'habitat du haut Moyen Age pourrait constituer une priorité dans les années à venir.

Les études sur la céramique médiévale ont considérablement progressé depuis 1992 avec la mise en place d'un projet collectif interrégional animé par J. Chapelot. Plusieurs types céramiques ont été identifiés

et des ateliers localisés. Une chrono-typologie est en cours d'élaboration pour les céramiques découvertes en milieu urbain à Tours et Parthenay, permettant d'établir des référentiels qui manquaient jusqu'alors. Enfin, les études historiques menées sur les centres de production de Ménigoute (Deux-Sèvres) et ceux du Talmondais (Vendée) vont être suivies de prospections thématiques.

La carte archéologique : Prospections - inventaire

Grâce aux efforts consentis pour instaurer des méthodes rigoureuses et aux relations étroites établies avec les prospecteurs locaux, les opérations, en augmentation notable s'orientent peu à peu vers des objectifs scientifiques mieux définis. Plusieurs projets sur l'histoire de l'occupation de terroirs ont été lancés. Celui qui est mené autour de l'agglomération secondaire de Rom et qui donnera lieu à l'organisation d'un stage de formation en mars 1994 semble d'ores et déjà très prometteur.

En même temps, plusieurs opérations de prospection ont été organisées à partir de projet d'aménagement (routes, grands travaux) et des moyens ont été accordés aux chercheurs bénévoles qui ont accepté de s'inscrire dans cette perspective. Il restera à mettre en place des projets liés à la recherche des cadastrations antiques, à l'évolution du paysage rural de l'Antiquité à l'Epoque Moderne. Cette région particulièrement propice à la prospection aérienne et dont les structures agraires traditionnelles sont relativement bien conservées, sauf dans les zones les plus remembrées, devrait bénéficier d'un investissement scientifique dans ce domaine. A cet effet, il serait utile de nouer des contacts avec l'unité du CNRS "Archéologie et Territoires" basée à Tours.

En 1993, la réunion annuelle des prospecteurs locaux organisée à La Rochelle a rassemblé plus de 100 personnes et le stage de formation à la prospection au sol organisé sur une semaine à Genouillé (Vienne) a réuni 27 personnes, étudiants ou bénévoles. Le succès de ces deux initiatives qui seront renouvelées souligne la relance de l'activité archéologique dans ce domaine.

Les opérations de prospection-inventaire devront aussi à l'avenir concerner plus largement les villes à travers le dépouillement systématique des données anciennes, l'établissement de cartographies faisant appel - dans la mesure du possible - aux techniques informatiques et l'appui logistique et scientifique du CNAU de Tours avec lequel les contacts ont été récemment réactivés.

Xavier Gutherz
avec la collaboration de Luc Bourgeois,
Véronique Dujardin, Pascal Foucher,
Anne-Marie Fourteau-Bardaji et Claire Soyer.

Résultats scientifiques significatifs

1 9 9 3

A la suite de fouilles clandestines, un sauvetage a été réalisé dans l'ancienne carrière d'Artenac, à Saint-Mary (Charente). La brèche ossifère mindélienne a livré une faune riche et variée dont l'étude se poursuivra en 1994. La reprise des travaux dans le remplissage de la grotte arasée qui surplombe la carrière laisse entrevoir des résultats très prometteurs pour la connaissance du Moustérien charentais. La fouille de la grotte du Placard à Vilhonneur (Charente) s'est achevée cette année avec les derniers décapages permettant de préciser les données stratigraphiques (Solutréen et Badegoulien). Une nouvelle zone à gravures pariétales a été relevée et près de 250 blocs gravés ont été extraits des anciens déblais. La publication d'une monographie est d'ores et déjà en préparation. Un projet collectif de recherche sur le Tardiglaciaire en Charente-Maritime a permis d'inventorier une vingtaine de sites épipaléolithiques ou mésolithiques inédits. Dans le cadre de l'opération d'archéologie préventive sur le tracé de l'autoroute A 837 (Saintes-Rochefort), la fouille du site de la Pierre Saint-Louis, à Geay, a mis en évidence une vaste aire d'occupation sauveterrienne qui comporte une dizaine de foyers de type "polynésien". L'occupation est datée de 8420 ± 110 BP.

Cette même opération autoroutière a permis la découverte d'une occupation néolithique dans un vallon situé en contrebas du site sauveterrien. Les premiers travaux ont révélé l'existence d'un horizon du Néolithique ancien. La dernière campagne programmée dans la grotte d'Agris (Charente) a révélé la présence de dépôts d'ossements humains portant des incisions faites au silex qui évoquent des pratiques de cannibalisme. Ces ossements proviennent d'une couche du Néolithique moyen. A Airvault (Deux-Sèvres) et à Beaumont (Vienne) deux grandes maisons de forme rectangulaire à poteaux de bois repérées par photographie aérienne ont été datées, par sondages, du Néolithique récent ou final. Ce sont les premières maisons de cette période découvertes en Poitou-Charentes.

Pour la période protohistorique, il faut signaler d'intéressantes découvertes faites à l'occasion de travaux routiers. A Port-d'Envaux (Charente-Maritime), un petit enclos circulaire a livré une tombe d'enfant aménagé dans le fossé. L'architecture singulière de la

sépulture et l'âge de l'inhumé constituent des témoignages particuliers pour l'étude des pratiques funéraires de l'âge du Bronze. Plusieurs établissements ruraux de la Tène moyenne ou finale ont été découverts à Barbezieux (Charente) et à Cabariot (Charente-Maritime). Ce sont des enclos quadrangulaires fossoyés associés à des fosses et des trous de poteaux. Le site du Renfermis à Soubise (Charente-Maritime) livre un habitat de la fin du premier âge du Fer avec un rempart à "noyau de chaux".

Les fouilles préventives réalisées à Saintes ont permis de découvrir plusieurs secteurs artisanaux du Haut Empire. L'un d'eux, en bordure de la Charente, a livré deux séries de fours de potiers ayant produit des céramiques grises augusto-tibériennes, dites savonneuses, des céramiques à cuisson oxydante et des antéfixes de la fin du I^{er} siècle. A Antigny (Vienne), un nouveau bâtiment abritant une représentation de Mercure a été mis au jour dans le sanctuaire.

L'étude de plusieurs nécropoles du Haut Moyen Age a souligné les spécificités des pratiques funéraires locales. A Chadenac (Charente-Maritime), une première campagne de sauvetage a porté sur plus de 200 sépultures mérovingiennes aux inhumations aussi riches que variées : tombes en fosses avec armes, inhumations en sarcophage, coffrages de tuiles pour les nouveaux-nés. L'épave du Haut Moyen Age d'un bateau de mer naufragé dans le lit de la Charente à Port-Berteau, près de Saintes, a été dégagée sur son extrémité aval. L'exemplarité méthodologique de cette opération est à souligner : elle comprend, outre l'étude architecturale du bateau, l'analyse des événements qui ont pu conduire à son naufrage et de façon plus large, l'évolution du paysage fluvial.

ATonnay-Charente, le site de la Challonnière a révélé la présence de constructions en bois et livré une importante série céramique qui servira de référence régionale pour la période XI^e-XII^e s. A Niort, des structures domestiques (four et fosse contenant des graines carbonisées) datées des Xe-XI^e s., et donc antérieures à l'édification du château, ont pu être observées. Ces vestiges doivent probablement être mis en relation avec le *castrum* primitif.

Une étude ethno-archéologique a été conduite sur le très vaste ensemble de carrière de pierre calcaire à Crazannes (Charente-Maritime) que doit traverser

l'autoroute A 837. Une documentation très fournie sur les techniques d'extraction de la pierre du XVIIe au XIXe s. a pu être rassemblée.

POITOU-CHARENTES**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau de présentation générale
des opérations autorisées****1 9 9 3**

	CHARENTE 16	CHARENTE MARITIME 17	DEUX-SÈVRES 79	VIENNE 86	TOTAL REGION
SONDAGE (SD)	20	15	12	9	56
SAUVETAGE URGENT (SU)	10	17	13	30	70
FOUILLE PROGRAMMÉE (FP)	4	2	1	4	11
RELEVÉ D'ART RUPESTRE (RE)	0	0	0	1	1
PROSPECTION THÉMATIQUE (PT)	0	0	0	1	1
TOTAL	34	34	26	45	139
PROSPECTION INVENTAIRE (PI, PA, PR)	4	9	2	5	20
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PCR)	0	0	0	0	3
TOTAL GÉNÉRAL	38	43	28	50	162

POITOU-CHARENTES
CHARENTE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

1 9 9 3

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Epoque	Réf. carte
16.003.501 AP	AGRIS, les Perrats	GOMEZ de SOTO J. (CNR)	FP	P 13	NEO BRO	1
16.015.015 AH	ANGOULEME, rue du Chapeau Rouge	ERNAUX P. (AFA)	SD	H 01	FER MA	2
16.028.501 AH	BARBEZIEUX-ST-HILAIRE, Font Rase	BURNEZ C. (BEN)	SD	P 12	NEO	4
16.057.502 AH	BOUTEVILLE, Bois de Douvesse	BURNEZ C. (BEN)	SD	P 12	NEO	5
16.103.001 AH	COMBIERS, Rauzet	HUTCHISON C.-A. (AFA)	SU	H 16	MA	6
16.147.501 AP	GARDES-LE-PONTAROUX, La Quina	DEBENATH A. (CNR)	FP	P 04	PAL	7
16.223.502 AP	MONTBRON, Fontéchevade	DEBENATH A. (CNR)	SD	H 03	PAL	8
16.223.504 AP	MONTBRON, l'Abeille	DEBENATH A. (CNR)	SD	P 03	PAL ●	9
16.231.502 AP	MONTROLLET, Beaubost	BERNARDIN D. (BEN)	SD	/	NEO	10
16.276.005 AH	REIGNAC, La Fontaine II	MORNAIS P. (AFA)	SU	H 09	FER	11
16.276.005 AH	REIGNAC, La Fontaine II	BERBUTO M. (AFA)	SD	H 09	FER	12
16.283.002 AH	RONSENAC, Le Prieuré	TERNET S. (BEN)	SU	H 16	MA	13
16.296.001 AP	ST-AMANT-DE-BONNIEURE, Moulin de Rochelot	TOURNEPICHE J.-F. (MUS)	SD	P 03	PAL	14
16.336.002 AP	ST-MARY, Artenac	TOURNEPICHE J.-F. (MUS)	SU	P 03	PAL	15
16.406.502 AP	VILHONNEUR, le Placard	CLOTTES J. (SDA)	FP	P 08	PAL	16
16.409.018 AH	VILLEFAGNAN, Les Grandes Pierres	VINCENDEAU Y. (EDU)	SU	H 12	GAL	17
16.412.001 AH	VILLEJOUBERT, Andone	DEBORD A. (SUP)	FP	H 17	MA	18
16.421.502 à 504 AP	VOUTHON, La Chaise	DEBENATH A. (CNR)	SD	P 03	PAL	19

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

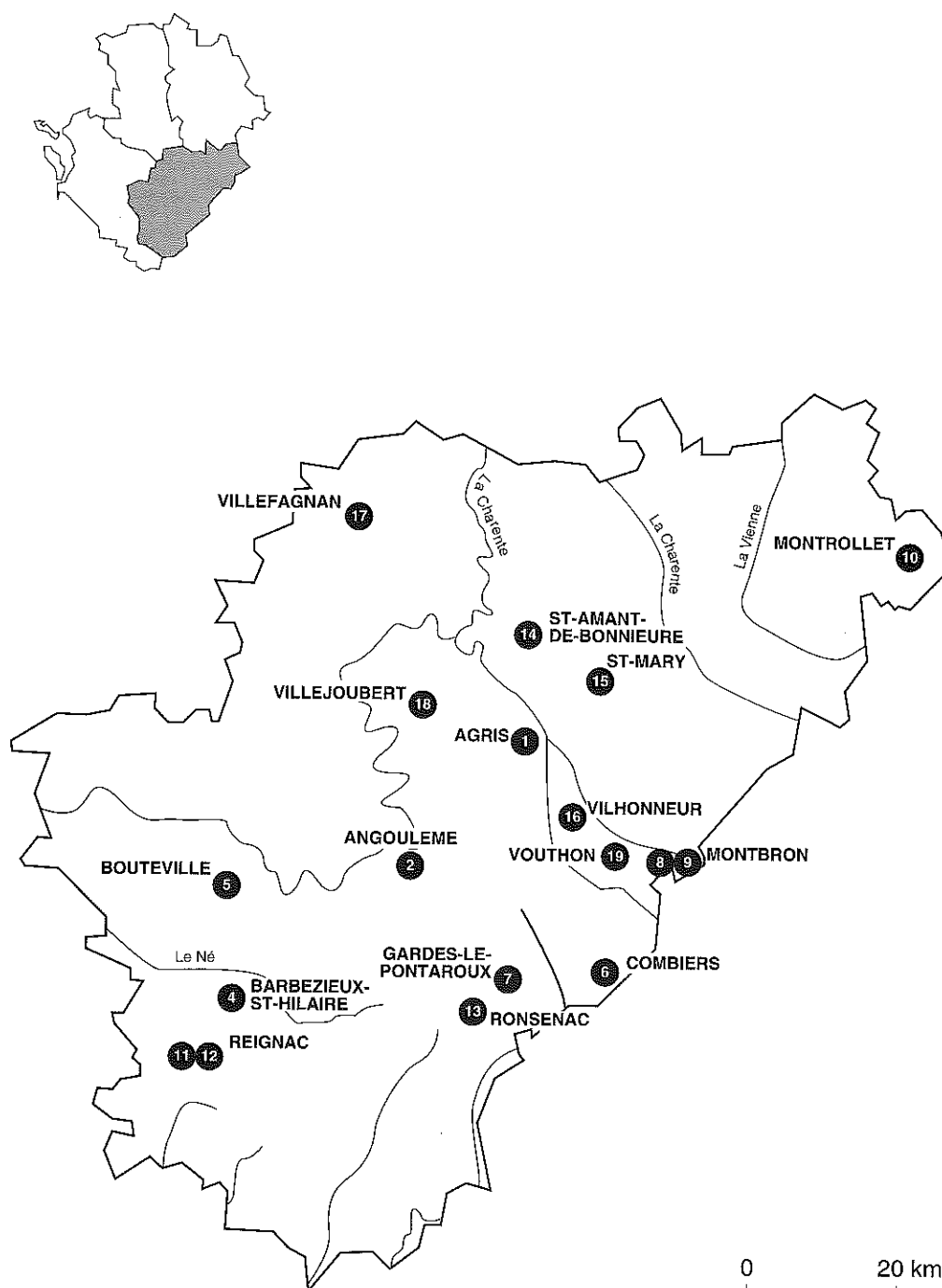
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

POITOU-CHARENTES
CHARENTE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

1 9 9 3



Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 3

AGRIS

Grotte des Perrats
Néolithique, Age du Bronze

La campagne de fouilles de 1993 dans la grotte des Perrats a confirmé la datation des niveaux néolithiques à la phase moyenne de la période. Dans la zone du porche, un niveau pierreux ayant subi, semble-t-il, des phénomènes d'inversion stratigraphique, a été daté également, malgré des difficultés de raccordement au reste des séquences stratigraphiques néolithiques, du Néolithique moyen. Il a livré les restes de trois adultes et de deux enfants dont les os portent de multiples traces d'intervention analogues à celles observées dans la Baume Fontbrégoua (Var) ou la grotte du Gardon (Ain) et suggèrent là encore la pratique du cannibalisme.

Dans la zone de la Galerie Balloux, le Néolithique a pu être mieux défini, et son attribution à la phase moyenne confirmée. La fouille des niveaux inférieurs du Bronze moyen a révélé des vestiges d'ensilage de grains. Une

vaste nappe d'ossements du Bronze ancien concentrés dans une cuvette n'a pu être totalement fouillée. En-dessous, le Néolithique ne subsiste plus qu'à l'état résiduel. Dans la salle latérale est, une structure en tranchée, datée du début du Bronze moyen, a révélé des pratiques funéraires analogues à celles observées, pour le Bronze ancien, dans la salle principale : cette découverte est un important élément de continuité entre les deux phases de l'âge du Bronze.

Les sondages extérieurs ont attesté une fréquentation du plateau mais surtout une installation des hommes au Bronze final, au Bronze moyen et probablement au Néolithique, dans le thalweg à proximité des entrées anciennes. La grotte apparaît ainsi, pour ces périodes, plus comme une aire complémentaire de l'habitat que comme l'habitat lui-même.

J. Gomez de Soto

ANGOULÊME

Le Chapeau Rouge
Age du Fer, Gallo-romain, Moyen Age

Une évaluation archéologique a été motivée par le projet de construction d'un parking souterrain dans l'îlot du Chapeau Rouge et place Guillon. Les études d'archives, et les sondages, démontrent que l'espace concerné possède un potentiel archéologique important.

L'objectif principal de la future opération archéologique sera l'étude du châtelet et de son architecture, fortification dont la première mention ne remonte qu'au XIIIe s. Les vestiges antiques, dont l'emprise reste

inconnue, devraient aussi faire l'objet d'une fouille exhaustive afin de déterminer leur fonction et leur organisation par rapport à l'enceinte gallo-romaine. Enfin, une attention particulière devrait être apportée à la stratigraphie protohistorique. En effet, l'épaisseur des niveaux et la taille des tessons recueillis permet d'envisager la présence d'habitats comme c'est le cas à l'îlot Chabrefy.

P. Ernaux

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

Font Rase

Néolithique

Un sondage sur les enceintes de Font Rase à Barbezieux a permis d'attribuer le fossé médian aux Matignons. Cette enceinte a été délimitée par des segments de fossé dont nous avons rencontré une jonction. Nous espérons pouvoir sonder les deux autres

fossés car l'un d'entre eux, au vu des ramassages de surface, semble être peu-richardien continental. L'autre pourrait dater de l'Artenac, ce qui serait en accord avec la "pince de crabe", soit d'une autre phase du cycle Matignons/Peu-Richard.

Cl. Burnez

BOUTEVILLE

Bois de Douvesse

Paléolithique - Age du Bronze

En 1899, il était fait mention d'une intervention dans les abris sous le château d'Anqueville à Saint-Même-les-Carrières. Ces fouilles avaient livré des pointes de flèche, de la faune et des tessons néolithiques. Sous ce bâtiment il y a en effet des abris mais qui sont complètement vidés. Un peu plus loin dans la vallée, des ramassages de surface au pied d'une falaise ont permis pendant l'été 1992 de récolter du lithique et quelques tessons attribuables au Bronze probablement final.

Trois sondages ont été ouverts au pied de la falaise. Des excavations de plus d'un mètre contenant, avec de l'industrie lithique, des tessons vernissés, des objets en fer et en verre correspondant probablement aux fouilles anciennes. Un quatrième sondage en avant de l'abri a

permi de découvrir une couche en place avec des silex, beaucoup de faune et peut-être un sol aménagé.

Des périodes diverses sont présentes ; en dehors d'une pointe moustérienne en surface, on remarque des artefacts indiscutablement mésolithiques et des tessons de l'Age du Bronze. Toutefois, une part importante de l'industrie, d'aspect encore très paléolithique mais avec des pointes de Malaure, des grattoirs unguiformes, un rapport burins/grattoirs en faveur des premiers, permet d'évoquer une industrie en voie d'Azilianisation.

La faune du dernier sondage comprend du gros bovidé, du cerf, du chevreuil et la vertèbre caudale d'un gros félin (*panthera spelea*).

Cl. Burnez

COMBIERS

Prieuré de Rauzet

Moyen Age

Le prieuré de Rauzet est une des 150 maisons ou "celles" de l'Ordre de Grandmont, daté de la fin du XIIe s. La celle était organisée selon un plan uniforme autour d'un cloître de 40 m. L'église de Rauzet se situe au nord du cloître ; la nef unique est intacte, seule l'abside en cul de four est en partie effondrée. L'emplacement de l'ancienne cuisine monastique au sud-ouest est actuellement occupée par une habitation rurale qui, avec la grange attenante sont destinées à être transformées en centre d'études culturelles, archéologiques et historiques.

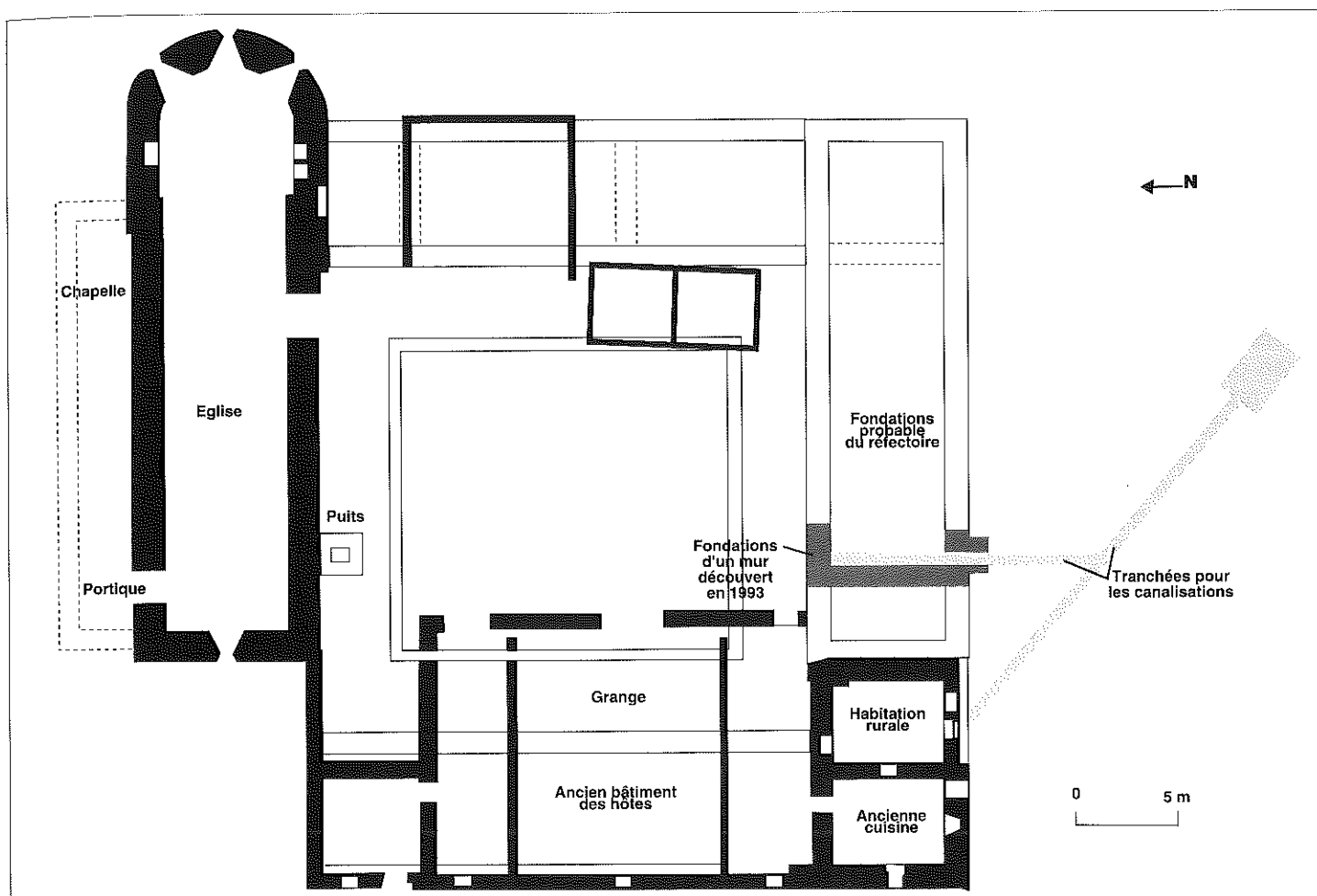
L'installation d'un réseau d'assainissement et la nécessité d'abaisser le niveau à l'intérieur de la partie sud de la grange ont rendu indispensable la campagne de fouilles de sauvetage 1993.

La tranchée pour les canalisations, creusée sur une

profondeur de 0,70 m a permis de mettre au jour l'emplacement des fondations des murs extérieurs nord et sud du réfectoire ainsi qu'un contrefort au sud. Cette tranchée longeait les fondations d'un mur séparant le réfectoire d'un passage ou d'une dépense. Il y a d'autres traces de construction vers le sud.

Dans la grange, une partie des fondations du mur nord de l'ancienne hôtellerie, le mur bahut de l'angle sud-ouest du cloître et un collecteur pour l'évacuation des eaux pluviales ont été mis au jour. Le collecteur passe sous le seuil de la porte du cloître et continue vers le mur extérieur à l'ouest. Le témoignage d'une occupation postérieure à la vie monastique y a été découvert. La structure a été détruite à une certaine époque par un incendie. La présence d'une quantité importante de mâchefer peut indiquer la présence d'une forge.

C. Hutchison.



Combières, Prieuré de Rauzet. Plan général du site (dessin C. Hutchinson).

fig. 1

GARDE-LE-PONTAROUX

La Quina

Paléolithique

Les fouilles effectuées en 1993 ont porté tant sur la partie supérieure de la séquence, fortement endommagée en mai 1993 par des fouilles clandestines ayant détruit près de 1 m³ du site, que sur la partie inférieure.

Les principaux résultats obtenus cette année sont :

1) la mise au jour de 3 bifaces moustériens de tradition acheuléenne, regroupés sur une faible superficie, dans la couche 6d. Ces bifaces sont réalisés sur de gros éclats dont le talon est conservé. Ils ont été obtenus par l'emploi d'un percuteur tendre.

2) le dégagement d'un important niveau de concentration de restes fauniques, dans la couche N, qui a livré, outre de nombreuses esquilles, dents, etc... plusieurs bois de rennes, abandonnés entiers par les paléolithiques, mais brisés lors de leur fossilisation, ainsi qu'un massacre de bison particulièrement bien conservé. Cette pièce est, à notre connaissance, la seule connue dans un site paléolithique de Poitou-Charentes.

3) la découverte de restes humains néandertaliens :

- une première molaire inférieure droite, de taille volumineuse présentant une facette d'usure anormale, résultant d'une anomalie de l'articulé avec la dent

opposée. Il est curieux de constater qu'une telle usure a aussi été observée sur le fossile châtelperronien de Saint-Césaire.

- un occipital fragmentaire comprenant une grande partie de la moitié supérieure de l'échelle de l'occipital et un petit fragment du plan nuchal, ainsi que l'extrémité postéro-supérieure du pariétal droit et une portion un peu plus importante du pariétal gauche. L'ensemble est fracturé en plusieurs morceaux, et les régions inférieure et latérale droites sont écrasées et très fragmentées. Cette pièce présente un resserrement au niveau de la suture lambdoïde gauche mettant clairement en évidence la présence d'un chignon, une forte angulation de l'occipital entre le plan occipital et le plan nuchal et un torus occipital visible sur toute la partie conservée de l'os. Ce torus est subdivisé en deux lèvres dans la région sagittale pour former une fosse sus-iniaque. Celle-ci présente à son extrémité gauche une petite fossette accessoire. C'est au niveau de la lèvre inférieure de cette fossette que le torus est le plus saillant. Ce dernier n'est pas très étalé verticalement mais il est très en relief (B. Vandermeersch, *in litteris*).

A. Debenath et A. J. Jelinek

MONTBRON

Fontéchevade

Paléolithique

Les travaux que nous menons dans le bassin de la Charente depuis plusieurs années ont montré que la notion de Paléolithique ancien telle qu'elle est généralement admise perd toute signification dans cette région où des problèmes de chronologie se posent de façon pressante. L'existence de sites paléolithiques dont l'ancienneté et la richesse ont conduit à des fouilles, dont certaines se poursuivent actuellement selon une méthodologie moderne, permet d'envisager une étude approfondie des civilisations paléolithiques charentaises, tant dans le domaine culturel que dans celui de l'environnement physique et biologique.

Dans le même esprit, les progrès réalisés au cours des dernières années en ce qui concerne la chronologie absolue nous laissent espérer l'obtention de dates fiables pour les sites les plus anciens. Le projet "Recherches sur

le paléolithique de Charente" concerne actuellement les sites d'Artenac, de la Chaise et de Fontéchevade dans un deuxième temps, les travaux seront élargis à des sites paléontologiques du domaine karstique.

Au cours de cette première année de recherche, l'accent a été mis sur le nettoyage et le relevé des stratigraphies de la grotte Bourgeois-Delaunay à La Chaise et de Fontéchevade. Dans cette dernière, l'étude préliminaire de la coupe frontale a mis en évidence l'existence d'au moins 6 ensembles stratigraphiques dont la description précise sera donnée ultérieurement.

De nombreux échantillons ont été prélevés dans les deux sites, pour analyses polliniques, micro-morphologiques et sédimentologiques, ainsi que pour datations absolues par ESR et U/Th.

A. Debenath

MONTROLLET

Beaubost

Moyen Age ou Moderne

Les 2 blocs erratiques de Beaubost situés sur la commune de Montrollet se trouvent sur un plateau dominant. Erigés sur un site de hauteur, ils semblent être la continuité des ensembles mégalithiques des Monts de Blond dans le département de la Haute-Vienne tout proche. Un de ces monolithes a subi une christianisation à une époque ancienne qui se caractérise par la présence de nombreuses croix chrétiennes gravées dans le granit. Les blocs ont été déplacés il y a quelques années en bordure de parcelles à l'aide d'une pelle

mécanique. L'emplacement d'origine ayant été reconnu, il fut décidé de réaliser un sondage de 2,10 m de longueur sur 1,90 m de largeur et 0,60 m de profondeur, jusqu'au substrat. Quelques pierres et un fragment de poterie médiévale noirâtre ont été découverts. Une légende s'attache à ces 2 monolithes ; 3 sources jaillissaient au pied des "menhirs" et possédaient selon les traditions populaires anciennes des propriétés curatives contre les maux de ventre.

D. Bernardin et B. Fabre

REIGNAC

La Fontaine II

Age du Fer

Dans le cadre de la réalisation de la déviation de la RN 10 à Barbezieux, la construction d'un ouvrage d'art a suscité la surveillance puis la réalisation d'une fouille de sauvetage d'un site probable d'habitat du second âge du Fer. Sur une surface de 1500 m² environ, une trentaine de structures creusées dans le calcaire ont été mises au jour. Il s'agit de trous de poteaux et de fosses répartis de part et d'autre d'un fossé rectiligne, reconnu sur 56 m

de long. Celui-ci, large de 0,80 m a une profondeur de 0,40 m dans le secteur le moins arasé. Son profil est légèrement évasé et le fond plat. Quatre poteaux de forte section décrivent un bâtiment de 3 m de côté, identifié comme grenier.

Le rare mobilier rencontré est attribuable à la fin de la Tène ancienne ou au début de la Tène moyenne.

M. Berbuto, P. Mornais

RONSENAC

Le Prieuré

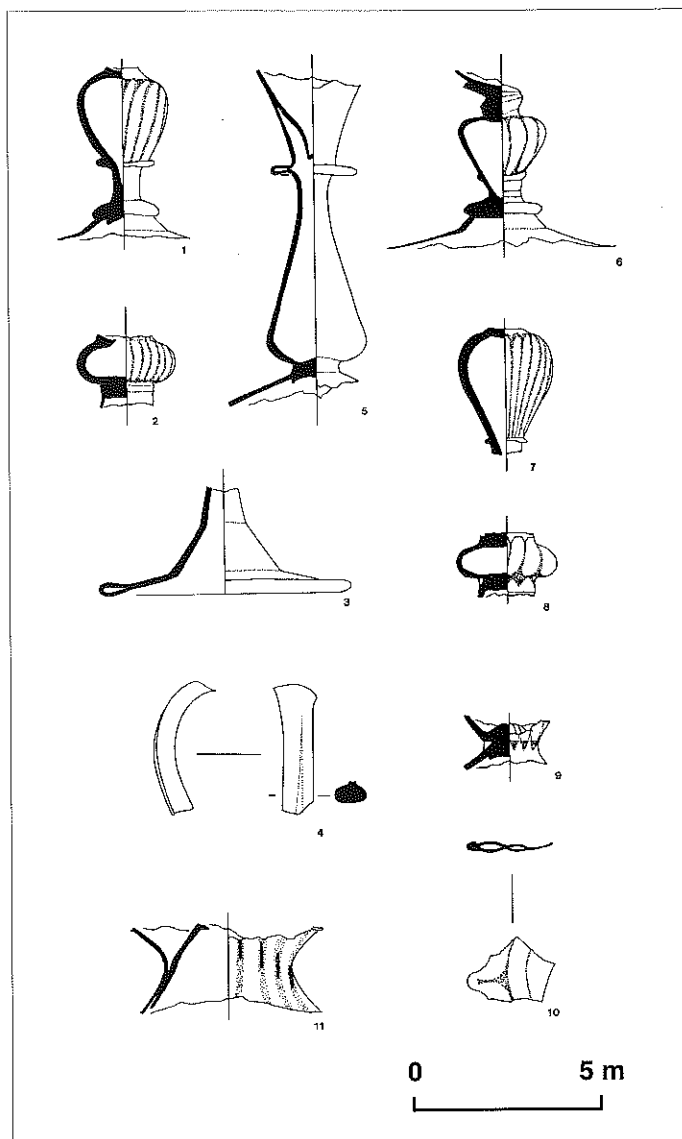
Moyen Age - Moderne

A l'extrémité sud de l'aile est des bâtiments autour du cloître, on distingue différentes étapes d'occupation. A une époque indéterminée, postérieure au XIIe s., un sol est taillé dans le calcaire. Après son abandon à la fin du XVIe s., une construction de bois et de torchis lui succède, au XVIIe s., ainsi qu'une cour et ses sols de tuileaux rechapés, avec un petit foyer extérieur. Puis à la fin du XVIIe s. ou au début du XVIIIe s., à partir d'un autre sol de cour, un puits perdu est creusé en entamant le calcaire. Parmi le mobilier recueilli dans le comblement de ce puits, des fragments de céramique saintongeaise sont à signaler, comme des bords d'assiettes creuses à pâte rose, nodules d'oxydes de fer et glaçure verte, ainsi qu'un fragment d'applique à motif animalier (mufle de lion ou bovidé) à pâte blanche et glaçure ocre et verte, pouvant dater de la fin du XVIe ou du début du XVIIe s. On note également un intéressant lot de verreries (fig. 2) en assez bon état constitué de fragments de verres à pied en pâte incolore (où seuls les pieds évasés avec ou sans bouton ou perle striée au milieu de la tige étaient conservés) appartenant à des pièces différentes. Ces verres à tige pleine sur piédestal rappellent les productions du XVIIe s. retrouvées à Tours.

L'abandon de la cour dans l'aile du bâtiment de Ronsenac peut être daté du XVIIIe s. De nouvelles constructions sont installées directement sur ces remblais d'abandon : un mur parallèle au grand mur ouest de cette aile et une construction carrée percée d'un orifice rond en son centre, pas ou très peu fondées. Une portion étroite de dallage calcaire est installée, sur une faible longueur. Un sol assez régulier est construit avec des cailloux liés au mortier gris.

Au XIXe s. après une période d'abandon ou d'utilisation comme dépotoir, une structure de tuiles empilées parfois liées au mortier s'effondre ; il pourrait s'agir d'une cheminée effondrée de l'est vers l'ouest dont l'emplacement de la base n'a pu être déterminée.

S. Ternet



Ronsenac, Le Prieuré. Verres à tige pleine sur piédestal en pâte incolore rappelant les productions du XVIIe s. retrouvées à Tours (dessin M. Coutureau).

fig. 2

SAINT-AMAND-DE-BONNIEURE

Grotte de Rochelot

Paléolithique

La grotte de Rochelot (ou de Saint-Angeau) a fait l'objet d'une intervention dans le cadre d'un programme de datation des sites anciens de Charente coordonné par A. Debenath. L'examen et le nettoyage de la coupe conservée à l'issue de la fouille de 1985 nous ont conduit à de nouvelles découvertes. Un riche dépôt d'un mètre carré a été fouillé pour satisfaire au projet d'étude taphonomique du site. Six cents pièces ont été enregistrées.

Le dépôt reposait au fond d'un couloir étroit (0,80 m x 6 m) et très bas (0,50 m) adjacent à une cavité ouvrant sur la vallée et dont les niveaux ont été détruits anciennement. Ce diverticule était totalement obstrué jusqu'en 1985. Il est possible de distinguer trois phases dans le dépôt et la partie supérieure est indurée par bréchification. Les ossements, particulièrement nombreux (500/m²), se sont accumulés presque jusqu'au

plafond. Différentes observations démontrent qu'il n'y a pas eu de perturbations après la mise en place des dépôts. Vingt espèces de mammifères ont été déterminées. Elles accusent un cachet climatique nettement tempéré. Signalons, entre autres, l'abondance de sanglier, cheval, aurochs, cerf et la présence de daim, chevreuil, mégacéros, rhinocéros de prairie (*D. Hemitoechus*), ours brun, castor, renne et éléphant. Une première analyse conduit à rattacher cette faune à un stade du début du Würm ou de l'Eémien. Il ne fait pas de doute que les hyènes sont à l'origine de cette accumulation d'ossements comme le

prouvent les centaines de dents de *Crocota* retrouvées dispersées au milieu des fragments d'os d'herbivores. Quelques éclats et racloirs moustériens gisaient épars dans le dépôt. Des restes humains ont été découverts en place dans le niveau le plus inférieur. Il s'agit de deux prémolaires supérieures et d'une diaphyse humérale rongée par les carnivores. L'âge du niveau et son mode de formation pourraient laisser penser que ces restes appartiennent à un néandertalien et qu'ils ont été collectés par les hyènes.

J.-F. Tournepiche

SAINT-MARY

Artenac

Paléolithique

Séquence du pléistocène moyen.

Elle a été en partie détruite par l'exploitation de la carrière. Elle se présente sur le front de taille sous forme d'une vaste poche en V, présentant une stratigraphie complexe, dans laquelle alternent des niveaux cryoclastiques et des niveaux sablo-argileux, déformés par des phénomènes d'aspiration karstique, et entrecoupés de plusieurs planchers stalagmitiques. De nombreux niveaux sont, par ailleurs, indurés, ou fortement bréchifiés.

Séquence moustérienne.

Le remplissage de la partie würmienne du site, puissant d'environ 7 m, se compose essentiellement d'éléments cryoclastiques noyés dans une matrice sablo-limoneuse. Il est parfois plus ou moins fortement induré. Il présente, en certains points, des flexures et des pendages importants liés à des phénomènes karstiques.

Il a été distingué cette année un ensemble supérieur, rapporté à une phase froide du Würm ancien (couches 1 à 5) et un ensemble inférieur témoignant de conditions plus tempérées.

En dehors de quelques aspects ponctuels qui pourraient très bien être dus à des écarts d'échantillonnage, les

séries lithiques de la couche 6 et de l'ensemble supérieur d'Artenac possèdent les mêmes caractères généraux, tant techniquement que typologiquement. Si cette homogénéité se confirmait dans l'avenir, par le biais d'une étude plus approfondie et sur la base d'un échantillon plus large, notamment pour les couches sous-jacentes à la couche 6, se reposerait alors le problème de l'étonnante stabilité des industries moustériennes au sein d'importantes séquences stratigraphiques. Les industries d'Artenac constituent un excellent point de départ pour reconsidérer cette question dans la mesure où l'on a l'opportunité dans ce gisement de pouvoir aborder la variabilité des ensembles lithiques en relation avec les variations de la faune, abondante et bien conservée et cela dans le cadre d'une séquence stratigraphique très développée, dont il sera bien entendu nécessaire de préciser les limites chronologiques.

Les séries lithiques d'Artenac font en outre appel à une méthode de débitage très répandue dans les industries moustériennes du sud-ouest de la France, mais dont la variabilité, manifestement très vaste, demeure méconnue.

J.-F. Tournepiche, D. Armand, A. Debenath
et A. Delagnes

VILHONNEUR

Grotte du Placard

Paléolithique

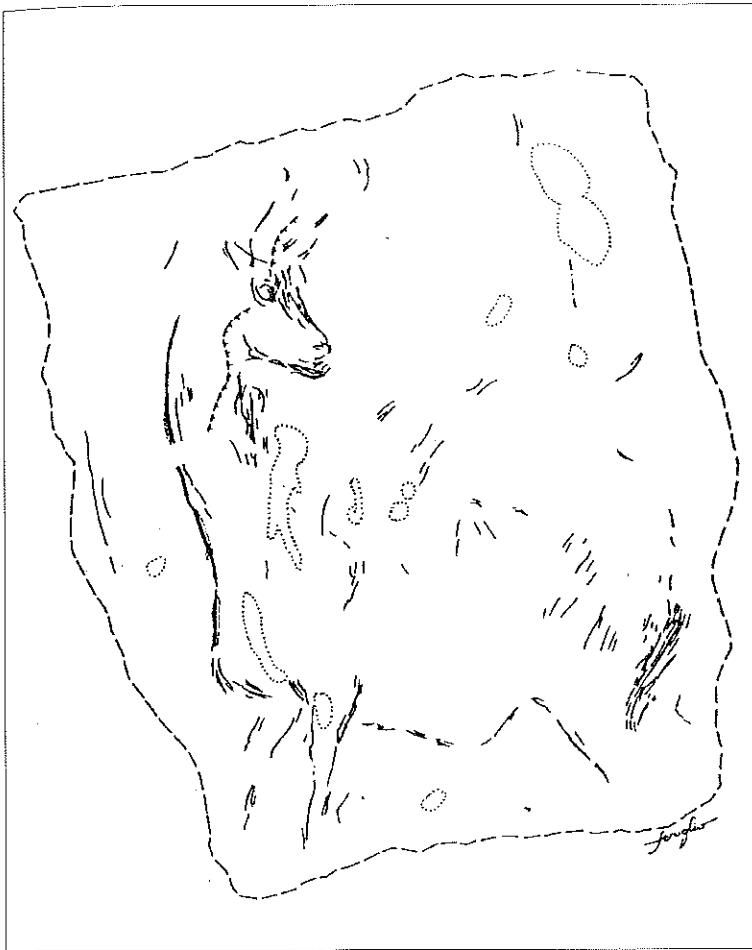
En 1993 a eu lieu la dernière campagne de fouilles consacrée à ce célèbre habitat paléolithique. Les travaux ont porté sur trois points principaux :

Les blocs gravés.

Nous avons remarqué, dès le début de nos recherches, que les déblais anciens recelaient de nombreuses pierres gravées, à la suite des effondrements de parois dus au gel. Cette année, nous en avons trouvé 242 autres, ce qui porte leur total à 625.

Relevés.

Un bon nombre de ces blocs, parmi les plus significatifs, ont été relevés. Une nouvelle zone pariétale gravée, non loin de la grille de fermeture, l'a également été. Elle s'étendait sur 1,95 m de longueur et 1,50 m de hauteur, et comprenait des bandes courbes, deux crinières, des arcs-de-cercles, un beau cheval dont la facture est identique à celle des autres chevaux gravés déjà étudiés dans la grotte.



Fouille des zones en place.

Les zones en cours de fouille ont été terminées. Les trois zones principales (Y, Z, et GLD) présentaient en gros la même stratigraphie, avec plusieurs couches du Solutréen final à pointes à cran nombreuses, surmontées de couches du Badegoulien. Pour ce dernier, il s'agit sans doute d'un Badegoulien initial (Magdalénien 0 de F. Bordes), en raison de la très grande rareté des raclettes et de dates assez hautes : 18370 ± 200 BP (Gif 8800) et 19680 ± 180 BP (Gif 8962) respectivement pour les couches 2 et Ab de Y ; 17440 ± 200 BP (Gif-8801) pour la couche 2 de GLD. Le Solutréen a donné des dates assez proches : 20310 ± 220 BP (Gif A-92083) pour la couche 14 de GLD, et 20210 ± 260 BP (Gif A-92084) pour la couche 17 de la même zone. Cette dernière couche a livré plusieurs foyers lenticulaires dans un chenal naturel.

Enfin, dans la zone Z nous avons, sur plusieurs mètres carrés, mis en évidence des traces ou empreintes allongées et très fines, effectuées sur le sol durci après le feu, ce qui explique leur conservation. Ces empreintes, qui pourraient provenir en partie de litières faites de brindilles, ont été relevées et moulées.

J. Clottes, L. Duport et V. Feruglio

fig. 3

Vilhonneur, Grotte du Placard. Bloc calcaire trouvé dans les déblais, avec une gravure de chamois tournant la tête. L'animal étant parfaitement cadré, on peut se demander s'il s'agit d'une pièce d'art mobilier (Relevé V. Feruglio)

VILLEFAGNAN

Les Grandes Pierres

Moyen Age ou Moderne

La cavité souterraine des "Grandes Pierres" a été établie sur le versant nord d'un coteau calcaire, à une altitude de 150 m, un des points les plus élevés du secteur.

Ce n'est pas un ouvrage isolé : deux autres structures du même type ont été repérées, l'une à 1 km au nord, l'autre à 500 m au sud-est. Un effondrement signalé en novembre 1993 à 500 m au sud ouest pourrait bien en constituer un quatrième. Il est composée de deux grandes salles dont une avec diverticule orthogonal ainsi que d'une salle dite à chatière, plus petite et en liaison avec l'extérieur par un puits. Cet ensemble était accessible par un couloir plafonné et un corridor. Le couloir constituait l'accès à la cavité depuis la surface. Un deuxième puits apparaît ; il n'a pas été fouillé, son remplissage de pierres sèches, situé sous la route actuelle, présentant

un danger d'éboulement. Cet ouvrage a fait l'objet de plusieurs petits aménagements intérieurs, petites marches petite cavité creusée dans la roche à ras le sol, trous percés dans la roche à 1,20 m de hauteur avec traces d'usure, enfin, une banquetta taillée dans le sédiment. Ces éléments intérieurs ont été remarqués dans d'autres cavités.

Plusieurs squelettes d'animaux, dont une vachette, une tête de canidé, et plusieurs autres petits animaux ont été découverts. A noter aussi quelques tessons de céramique dans le bas du remblai d'un des puits, dont deux décors à la molette, un rebord de cruche...

Aucune structure d'habitat de surface n'a été décelée dans un environnement proche.

Y. Vincendeau et E. Mouton

VILLEJOUBERT

Andone

Gallo-romain - Moyen Age

La fouille de l'intérieur du castrum est en voie d'achèvement en ce concerne les niveaux médiévaux et intéresse surtout maintenant les niveaux du Bas-Empire. Ceux-ci ne révèlent pas de nouvelles structures bâties : on se trouve dans des secteurs de cour, où le matériel céramique est assez abondant, d'autant que les inégalités du sol ont été comblées par des déchets et contiennent même un mini dépotoir à l'ouest du principal bâtiment antique.

L'intérêt essentiel de la fouille de cette année se situe au niveau de la porte et de son système défensif. On a ainsi pu fouiller dans l'axe de l'entrée, mais en retrait vers l'intérieur par rapport à celle-ci, une structure maçonnée quadrangulaire (0,90 m x 0,70 m), actuellement au niveau du sol, mais profonde de 2 m et dont le fond est dallé ; il s'agit d'une construction soignée qui a été volontairement bouchée. Bien que la destruction des niveaux d'occupation dans le secteur de la porte rende

délicate l'interprétation, il s'agit certainement d'un aménagement contemporain de la porte et en rapport avec celle-ci. Telle quelle, la structure gênait considérablement la circulation en ne laissant de part et d'autre qu'un passage de l'ordre de 1,50 m : peut-être cela n'avait-il pas d'autre fonction que de canaliser la circulation. Sinon, il faut songer au logement du contrepoids d'un mécanisme de fermeture de la porte, mécanisme vertical (pour une herse par exemple) car le fossé est trop loin au-delà pour qu'on songe à un mécanisme de pont-levis.

Le fossé lui-même, dont on pouvait croire qu'il s'interrompait dans l'axe de la porte, est, en fait continu, avec un remplissage à cet endroit, peut-être lié au démantèlement du site après 1028, ou à l'exploitation forestière ultérieure. On ne peut dire encore comment se faisait le franchissement du fossé pour pénétrer dans la forteresse.

A. Debord

VOUTHON

La Chaise

Paléolithique

Voir MONTBRON, Fontéchevade.

POITOU-CHARENTES
CHARENTE-MARITIME

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

1 9 9 3

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Epoque	Réf. carte
17.039.502 AP	BELLUIRE, La Grande Pigouille	BARBIER S. (BEN)	SD	P 12	NEO	1
17.073.002 AH	BUSSAC, Port Berteau	RIETH E. (CNR)	FP	H 08	HMA	2
17.075.003 AH	CABARIOT, Mortantambe	TOLEDO I MUR A. (AFA)	SU	H 09	FER	3
17.078.001 AH	CHADENAC, La Chapelle	BOISSAVIT-CAMUS B. (SDA)	SU	H 02	MA	4
17.089.501 AP	LA CHAPELLE DES POTS, La Combe des Chaumes	DALANCON A. (EDU)	SD	/	PAL	5
17.114.010 AP	CORME ECLUSE, Chante-Grenouille	BURNEZ C. (BEN)	SD	P 12	NEO	6
17.134.501 AP	CRAZANNES, Marais de Fonds Mesnard	LEJARS T. (AFA)	SU	H 09	BRO FER	7
17.415.015 AH	ECHEBRUNE, La Combe des Vaux	BOUCHET J.-M. (BEN)	SU	H 09	FER	8
17.171.502 AP	GEAY, La Pierre Saint-Louis	MUSCH J. (AFA) FOUCHER P. (SDA)	SU	P 10	MES NEO	9
17.190.002 AH	L'HOUMEAU, Le Trépiéd du Plomb	NORMAND E. (BEN)	SD	H 05	MOD	10
17.246.501 AP	MORAGNE, Les Vergnées de Barat	BOUIN F. (AFA)	SU	P 16	NEO	11
17.273.502 AP	PERIGNAC, Le Peuchin	FOUERE P. (AUT)	SU	P 12	NEO	12
17.280.004 AH	PLASSAY, Les Grandes Carrières	BOCQUET A. (AFA)	SU	H 04	MOD	13
17.285.014 AH	PORT-D'ENVAUX, Le Fief du Chail	ERNAUX P. (AFA)	SU	P 17	BRO	14
17.484.503 AP	PORT-DES-BARQUES, Ile Madame	NERAUDEAU D. (BEN)	SD	P 04	PAL	15
17.300.034 AH	LA ROCHELLE, 9, rue La Noue	NORMAND E. (BEN)	SD	H 01	MA	16
17.299.502 AP	ROCHEFORT, Belligon	SOYER C. (SDA)	SD	P 16	NEO	17
17.307.001 AH	SABLONCEAUX, Abbaye	BOISSAVIT-CAMUS B. (SDA)	SU	H 16	MA	18
17.308.501 AP	ST-AGNANT, Moulin de St-Saturnin	DUJARDIN V. (SDA)	SD			19
17.313.002 AH	ST-BRIS-DES-BOIS, Abbaye de Fontdouce	BERBUTO M. (AFA)	SD	H 16	MA	20
17.314.001 AP	ST-CESAIRE, La Roche à Pierrot	LEVEQUE F. (CNR)	SD	P 05	PAL	21
17.389.501 AP	STE-RADEGONDE, La Grosse Pierre	GACHINA J. (AUT)	SU	P 16	NEO	22
17.415.002 AH	SAINTES, Diconche	BURNEZ C. (BEN)	FP	P 13	NEO	23
17.415.111 AH	SAINTES, 37-39, rue du Bois d'Amour	NIBODEAU J.-P. (AFA)	SU	H 01	GAL	24
17.415.111 AH	SAINTES, 37-39, rue du Bois d'Amour	SOYER C. (SDA)	SD	H 01	GAL	25
17.415.071 AH	SAINTES, Montlouis	ROBIN K. (AFA)	SU	H 01	GAL	26
17.415.112 AH	SAINTES, Montlouis, Pierre-Loti	BUISSON J.-F. (COL)	SU	H 01	GAL	27
17.418.001 AH	SALIGNAC-SUR-CHARENTE, Prés des Rois	VERNOU C. (MUS)	SU	H 11	GAL	28
17.425.504 AP	SEMUSSAC, Château de Didonne	DOYEN D. (BEN)	SU	P 12	NEO	29
17.429.008 AH	SOUBISE, Le Renfermis à Péré	SOYER C. (SDA)	SD	H 10	FER	30
17.449.008 AH	TONNAY-CHARENTE, La Challonnière	DARTEVELLE H. (AFA)	SU	H 09	NEO MA	31
17.455.010 AH	LA VALLEE, La Bergerie	PETITOT H. (AFA)	SD	H 02	MA	32
17.468.001 AP	VIBRAC, La Grande Prairie	BURNEZ C. (BEN)	SD	P 12	NEO	33

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

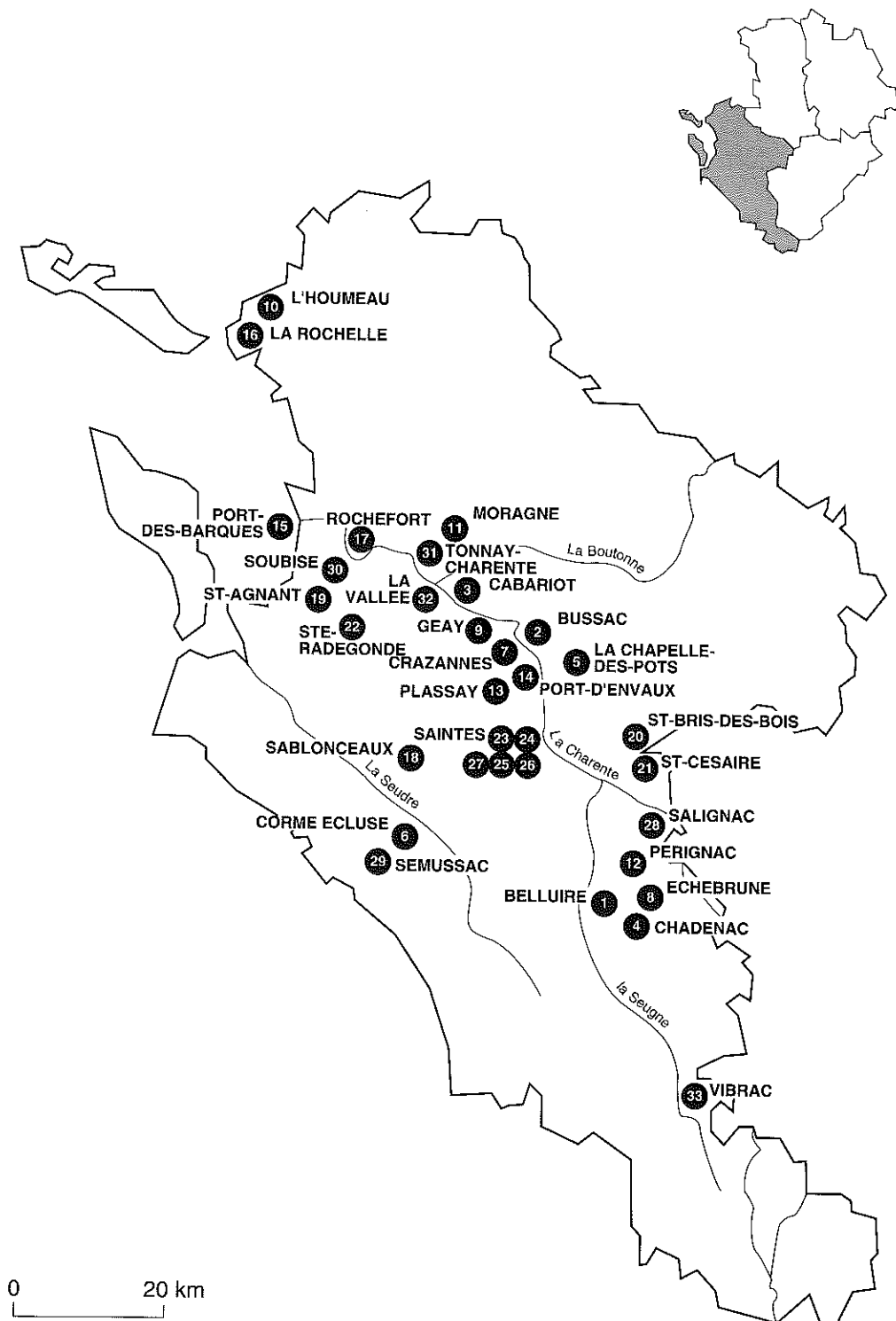
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

POITOU-CHARENTES
CHARENTE-MARITIME

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

1 9 9 3



Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 3

BELLUIRE
La Grande Pigouille
Néolithique

Il y a quelques années, en réalisant des prospections pédestres régulières et des surveillances de travaux dans les milieux humides de la Charente et de la Seugne, J.-M. Bouchet découvrit, sur un tas de déblais provenant de travaux de curage du Pradelle, sur la commune de Belluire au lieu-dit "La Grande Pigouille" du mobilier céramique et lithique campaniforme. Sur la même parcelle, et toujours dans le cadre de travaux de terrassement relatifs, cette fois-ci au creusement d'un réservoir d'irrigation et d'un canal, des vestiges gallo-romains ont également été repérés. Un tamassage des déblais permit de recueillir un abondant matériel et de

confirmer l'existence d'un site chalcolithique (J.-M. Bouchet et al., 1990). Des travaux à la pelle mécanique ont permis, outre le repérage du niveau renfermant les vestiges campaniformes, de confirmer la présence de structures attribuables à la période gallo-romaine : il s'agissait d'un grand bâtiment, peut-être du Bas-Empire, dont une bonne partie avait été détruite lors des premiers travaux de terrassements. La fouille d'une partie des structures conservées a permis de constater que les niveaux d'occupations avaient été détruits et que seuls subsistaient les niveaux de construction.

S. Barbier, P. Fouéré

BUSSAC
Port Berteau
Moyen Age

L'objectif de la première campagne de fouille pluriannuelle (1993-1995) de l'épave de Port-Berteau II était double : d'une part, poursuivre l'étude géo-archéologique du site fluvial et, d'autre part, entreprendre la fouille de la partie aval de l'épave.

L'étude géo-archéologique

L'analyse topographique entreprise en 1992 (série de profils transversaux du lit mineur de la Charente) avait mis en évidence un certain nombre d'anomalies dont une partie a été vérifiée cette année. Ce travail a été prolongé par des sondages destinés à établir des profils stratigraphiques (dont deux directement en contact avec l'épave), et complété par des carottages nécessaires aux analyses sédimentologiques. Parmi les premiers résultats obtenus cette année, deux doivent être soulignés. Le premier concerne, au niveau du profil transversal 6, à environ 5 mètres de la rive droite actuelle, la présence d'une souche d'arbre en place, qui, en relation avec la nature du fond, pourrait permettre de

localiser la limite de l'ancienne rive droite et préciser le niveau ancien de la Charente. Le second résultat se rapporte au profil stratigraphique réalisé à la suite du prélèvement d'un fragment du bordé, rive droite au niveau de la membrure MBD 1. La mise en évidence d'une couche de sable coquiller (US 1009) le long du bordé, à l'extérieur de la coque, couche qui ne se retrouve pas dans le remplissage de l'épave, représente un premier élément important de connaissance de l'histoire de la formation de l'épave en relation avec une phase de démontage ou de destruction de la coque. Ajoutons que le recours au système d'enregistrement ArchéoData ne correspond pas seulement à un choix méthodologique. Il résulte aussi, et surtout, d'un choix scientifique : celui de substituer à la notion de site d'épave celle, plus large et riche en perspectives historiques, de site archéologique fluvial qui donne tout son sens à l'étude géo-archéologique du site de Port-Berteau II.

L'étude de l'épave

Des résultats obtenus à la suite de la fouille de la partie aval de l'épave, sur une longueur de 3,50 m, les deux plus importants concernent la nature de la structure bordé/membrures, et l'existence d'un pont. Les quatre virures conservées du bordé, disposées à franc-bord, sans assemblage entre elles, sont fixées à la membrure par une série de gournables (chevilles en bois), et à la pièce composite de l'extrémité aval (étrave ou étambot) par des clous. Les joints entre chaque virure sont calfatés à l'aide d'une matière organique (en cours d'identification). Au niveau des hauts de la coque, les seuls préservés, le mode de construction du bâtiment de

Port-Berteau II est de type à franc-bord "membrure première". A cette partie aval de la coque est associé un pont qui s'achève au niveau du premier bau traversant (TRA 3). La découverte de ce pont contribue notablement à la compréhension de l'organisation fonctionnelle de ce bateau dont les caractéristiques architecturales actuellement connues semblent relever beaucoup plus d'une tradition de construction maritime que fluviale.

Précisons qu'aucune donnée chronologique permettant d'affiner la datation de l'épave n'a été recueillie cette année.

E. Rieth

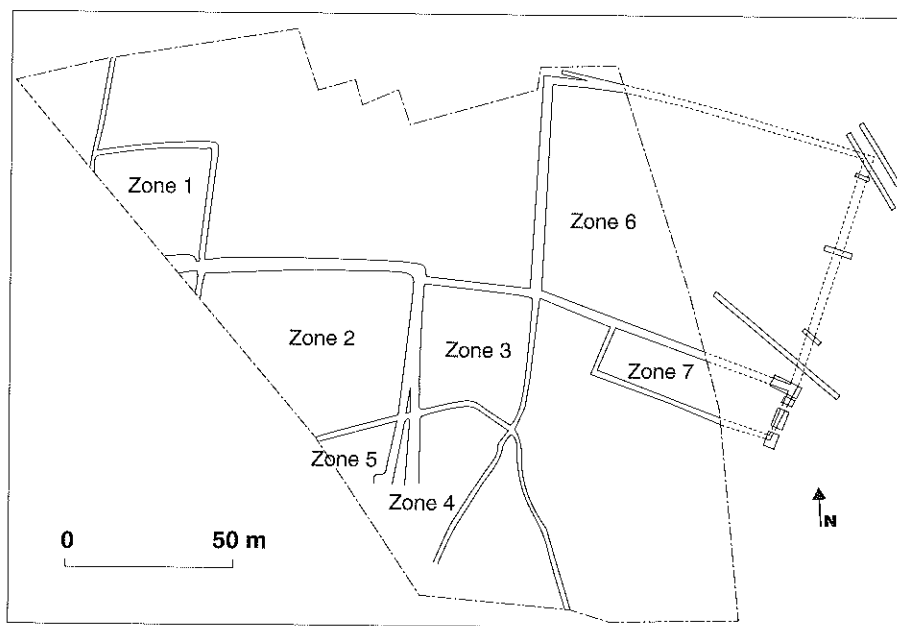
CABARIOT Mortantambe Age du Fer, Moyen Age

Le site de Mortantambe est caractérisé par l'existence de structures en creux. Le décapage mécanique exhaustif réalisé sur l'emprise des travaux de la future autoroute A 837, a permis de dégager un réseau de fossés s'étendant sur plus de 3,5 ha.

En plan, l'occupation de la fin de l'Age du Fer et début de l'époque gallo-romaine se précise en trois enclos.

59 sondages ont été réalisés dans les 570 mètres de fossés protohistoriques concernés par la fouille. La largeur moyenne des fossés varie entre 2 et 3 mètres ; aucun fossé ne dépasse 1,4 m de profondeur. Ces fossés ne sont pas défensifs, mais conçus pour drainer et évacuer les eaux. La fouille de 196 trous de poteaux qui se trouvaient à l'intérieur d'un des enclos a permis de constater des différences de forme parmi eux. Notons l'existence de trous de poteaux simples (avec ou sans pierres de calage) présentant un diamètre proche de celui du poteau lui-même. Nous avons également vérifié l'existence de trous de poteaux composés ; ces trous se définissent par le creusement d'une large fosse qui a été aménagée de façon différente. Le plan de répartition des trous de poteaux par typologie indique que les trous de poteaux composés (correspondant à "figures massives", type grenier) se situent aux angles du pourtour interne de l'enclos ; en revanche, les trous de poteaux simples (correspondant à "charges légères", type maison) se concentrent au milieu de l'enclos. Il s'agit d'un habitat rural. Les activités économiques de subsistance perçues sont à mettre en relation avec le milieu rural (agriculture, élevage, cueillette, chasse) et le milieu marin (coquillages, pêche). On peut également percevoir une activité artisanale liée à la métallurgie du fer. Les relations commerciales sont surtout attestées par la présence de céramiques de type savonneux et d'amphores (Dressel 1 et Pascual 1). D'après l'étude du mobilier céramique et des amphores provenant des fossés nous pouvons établir la

chronologie du site entre 150/120 et 30 av. J.-C. En ce qui concerne l'évolution interne, trois phases ont été repérées. La phase I concerne l'enclos de la zone 2. Dans les couches de fonctionnement des fossés de cet enclos les céramiques communes sont très largement représentées et les céramiques savonneuses sont rares ; les seules amphores représentées sont du type



Cabariot, Mortantambe. Plan général du site (dessin).

fig 4

Dressel 1A. La phase II est marquée par le creusement des fossés de la zone 6. Le fossé 5 indique que les enclos des zones 2 et 6 ont durant une période fonctionné ensemble. La céramique commune est encore largement majoritaire par rapport à la céramique savonneuse. D'après les amphores, les fossés de la zone 6 ont été creusés peu après 100 av. J.-C. (présence des Dressel 1 A dans les couches de fonctionnement) et comblés aux alentours de 30 av. J.-C. (présence d'une amphore Pascual 1 dans la couche de comblement). La Phase III s'applique à l'enclos de la zone 7. Le mobilier exhumé des fossés est caractérisé par une plus grande

proportion de céramique savonneuse. Les amphores sont toutes du type Dressel 1B.

Des structures en creux (fossés, fosses, sillons et trous de poteaux) et 23 sépultures (coffres, fosses aménagées ou fosses simples), se rattachant à la période médiévale ont été, également repérées et fouillées. Il s'agit d'une

unité agricole comprenant probablement une zone d'habitat, une zone d'artisanat et une zone d'inhumation. Nous envisageons une datation large, entre le VIIIe-Xe s pour l'occupation médiévale du site de Mortantambe, avec un abandon autour des Xe-XIe s.

Toledo i Mur Assumpcio

CHADENAC

La Chapelle

Haut Moyen Age

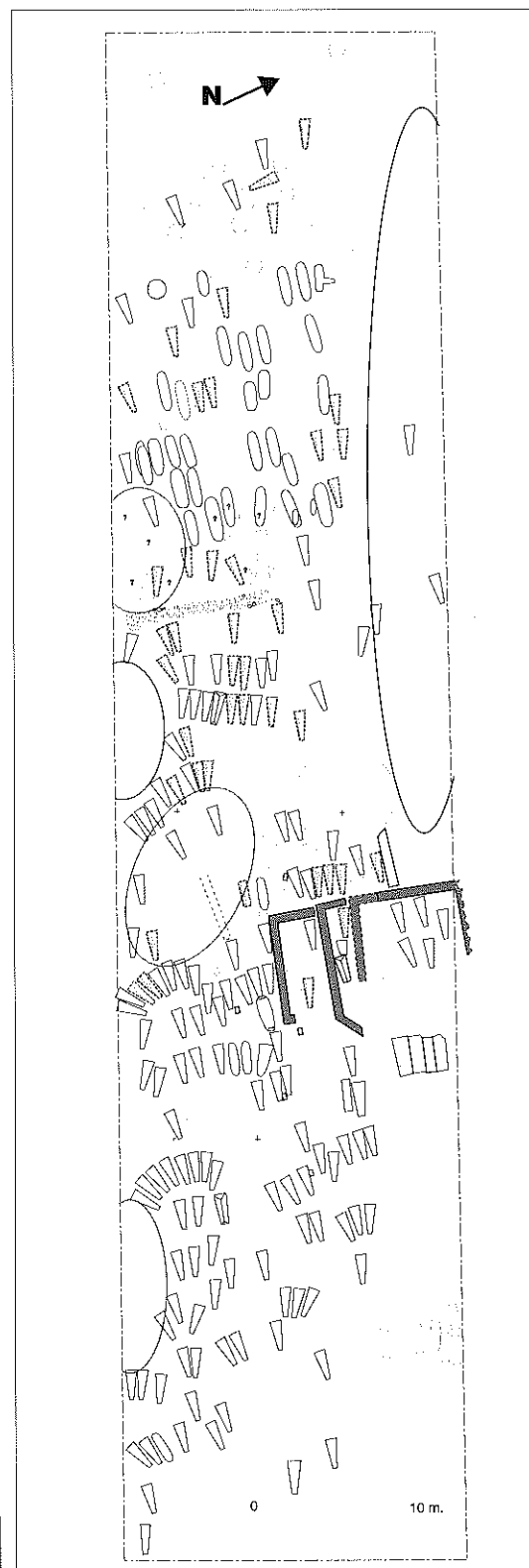
La nécropole mérovingienne de La Chapelle, établie sur un versant en marge du village de Chadenac, est connue depuis le milieu du siècle dernier. Les 2000m² décapés lors de la première campagne ont permis de mettre au jour 250 sépultures mérovingiennes, une série de bâtiments construits entre l'époque mérovingienne et la fin du Moyen Age et probablement les marges d'un habitat occupé vers l'an Mil.

Les plus anciennes sépultures du cimetière remontent au VIe s. et l'implantation du site pourrait découler de la conquête franque de 507. Il s'agit d'inhumations habillées en fosse, comportant parfois des pièces d'armement. Ces tombes sont concentrées dans la partie ouest de la zone fouillée, un groupement ponctuel ayant également été observé plus à l'est, à proximité des bâtiments postérieurs. Les sarcophages en calcaire se multiplient au VIIe s. à l'est du terrain. Organisés en rangées ou en groupements, ils sont associés à des inhumations de très jeunes enfants enfermées dans des coffrages de tuiles. Les objets les plus tardifs associés à ces tombes remonteraient à la charnière des VIIe et VIIIe s.

Des bâtiments successifs, encore incomplètement dégagés, ont été reconnus dans l'angle nord-est de la fouille. Le plus ancien état observé est un bâtiment quadrangulaire contemporain des sarcophages mérovingiens. Le démontage de son soubassement a permis la découverte de plusieurs sculptures gallo-romaines - paires de torses de Mercure et de figures féminines drapées, base - probablement récupérées dans un sanctuaire proche. Au moins trois bâtiments successifs viennent se juxtaposer ou se superposer à cette structure, le plus récent correspondant à la chapelle d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Ausone d'Angoulême, attesté dans les textes du XIIIe au XVIIIe s. D'autres structures ont été repérées à l'autre extrémité du terrain. Il s'agit d'une batterie de silos piriformes, qui marquent une activité agricole sur le site aux alentours de l'an Mil.

Les témoignages recueillis au cours de cette première campagne montrent l'intérêt du site de la Chapelle pour aborder une série de problèmes historiques encore mal résolus dans cette région : conséquence de la conquête franque de 507, développement des inhumations en sarcophage et des cimetières ruraux *ad sanctos*, réoccupation d'un site funéraire mérovingien par un prieuré médiéval. La seconde tranche de l'opération, qui se déroulera en 1994, permettra de compléter l'étude topographique du cimetière et d'achever le dégagement des bâtiments associés.

B. Boissavit-Camus et B. Farago



Chadenac, La Chapelle. Plan général du site (dessin B. Farago, F. Bambagioni)

fig 5

LA CHAPELLE DES POTS

La Combe des Chaumes

Paléolithique

Le sondage a concerné la zone externe d'une petite cavité comblée. Celle-ci s'ouvre à la base d'une ligne d'affleurement rocheux située sur une pente bien exposée au sud.

Malgré la présence de quelques éclats de silex d'origine anthropique trouvés à l'entrée de la grotte, le sondage n'a révélé aucun niveau d'occupation préhistorique. Le sommet est constitué d'une couche végétale argileuse d'une épaisseur moyenne de 0,30 m.

Immédiatement au dessous, on trouve des blocs d'effondrement puis une couche de limon jaune argileux. A nouveau, à environ 1,20 m de profondeur, on rencontre des blocs d'effondrement qui surmontent une couche argileuse. Celle-ci apparemment très ancienne, est totalement stérile et repose directement sur le substrat rocheux.

La partie interne de la cavité n'a pas été explorée.

A. Dalançon

CORME-ECLUSE

Chante-Grenouille

Age du Bronze

Une première intervention sur ce site découvert par J. Dassié avait eu lieu en 1987. Elle avait indiqué qu'il s'agissait d'une enceinte probablement attribuable au Bronze final. De nouvelles photographies aériennes, par le même prospecteur en mai 1992, ont montré qu'elle avait recoupé une structure plus ancienne, formée d'un

fossé segmenté avec une palissade interne. Un sondage au début de 1993 a montré qu'à nouveau c'était à la protohistoire qu'il fallait rattacher cette aire enclose. Il semble que ce site puisse présenter une séquence chrono-stratigraphique qui ne soit pas sans intérêt.

Cl. Burnez, J.-M. Bouchet et D. Doyen

CRAZANNES

Fonds-Mesnard

Néolithique, Age du Bronze

Dans le cadre de l'opération autoroute A 837, l'expertise menée au cours de l'automne 1992 avait démontré l'existence, au fond du vallon, d'un niveau archéologique contenant du mobilier néolithique piégé sous plus d'un mètre de colluvions. Des structures en creux et des structures horizontales ainsi que des amas circulaires de pierres brûlées ont été dégagés au cours de cette même campagne. Le peu de matériel recueilli ne permettait pas de préciser la période chronologique exacte représentée mais certains indices suggéraient la présence d'une phase ancienne du Néolithique. La rareté de ce type de site dans le Centre-Ouest, où les connaissances sur l'habitat néolithique sont largement déficientes, ouvrait des perspectives scientifiques qui motivaient largement une intervention. La fouille a non seulement confirmé l'existence d'un niveau bien individualisé mais a également révélé une stratigraphie complexe correspondant à au moins trois phases successives au cours du Néolithique et au début de l'âge du Bronze. De nombreux aménagements en creux, ont été repérés au sein des colluvions supérieures.

Sur les bords du vallon, des aménagements linéaires de pierres plates, desquelles dépassent à intervalles

réguliers quelques blocs de grandes dimensions, semblent plutôt attribuables à l'extrême fin du Néolithique ou au début de l'Age du Bronze. Le matériel recueilli est très fragmenté ; toutefois on y trouve des céramiques portant un cordon digité juste en dessous du bord, une pointe de flèche à ailerons et pédoncule ainsi que divers éclats de silex retouchés.

Un niveau intermédiaire, au sein des colluvions, pourrait correspondre à cet épisode, il se présente sous forme d'un lit de plaquettes calcaire sans organisation particulière et contenant un matériel relativement abondant malheureusement très fragmenté ainsi qu'un certain nombre de structures en creux (fosses, trous de poteaux, etc...).

Dans le fond du vallon une forte occupation du Néolithique final est marquée par de nombreux aménagements, sols de cailloutis, trous de poteaux, foyers ainsi qu'un empierrement à base de gros éléments calcaires et un mobilier relativement abondant (anses nasiformes, céramiques décorées dont une forme archéologiquement entière, des grattoirs ainsi que des pointes de flèches à ailerons et pédonculé et des tranchantes).

L'ensemble de ces aménagements a recoupé un niveau antérieur qui s'est révélé appartenir à un Néolithique ancien au sens large (présence de décors digités organisés en registres verticaux, trous de poteaux, fosses, peut-être quelques structures de combustion). La richesse toute particulière, notamment des structures,

du vallon de Fonds Mesnard, liée à une complexité non attendue de la stratigraphie ont provoqué un élargissement des problématiques envisagées, et font de ce site un des gisements majeurs pour la préhistoire récente régionale.

C. Picq, L. Laporte et Th. Lejars

ECHEBRUNE

La Combe des Vaux

Age du Fer

L'ouverture d'un fossé de drainage permet de reconnaître l'existence d'un grand fossé qui, confronté aux photographies aériennes, semble faire partie d'un ensemble important.

Un matériel abondant a pu être recueilli indiquant une appartenance aux débuts du premier âge du Fer. Cette période, grâce aux prospections faisant suite à des

travaux de remembrement ou de drainage, montre un nombre important d'habitats. Etant donné l'abondance de cercles "funéraires" en Saintonge cela n'a rien de surprenant et des recherches systématiques sur ce genre de site devraient se montrer particulièrement fructueuses.

J.-M. Bouchet

GEAY

La Pierre Saint-Louis

Paléolithique et Néolithique

Le site a été découvert et fouillé dans le cadre de l'opération d'archéologie préventive, préalable à la construction de l'autoroute Saintes-Rochefort (A 837). Il se présente comme une formation superficielle stratifiée d'une épaisseur d'environ 3 m qui s'étend le long d'un petit vallon; ce dernier part du haut d'un plateau en direction du ruisseau de la Fontaine de Geay et accuse un dénivelé de 11 m. La partie qui a fait l'objet de la fouille se situe au départ du vallon, entre les cotes 16 m et 13 m et couvre environ 500 m². Les occupations archéologiques se divisent en deux grands ensembles.

Le premier correspond à une occupation du Néolithique récent (groupe des Matignons et/ou phase ancienne du Peu-Richardien). Elle se présente comme un niveau de colluvions où se trouvent mélangées de la céramique et de l'industrie lithique. L'emplacement de l'habitat néolithique devait se trouver sur le rebord du plateau et a été détruit par l'érosion. Le caractère remanié de cet ensemble stratigraphique a amoindri son intérêt scientifique. Une occupation sporadique du Néolithique ancien régional a pu être décelée par la présence de céramique et d'un foyer daté au C14 de 4290 ± 90 av. J.-C. (non calibré). Néanmoins, la fouille n'a pas permis d'individualiser un niveau stratigraphique homogène lui correspondant.

Le second correspond à une occupation du Mésolithique moyen. Elle se traduit par une grande lentille argilo-limoneuse qui se place sous les colluvions néolithiques. Elle contient une industrie lithique abondante et quinze foyers, dont huit de type polynésien (ou encore dénommé trou de combustion). Deux couches ont été individualisées, la première pouvant correspondre à un sol pédologique. Cependant, l'hypothèse retenue est celle d'une importante

occupation ponctuelle qui se placerait sur le haut de la couche 5b (où se localisent la presque totalité des foyers). Les conditions de sédimentation qui prévalaient au temps de l'installation des Mésolithiques auraient perduré après leur départ, entraînant la formation du sommet de la 5b, puis de la 5a. Au cours de sa genèse, elle aurait intégré une partie de l'industrie lithique sous-jacente. Par la suite, elle a été affectée par des remaniements issus des niveaux supérieurs, ce qu'indique la présence de la céramique du Néolithique ancien et récent.

La structuration de l'industrie lithique de la 5a est identique à celle de la 5b, tant dans sa typologie que dans sa technologie, et place son attribution chronologique dans un Mésolithique moyen finissant; elle est corroborée par une datation C14 d'un foyer de type polynésien (5b), qui a donné 6470 ± 110 av. J.-C. (non calibrée).

La céramique intrusive du niveau 5a est constituée essentiellement de petits fragments de poterie attribuables au Néolithique récent. La céramique du Néolithique ancien reste anecdotique par rapport à l'ensemble, et évoque davantage une brève incursion d'un petit groupe qui s'installe environ 2000 ans après l'occupation principale, mésolithique. Ainsi l'hypothèse d'un Néolithique ancien avec une industrie de tradition mésolithique doit être écartée.

Les couches 5a et 5b ont été affectées par quelques remaniements ou intrusions comme dans la plupart des sites de plein air ou en grotte; ceux-ci pourront être relativement bien évalués à partir des données micro-morphologiques.

P. Foucher, J. Musch, R. Guilbert,
A. Boguszewski et L. Laporte

L'HOUMEAU

Aqueduc du Plomb

Moyen Age, Moderne

Déjà identifié en 1972-73 par MM. Bucherie et Menneteau, qui avaient eu l'opportunité de voir sa partie est encore accessible à l'époque, l'aqueduc du Trépied-du-Plomb a fait l'objet d'une expertise archéologique afin d'en préciser la datation.

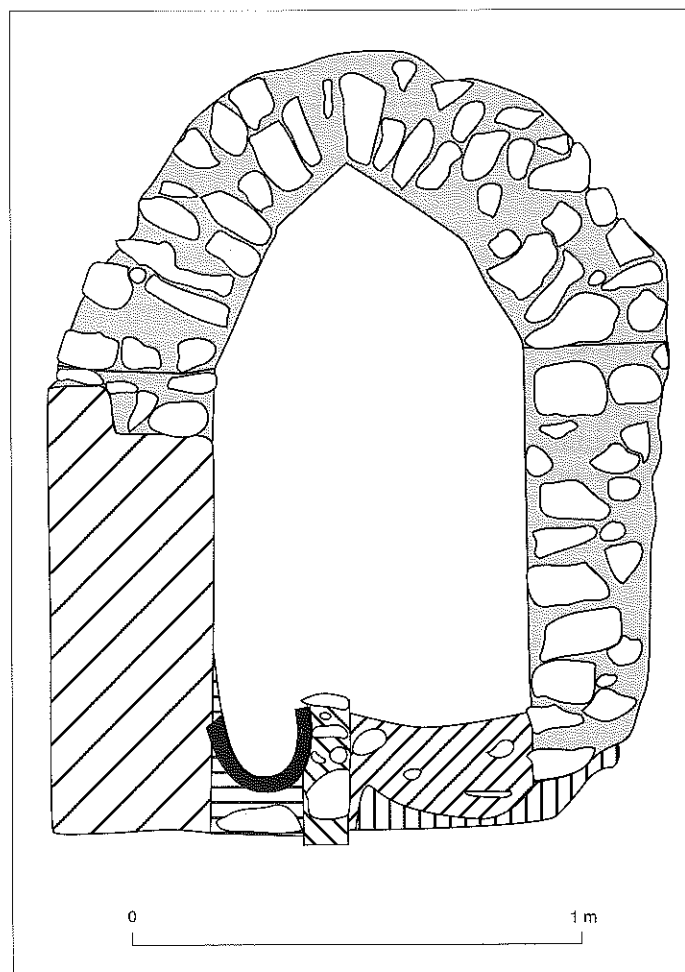
Nous connaissons son tracé sur une longueur de 1200 m environ, grâce aux repérages par photographie aérienne, de direction nord-sud. Nos observations ont été effectuées à l'emplacement d'une cassure faite dans l'ouvrage par l'installation de deux grosses conduites d'eau. A cet endroit, l'intérieur de l'ouvrage fait 0,70 m de large sur 1,20 m de haut. Il est composé d'une canalisation de terre cuite de 0,16 m de large sur 0,16 m de profondeur côté est et d'un trottoir de visite de 0,40 m de large côté ouest. Les murs latéraux et la voûte, faits de moellons calcaires et de mortier blanc (chaux et sable de mer), ont une épaisseur moyenne de 0,30 m.

Bien que sa construction fasse penser à un ouvrage antique, l'aqueduc est très certainement de l'époque médiévale. De plus, pour son installation, on a dû creuser dans des couches protohistoriques et gallo-romaines recouvertes d'une strate naturelle de sédiment de 0,25 à 0,30 m d'épaisseur.

Au début des années 70, les travaux de MM. Bucherie et Menneteau avaient révélé la présence de deux murs parallèles partant des environs proches de la fontaine de Grimeau, à 30 m de là et se dirigeant vers l'aqueduc. La jonction de l'un de ces murs avec l'aqueduc a été dégagée mais aucun lien avec celui-ci n'a pu être établi. Des tessons de céramique, découverts, dans sa tranchée de fondation, le datent du XIV^e s.

Malgré les précisions apportées par la campagne de fouille, nous ne connaissons toujours pas la provenance de l'eau alimentant le port du Plomb. De même, un certain nombre de structures entrevues par photographie aérienne dans son entourage immédiat restent à identifier.

M. Lavergne



L'Houmeau, Aqueduc du Plomb.
Coupe de l'aqueduc à l'emplacement de la cassure
côté nord (dessin B. Texier et K. Rotermond).

fig. 6

MORAGNE

Les Vergnaies de Barat

Néolithique

Le dolmen inédit des Vergnaies de Barat, à Moragne, fut découvert au cours du premier labour d'un ancien pré marécageux. Le monument, au fond d'un petit vallon, était presque entièrement noyé dans les colluvions et plusieurs niveaux d'alluvions.

La chambre, quadrangulaire, a son grand axe orienté nord-ouest/sud-est. Elle est limitée sur 3 côtés par 3 orthostates. Un parement, la façade tournée vers l'extérieur, fermait l'extrémité sud-est. L'espace interne devait atteindre 2,30 m x 2,00 m. Son contenu n'a pas

été fouillé. Une à deux assises de pierres, posées à plat, se trouvaient au nord-ouest et au sud-est de la chambre. Sur les côtés, en revanche, ce dispositif laissait place à un cailloutis. Cet aménagement subovale, peut-être dégradé, n'a pas de limite extérieure nette. C'est plus une aire empierrée qu'un véritable tumulus. Plusieurs alignements de pierres plus que des parements, ont été reconnus à l'intérieur de cet aménagement. Deux d'entre eux matérialisent un accès à la chambre, qui ouvrait au sud-est, suivant son grand axe.

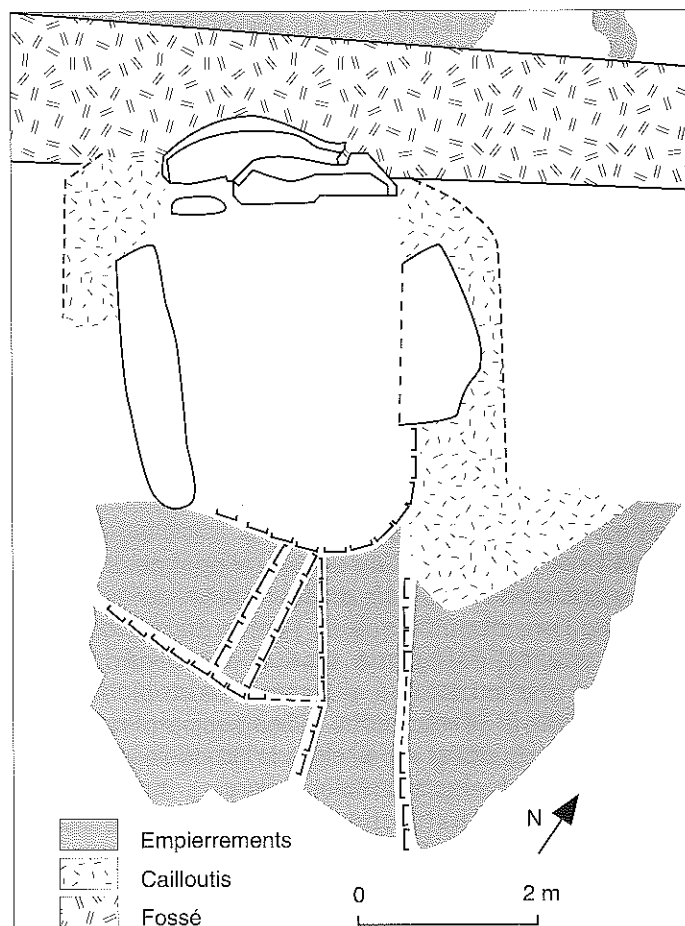
Le mobilier retrouvé tout autour du monument, mais surtout devant le parement sud-est, est constitué d'environ 450 objets. Le mobilier lithique représente plus de la moitié des pièces. Le silex provient essentiellement des terrasses de la Charente. Le seul de ces objets datable avec précision est un long grattoir en silex du Grand-Pressigny façonné sur un poignard usagé. Les tessons de poterie mis au jour sont attribuables à un faible nombre de vases campaniformes. Un tesson porte un décor de coups d'ongles. Parmi le calage d'un orthostate se trouvaient la base et la racine de 3 bois gorgés d'eau, dont un porte un biseau d'origine vraisemblablement anthropique.

Nous avons également étudié la succession des sédiments déposés au fond du vallon depuis la construction du monument. Elle est constituée de 3 niveaux de tourbe, de 2 niveaux d'alluvions argileuses, de colluvions et du sol actuellement mis en culture.

Le "dolmen" n'est pas construit sur le substratum mais sur des alluvions d'origine et de formation inconnues.

Ce monument, par le matériel qu'il a livré, comme par ses particularités, est attribuable au Campaniforme. Il est typologiquement proche des coffres contemporains connus par ailleurs, en Bretagne par exemple, si ce n'est qu'il dispose d'un accès structuré. Ceci pose un problème typologique. Ce monument n'a pas d'équivalent en Poitou-Charentes.

F. Bouin



Moragne, Les Vergnaies de Barat. Relevé des structures (dessin F. Bouin).

fig. 7

PERIGNAC

La fosse du Peuchin

Néolithique

Le site fut découvert par J.-M. Bouchet en 1986 alors qu'il surveillait le recalibrage du Gua. Une des berges laissait apparaître en section, sous un mètre de limons et d'argiles alluviales, une large fosse, entaillée sur 0,30 m dans une terrasse résiduelle et dans la craie campanienne. Un matériel assez original fut alors ramassé dans la section, dont quelques silex et des tessons incisés après cuisson.

La structure a une forme irrégulière, grossièrement ovale, de 4 m de large pour une longueur atteignant probablement le double, mais la partie la plus profonde, située à l'est, a été amputée par le ruisseau. En position centrale, deux fosses circulaires de 1 m de diamètre environ, surcreusant la structure sur 0,20 m, contenaient des blocs calcaires bleuis par le feu et quelques charbons.

Le matériel recueilli trouve difficilement des éléments de comparaison dans les ensembles néolithiques régionaux. La céramique, se distingue par ses moyens

de préhension qui comprennent des anses coudées plus ou moins larges et des anses rubanées portant deux mamelons. Les décors sont rares, composés essentiellement de champs pointillés, mais également d'incisions faites avant ou après cuisson ainsi que quelques impressions en "grains de riz" et des empreintes de doigts en ligne verticale. L'industrie lithique, en dehors d'un fonds classique comprenant grattoirs, perçoirs, raclettes, pièces à dos, et haches polies, présente également des caractères originaux à travers ses armatures : elles sont foliacées à encoche basilaires (deux éléments), foliacées bipointes (deux éléments) ou encore pédonculées à ailerons courts (un élément).

Bien que cette série dans son ensemble ne se rattache encore à rien de connu en Centre-Ouest, elle se place de toute évidence dans une ambiance Néolithique final - Chalcolithique par certains éléments céramiques, ses armatures, ses couteaux à tranchant retouché.

P. Fouéré

L'activité des carrières de pierre est assez mal connue de façon générale et particulièrement dans le Centre-Ouest. Malgré de petites carrières découvertes fortuitement en milieu rural, non datées, et quelques observations ponctuelles lors de fouilles de sauvetage en milieu urbain, l'activité artisanale de l'extraction de la pierre est encore très partiellement appréhendée dans la région, tant pour les époques romaine et médiévale que pour la période moderne.

Devant l'intérêt particulier du site et l'aspect novateur de cette recherche, l'étude a été menée selon deux objectifs, l'un ethnologique et l'autre archéologique. L'approche ethnologique vise à comprendre les techniques d'extraction contemporaines, encore traditionnelles, et l'évolution du milieu socioprofessionnel des carrières du début du siècle à la fin de l'exploitation en 1950. L'approche archéologique vise à mettre au jour des lieux d'extraction comblés et à étudier précisément des fronts de taille afin de proposer une datation des premières exploitations. Trois méthodes complémentaires ont été utilisées : la recherche en archives (publiques et fonds privés) ; la rencontre et les entretiens avec des descendants de carriers et des témoins du début du siècle ; le relevé systématique des carrières et l'étude de 14 lieux d'extraction (5 salles encore visibles aujourd'hui et 9 sondages archéologiques). Ces trois méthodes de travail ont apporté des renseignements d'ordre technique, social et économique.

Les données techniques :

La pierre de Crazannes est un calcaire crayeux, assez homogène, qui a été exploitée selon deux techniques : à ciel ouvert ou de façon semi-souterraine. L'extraction de la pierre procède par plusieurs étapes et nécessite des outils différents : la découverte (enlever la terre végétale et la mauvaise pierre) se fait avec une pioche ; l'extraction elle-même (tranchées autour du bloc) avec un pic à trancher, des coins et des paumelles ; la rectification du bloc extrait avec un pic à brocher et un marteau-taillant. Le transport des blocs de pierre se fait ensuite par charrettes (dont 3 ont été retrouvées dans les carrières) et leur manipulation avec une chèvre ou une grue. L'observation des différents lieux d'extraction, et l'aide de J.-C. Bessac, ont permis de proposer une évolution des traces d'outils selon les périodes d'exploitation. Un front de taille romain a ainsi été identifié ; aucune trace médiévale n'a pu être repérée

dans les carrières situées sur l'emprise ; le début de l'exploitation est attribué à l'époque moderne et la fin dans les années 1950.

Les données sociales :

Jusqu'à la fin du XVIII^e s., toutes les exploitations sont soumises à des impôts et l'exploitant de carrière dépend exclusivement du seigneur. Après 1789, l'on constate un morcellement des exploitations qui correspond en fait au parcellaire et à la propriété du sol. Tous les propriétaires de carrières ne sont pas carriers : un grand nombre louent leurs propriétés ou sont associés avec un carrier qui tire la pierre. Le marchand de pierre intervient aussi dans cette organisation : soit il exploite directement certaines carrières et emploie alors des ouvriers, soit il s'associe avec des carriers auxquels il loue des terrains et il conserve le monopole de vente du produit. Dans les deux cas, c'est lui qui assure le transport et trouve les débouchés commerciaux.

Le carrier peut avoir deux statuts sociaux différents : soit il est "carrier-professionnel", soit il est aussi agriculteur et l'activité de la pierre constitue un apport supplémentaire. Dans une période d'essor économique général de la pierre, son salaire est de toute façon plus élevé que pour des artisans de même catégorie.

Les données économiques :

La demande de la pierre a évolué au cours des siècles : à une demande locale et spécifique qui a probablement toujours existé (construction, activité agricole, funéraire), répond une forte demande destinée à l'exportation. Le commerce et la diffusion de la pierre de Crazannes ont été considérablement accrus par la proximité de la Charente, rivière navigable. La pierre, embarquée au Port de la Touche à Crazannes, part jusqu'à la Rochelle où elle prend des destinations variées, principalement vers les villes côtières de l'océan atlantique (Biarritz, Bilbao, Anvers, Cologne, etc.)

La renommée de la pierre de Crazannes semble dater de la fin du XVII^e s. ou du début du XVIII^e s.

L'apogée de l'exploitation se situe entre 1850 et 1914 ; elle diminuera ensuite considérablement, avec une relance vers 1922, pour s'éteindre définitivement vers 1950. La technique traditionnelle et le métier de carrier disparaissent alors pour laisser place à des entreprises industrielles.

A. Bocquet et Z. Valat

PORT D'ENVAUX

Le Fief du Chaïl

Age du Bronze

La fouille de sauvetage entreprise sur le site du Fief du Chaïl a eu lieu dans le cadre de l'opération autoroutière A 837. Les structures (enclos circulaire et vestiges de constructions), sont apparues fortement érodées et les liens stratigraphiques ont disparu.

Le fossé du Fief du Chaïl délimite une aire circulaire d'un diamètre extérieur de 13,5 à 14 m. La tranchée est conservée sur 0,15 m de profondeur et possède une interruption interprétée comme un accès. La destination funéraire est attestée par la présence d'une sépulture aménagée dans le fossé et contemporaine de l'occupation originelle de l'enclos. La cavité interne, rectangulaire, correspond probablement à l'emplacement d'un coffrage de bois à l'intérieur duquel le corps a été placé. Celui-ci devait reposer sur un aménagement particulier du fond du coffre, en matériau périssable, tel que litière ou peau. Le calage du coffre était assuré par une quinzaine de gros rognons de silex, délibérément choisis en fonction de leur poids. Le squelette de l'enfant

d'environ 7 ans est très mal conservé.

Des vestiges de constructions quadrangulaires ont été repérés à proximité de l'enclos funéraire. Seuls subsistent les trous de poteaux (greniers ?) creusés dans le substrat calcaire.

Le matériel céramique est extrêmement rare sur le site mais atteste d'une occupation au cours de l'âge du Bronze ancien ou moyen. Les éléments les plus typiques proviennent du remplissage du cercle.

La tombe du Fief du Chaïl présente toutes les caractéristiques d'un véritable monument funéraire avec une "chambre" interne soigneusement aménagée au sein d'une construction de dimensions plus importante. L'ensemble du site constitue une découverte tout à fait intéressante qui permet d'aborder le traitement des enfants au sein de l'ensemble des pratiques funéraires à l'âge du Bronze malgré des éléments de comparaison encore peu nombreux.

P. Ernaux et B. Farago

PORT DES BARQUES

Ile Madame

Paléolithique, Néolithique

Façon (1968) avait reconnu, à la partie supérieure des falaises nord de l'île Madame, d'épaisses alluvions fluviales anciennes. Ces sédiments, composés d'argile, de sables et de graviers, représentent les alluvions des hauts niveaux abandonnées par la Charente au Pléistocène. Bien que dans l'île Madame elles soient constituées, pour leur majeure partie, par des argiles sableuses résiduelles ravinant les calcaires du Cénomani supérieur, elles présentent à leur sommet deux niveaux à cailloutis quartzeux plus ou moins bien individualisés qui livrent un important matériel paléolithique. La richesse des gisements de surface

permet également de reconnaître une grande variété de silex paléolithiques, mésolithiques et néolithiques, auxquels viennent s'ajouter localement des vestiges protohistoriques, gallo-romains et médiévaux.

Cette opération préliminaire ayant eu pour objectif la reconnaissance de la stratigraphie des différents niveaux archéologiques, peu de matériel a été récolté. Par conséquent, le moustérien de type Quina qu'avait découvert Façon (1967, 1968), le Mésolithique de type Tardenoisien et le Néolithique Peu-Richardien, reconnus en surface par divers amateurs locaux, n'ont pu être encore objectivement identifiés.

D. Néraudeau

LA ROCHELLE

9, rue La Noue

Moyen Age

La découverte de squelettes dans une cave, rue La Noue, a provoqué une intervention de sauvetage dans un quartier périphérique de la vieille ville de La Rochelle. Il s'agissait des derniers niveaux de sépultures d'un cimetière qui occupait un îlot coincé entre le fossé du

rempart médiéval occidental et le chenal menant au port primitif de la ville.

L'implantation de ce cimetière, extra-muros, peut remonter à la fin du Moyen Age ou au début de l'époque moderne. Il est signalé au XVe s. sous le nom de

"cimetière des clercs" et sera abandonné lors de l'extension de la nouvelle enceinte et de la construction d'un nouveau quartier aux XVII-XVIII s. Vingt-deux individus ont pu être repérés, tous en position de décubitus dorsal, orientés approximativement est-ouest. Certains avaient leurs membres supérieurs le long du corps ou croisés sur le bassin. Aucun mobilier n'accompagnait les squelettes qui étaient disposés en pleine terre sans aménagement funéraire apparent. Les trois-quarts des inhumations dégagées ont été bouleversés par le damage du sol en chaux de la cave du XVIII s. Un sondage parmi les sépultures a démontré une occupation antérieure remontant aux XIII-

XIV s. Il s'agit de sols aménagés sur lesquels ont été trouvés des restes alimentaires, céramiques glaçurées provenant des ateliers de la Chapelle-des-Pots, monnaie, méreaux en plomb. Cet aménagement a été réalisé sur des remblais importants et un comblement marin qui ont permis une occupation extra-muros sur la zone marécageuse qui bordait la ville médiévale. Ce remblai peut provenir du creusement du fossé doublant l'enceinte réalisé en 1173-74 au moment des troubles qui ont secoué la région, occasionnés par la révolte des fils de Henri II contre leur père, roi d'Angleterre et seigneur de La Rochelle.

E. Normand

SABLONCEAUX

Abbaye

Moyen Age et Moderne

L'opération archéologique a consisté à observer et coter les niveaux sur le tracé du drainage prévu à l'emplacement de la galerie sud du cloître, le long du bâtiment actuel. Pour connaître la largeur de la galerie du cloître, un premier sondage, de 3,30 m x 0,90 m a été ouvert perpendiculairement au milieu à la tranchée (à 17,50 m de l'angle sud-est du cloître). L'argile naturelle est visible entre +2 et +4 cm au-dessus de la première marche de la salle capitulaire, le rocher étant lui à -3 cm dans le sondage 1. Un niveau de cailloutis blanc correspond à la construction du cloître. Il apparaît entre +4 et +10 cm. Le sol médiéval a été entièrement récupéré et son revêtement en carreaux de terre cuite, dont certains éléments sont glaçurés et ornés, a été intégré dans le mortier de pose d'un nouveau pavage, en dalles de pierre, réalisé au XVI ou XVII s. A cette occasion, l'accès à une salle située au sud du bâtiment actuel a également été rehaussé, salle dans laquelle on descendait primitivement et qui devient alors de plain-pied. Ce dallage, repéré à l'est et à l'ouest de la tranchée de drainage, apparaissait entre +13 et +21 cm au-dessus du niveau d'entrée de la salle capitulaire. Cette intervention a permis de remarquer l'ancienneté des fondations du bâtiment situé au sud du cloître : fondation sur ressaut (+40 cm) renforcée de légers contreforts. Si le mur bahut de la galerie sud du cloître a été détruit à la fin du XVIII s. ou au début du XIX s.,

son négatif permet de restituer une largeur de 2,10 m pour la galerie et de 1,60 m pour la fondation du mur bahut.

Afin de comprendre la transition entre le cloître et la salle capitulaire, excavée en 1972 et située à un niveau nettement inférieur du cloître, un autre sondage a été fait au sud de l'entrée de la salle capitulaire, à l'emplacement de la galerie, en même temps qu'un balayage de l'entrée de la salle du chapitre. Ce secteur s'est révélé complètement détruit par les travaux antérieurs (destructions post révolutionnaires, fouilles archéologiques de 1972 et travaux de restauration et d'aménagement divers). Toutefois, la présence du substrat naturel permet de confirmer que cette galerie orientale était plus haute que le niveau (XIV s. ?) de la salle capitulaire. La marche supérieure est à 0, les carreaux de terre cuite en place, situés à l'entrée de la salle capitulaire à sont +1 cm, la marche inférieure à -18 cm, la banquette inférieure à -26 cm (niveau actuel en bas des marches à -29 cm), le ressaut externe de la salle capitulaire à l'entrée de la salle et dans le sondage situé à 1,50 m au sud, est à +20 cm soit 20 cm plus bas que le ressaut du bâtiment sud. Il n'est pas impossible que l'on montait d'une marche supplémentaire (4 au lieu des 3 supposées en 1972) pour accéder à la partie sud du cloître. En revanche, dans la galerie sud du cloître, on redescendait en pente douce depuis l'angle oriental.

B. Boissavit-Camus

SAINT-BRIS-DES-BOIS

Abbaye de Fontdouce

Moyen Age

En préalable aux travaux de drainage et de mise en valeur, trois sondages ont été réalisés dans l'abbaye cisterienne et bénédictine de Fontdouce, à proximité des chapelles romanes superposées. Le premier sondage a révélé la présence d'un bâtiment de la fin XIe, début XIIe s. ouvrant

à l'ouest et devant posséder un accès direct à la chapelle basse. De construction très soignée ce bâtiment était doté d'une très belle porte. Un nouvel édifice a aussi été mis au jour dans le deuxième sondage situé contre la terrasse moderne, à quelques mètres du

précédent. Il s'agit d'un bâtiment de très belle facture datable de la fin du XI^e ou début du XII^e s., et qui n'a pas, contrairement à l'autre bâtiment, souffert de l'incendie.

Ces deux édifices, vraisemblablement contemporains des chapelles romanes dessinant un espace clos sur au moins trois côtés n'appartiennent sans doute pas à un

cloître au sens strict du terme car ils ne s'ouvrent pas sur un préau.

Un nouveau réseau de canalisations des XI^e-XII^e s. a été mis au jour dans les deuxième et troisième sondages. Il vient compléter celui déjà connu et formant un réseau hydraulique plus complexe qu'il n'y paraissait.

M. Berbuto

SAINT-CESAIRE

La Roche à Pierrot

Paléolithique

La séquence chronostratigraphique mise en évidence à Saint-Césaire comprend une série de niveaux aurignaciens, du Castelperronien (ensemble jaune) puis plusieurs niveaux de Moustérien à denticulés et de Moustérien de tradition acheuléenne (ensemble gris). Le sondage réalisé en 1993 avait pour but de préciser les contacts entre la base de l'ensemble jaune (Ej) et le sommet de l'ensemble gris (Eg) dans la partie nord du gisement c'est-à-dire de vérifier le plus précisément possible la stratigraphie des sous-ensembles contenant du Castelperronien. Le sous-ensemble (Ejop.sup) où ont été découverts les restes néandertaliens apparaît bien,

également dans cette partie du gisement, comme une formation homogène avec des caractéristiques sédimentologiques nettes. L'ensemble de l'industrie lithique qu'il renferme paraît bien en place et ne semble pas avoir subi de déplacement notable. Des pointes à dos ainsi qu'une partie du matériel lithique (burin, grattoirs, foliacé) confirment bien le caractère castelperronien de cette partie du gisement, même si on note un nombre assez élevé de racloirs de grande taille. Peut être ces derniers sont-ils à mettre en rapport avec un important amas d'ossements de bovidés découvert dans ce secteur.

F. Lévêque

SAINTE-RADEGONDE

La Grosse-Pierre

Néolithique

L'ouverture de ce chantier est commandée par la nécessité d'achever l'étude de ce dolmen. La reprise de la fouille avait pour préalable le déplacement de 4 gros fragments de la dalle de couverture. L'objectif de cette campagne était de poursuivre la reconnaissance du pourtour du tumulus dans sa partie nord. Le parement de la façade ouest, dans cette zone, a pu être mis en évidence ; il se trouve conservé sur une hauteur de 0,60 m et a été reconnu sur une longueur d'environ 2,30 m. Une tranchée ouverte à 1 m au nord nous a fait constater la destruction du parement dont seules 2 pierres d'assise ont pu être observées. L'angle nord-ouest du tumulus n'a pas encore été retrouvé.

Un autre sondage ouvert sur la face nord nous a fait reconnaître un parement très arasé qui ne subsiste que

sur 2 ou 3 assises soit 0,20 à 0,40 m de haut.

Le matériel recueilli est peu abondant et hors place. Plusieurs tessons de céramique appartiennent à des vases connus par les remontages effectués à la suite de nos premiers travaux : tessons d'un beau vase décoré - un grand fragment d'un vase à carène aiguë et col assez raide, permet une meilleure appréciation de la forme et dimension de ce récipient qui ne nous était connu que par quelques fragments de carène. Un tesson représente environ le quart d'un tout petit vase globuleux d'environ 6 cm de diamètre pour autant de haut à l'intérieur. Le lithique n'est représenté que par un triangle à retouches abruptes des petits côtés.

J. Gachina

SAINTES

Diconche

Néolithique

Le site de Diconche, qui depuis 1987 donne lieu à un sauvetage programmé, a été en grande partie détruit par l'implantation d'abord d'une usine de traitement des eaux puis par celle de la rocade sud. Les photographies aériennes, ainsi qu'un repérage sur le terrain, ont permis de localiser ce qui apparaissait comme une structure circulaire ouverte sur une diaclase. Une exploration en 1988 des niveaux supérieurs révéla une incroyable richesse en artefacts (plus de 45.000 tessons et 80.000 silex). La fosse, d'environ 15 m de diamètre, fait l'objet d'une fouille depuis 1991.

La campagne de 1993 nous a permis de mieux cerner les problèmes posés par cette structure inhabituelle dont l'exploration a atteint 6 m de profondeur. Il semble que la diaclase était vide au moment de l'occupation peu-

richardienne ou qu'elle ait été vidée à cette époque. Un surplomb important s'est effondré en plusieurs étapes entraînant chaque fois des artefacts, peu-richardiens uniquement au début, puis accompagnés de témoins des "Inconnus de Diconche". Il se confirme que pendant l'Artenac le creux subsistant - environ 3 m actuellement auxquels il faudrait ajouter au moins un mètre prélevé par l'érosion - a été utilisé comme dépotoir. La couche 3b de 1992, qui n'est pas à la base des couches arténaciennes, a donné une datation qui semble très haute pour du Néolithique final -4400 ± 80 (Gif 9419). Sous réserve d'une confirmation statistique, il a été noté au cours des trois années de fouille une évolution dans le corpus céramique, qui pourra faciliter, par extrapolation, le classement chronologique des enceintes successives.

Cl. Burnez

SAINTES

37-39, rue du Bois d'Amour

Gallo-romain

La construction d'immeubles à usage d'habitation aux 37-39, rue du Bois d'Amour a entraîné la réalisation d'une fouille de sauvetage. Dans un quartier où l'on ne connaissait presque rien à l'exception des thermes de Saint-Vivien situés à 100 m plus au nord, nous avons mis au jour un ensemble de constructions et de structures qui permettent de reconstituer l'histoire et la fonction de cette partie de la ville de Saintes.

Dès l'époque augustéenne, et peut-être avant, un (ou plusieurs) atelier de potier est implanté sur le site. La production de céramique fumigée est la même que celle des autres fours déjà reconnus à Saintes. Elle évolue au cours du premier siècle ap. J.-C. vers une production en pâte brune. L'atelier se restreint en surface mais les fours se multiplient. Dans la seconde moitié du I^{er} s., la cuisson ne se fait qu'en atmosphère oxydante. On notera comme production remarquable celle, probable, d'antéfixes de très bonne qualité, et surtout celle de lampes à suif dont ce serait le premier atelier connu dans l'ouest de la Gaule.

Malgré une restructuration du secteur vers la fin du I^{er} s., la fonction économique se renforce. Elle se traduit par la construction d'un entrepôt de taille modeste, mais de belle qualité (petit appareil régulier, assises de briques, système d'assainissement, seuil monolithique). Au cours du II^e s., le bâtiment primitif en L est agrandi pour former un entrepôt rectangulaire divisé en trois nefs par deux rangées de piliers. Il s'agit là des premiers bâtiments de ce genre reconnus comme tels à Saintes. Leur présence au bord de la Charente ne doit pas étonner. Même s'ils risquaient d'être inondés par les crues du fleuve, ils

étaient bien situés par l'acheminement des marchandises qui se faisait en grande partie par voie d'eau. Leur présence semble indiquer l'existence d'un port à cet endroit. Encore était-il plus probable que le port de Saintes s'étendait tout le long du fleuve avec des secteurs à usage spécifique. Ainsi, au XVI^e s., ne dénombre-t-on pas moins de quatre ports sur la rive gauche de la Charente, dont le port des frères Cordeliers situé à environ 300 m au sud. Un habitat se tient sur les flancs de la colline Saint-Vivien, à l'abri des crues. Les constructions domestiques sont de faible importance, les maisons sont allongées et divisées en une succession de pièces. L'ensemble du site est desservi par un réseau modeste de voies associées à un escalier. Il permet la circulation entre les différents niveaux de terrasses. Ce réseau n'est pas orienté suivant les principaux axes de la voirie urbaine.

Au cours du II^e s., un ensemble de caniveaux en pierre est installé au nord de l'entrepôt, à proximité d'un puits. Leur tracé est assez curieux et ne s'explique pas véritablement. Leur usage est aussi énigmatique. La présence de bacs en pierre associés aux caniveaux pourrait faire penser à un usage lié au nettoyage des textiles.

La partie basse du site est incendiée vers le milieu du III^e s., alors que l'habitat de hauteur est abandonné. C'est durant cette époque qu'une sépulture (foetus déposé dans une céramique) est aménagée dans les ruines. D'autres seront réalisées par la suite à une date indéterminée.

Phénomène intéressant, dès le début du IV^e s., le site

est réoccupé en plusieurs endroits, avec en particulier la construction d'un mur de plus de 40 m de longueur. Cette observation confirme l'hypothèse d'une occupation hors des remparts nouvellement construits (dès la fin du III^e s. ?) et qui avait déjà été notée pour

les thermes de Saint-Vivien.

Par la suite le site n'est plus occupé que par des champs, les quelques constructions médiévales (dont une cave ?) restent très anecdotiques.

J.-P. Nibodeau.

SAINTES

Clinique Richelieu

Gallo-romain

L'intervention sur le site de la Clinique Richelieu, fait suite à un premier sauvetage urgent réalisé en 1992, qui a révélé la présence de fosses et de constructions reprenant le cadastre observé sur le site voisin de la Bibliothèque Centrale de Prêt. Cette intervention, précédant l'extension de la clinique Richelieu, nous a permis d'observer une série de structures en creux (fosses) probablement liées à un artisanat, puis utilisées comme dépotoirs. Ces aménagements apparemment homogènes semblent avoir des fonctions bien distinctes. La structure la plus ancienne, puits ou silo (avec un comblement augustéen), présente des aménagements dans ses parois permettant ainsi un accès à la structure. Une structure de forme carrée et maçonnée sur les trois-quarts de son creusement apporte la preuve d'une utilisation comme bassin, lieu de stockage ou

d'entreposage. Une autre, au creusement très régulier (paroi lissée), montre un aménagement sur ses bords supérieurs faisant penser à un poutrage. Nous pouvons aussi remarquer la présence d'un agencement externe à la structure lié à un appentis ou une clôture. De plus, la présence d'une dans le fond de celle-ci confirme l'hypothèse d'une utilisation en bassin.

D'autres structures demeurent problématiques. Peut-être sommes-nous en présence de fossés ou tranchées de récupération de murs recoupant, pour certains, des aménagements abandonnés fin I^{er}-début du II^e s. ap. J.-C.

La présence de ces bassins, fosses et fossés est liée à un artisanat proche qui pourrait, malgré le peu d'indices, appartenir à une teinturerie ou une tannerie.

K. Robin

SAINTES

Rue P. Loti

Gallo-romain

Une opération de fouille de sauvetage s'est déroulée au nord de la clinique Richelieu (parcelle BR 529).

Les traces archéologiques, de peu d'importance, étaient concentrées sur la moitié sud de la parcelle : il est probable que les limites de l'urbanisation antique dans ce secteur aient été atteintes. Ainsi la voie observée sur le site voisin de la Bibliothèque Centrale de Prêt ne semble pas se prolonger sur ces parcelles. Le site a tout d'abord été percé par des fosses d'extraction du calcaire superficiel. Ce matériau était probablement destiné à la confection de sols en calcaire pilé. Ces extractions ont eu lieu pendant tout le premier siècle de notre ère, mais l'activité fut peu intense : les fosses sont peu nombreuses et n'occupent qu'une surface réduite.

Au sud, la parcelle est bordée par des tranchées de récupération. La présence de deux bases grossièrement maçonnées en calcaire pourrait indiquer un accès antique.

L'activité potière est marquée par deux fours qui se sont succédés : l'aire de chauffe du petit four ovale, à l'est, a été réduite par l'implantation d'un four plus important. La

construction de ce second four a eu lieu à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. de notre ère.

Le petit four ovale, d'orientation ouest-est, semble avoir été destiné à la production de céramique commune grise : en base de comblement ont été découverts un nombre important de pieds de coupes tripodes, parfois vitrifiés, témoignant de la période d'activité. La forme produite est une coupe tripode à fond hémisphérique marqué de gorges de réglage renforçant l'adhérence des pieds.

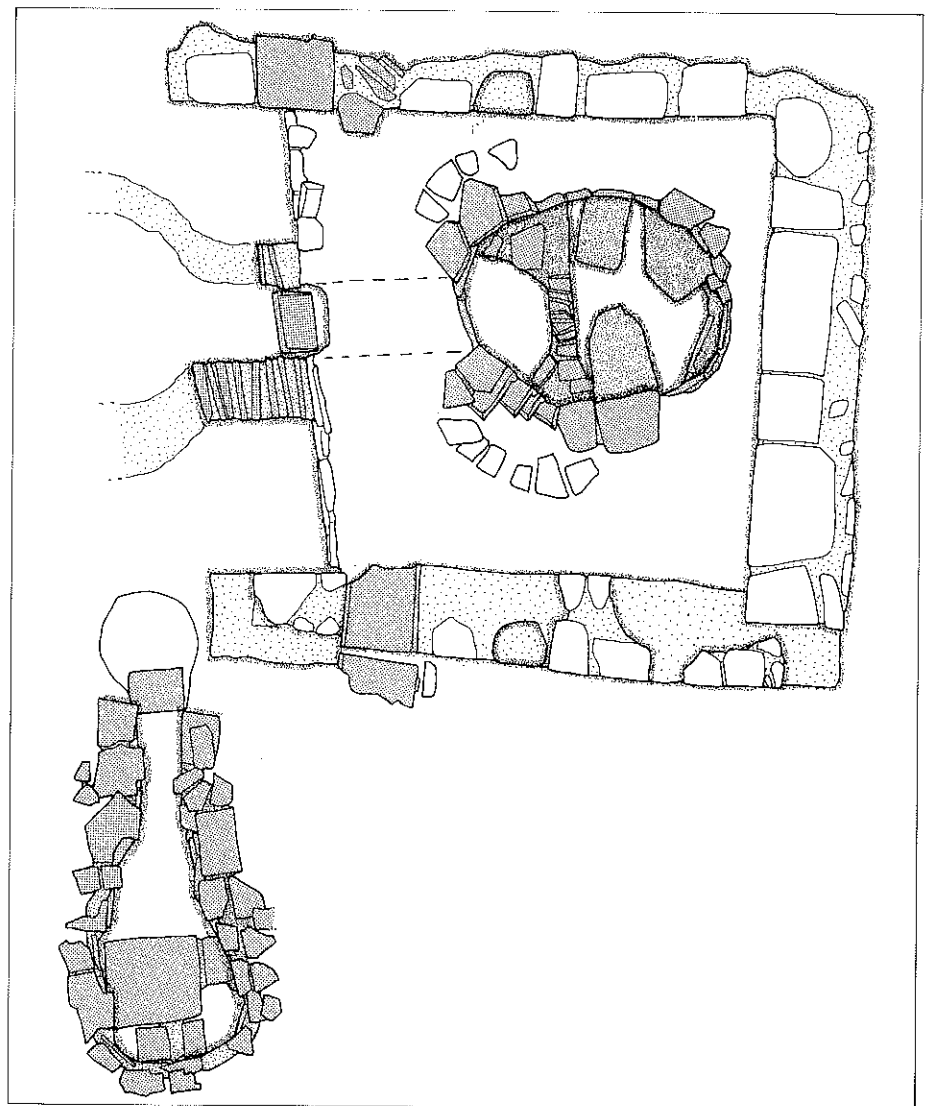
Le grand four, d'orientation sud-nord, a subi plusieurs remaniements. Initialement le four est circulaire, à éperons en briques soutenant la sole. Par la suite, une arche a été ajoutée à la sortie de l'alandier, sans doute pour une meilleure répartition de la chaleur dans la chambre de chauffe. La gueule est bordée par des *tegulae* semblant prolonger l'alandier. A l'entrée de celui-ci une *tegula* en pente devait faciliter le nettoyage du four. Le four est lui-même inclus dans une structure rectangulaire en calcaire. Les deux murets se trouvant à proximité de l'aire de chauffe pouvaient soutenir un

auvent.

Un nombre important de productions surcuites ou trop peu cuites avaient été rejetées dans l'aire de chauffe, permettant d'assurer que ce four a travaillé tant en mode oxydant qu'en mode réducteur. L'essentiel de la production est constitué de cruches en céramique commune rouge d'un type non publié : lèvre à bourrelet, col à manchon cannelé vertical, panse ovoïde reposant sur un fond plat. Un bourrelet d'argile rapportée à la base forme pied annulaire. L'anse unique, nervurée, est fixée à la base du manchon. La forme a également été fabriquée dans l'atelier du canal de dérivation, mais se distingue de ces productions par l'attache de l'anse sur la panse, toujours renforcée par des griffes à Montlouis. Une variante, également connue sur le canal, possède un col légèrement évasé. Le four a également produit, mais en très petite quantité, des cruches à lèvre en amande du type S.429. La céramique commune grise est principalement représentée par des vases S.250 décorées à la molette : 2 types de molettes sont assurément rattachables à cet atelier.

L'atelier cesse probablement son activité dans le courant du II^e s., sans qu'on puisse apporter plus de précisions, en l'absence d'éléments fiables de datation.

J.-F. Buisson



Saintes, rue Pierre Loti. Plan des deux fours de potier des I^{er}-II^e s. (dessin M. Coutureau).

fig. 8

SALIGNAC-SUR-CHARENTE

Prés des Rois

Gallo-romain

Découvert de manière fortuite au printemps de 1992 lors de travaux de remembrement, le site antique des "Prés des Rois" se situe dans la zone de confluence entre le fleuve Charente et son affluent le Né. Il doit correspondre à une petite station à vocation économique, dans un contexte fluvial. C'est la première fois que cette problématique peut être abordée dans la vallée de la Charente. Des recherches subaquatiques sont menées en parallèle.

En 1993, nous avons confirmé les résultats obtenus l'an passé. Les vestiges d'une architecture de terre et de bois (solins, cloisons de torchis) caractérisent dans un premier temps une occupation d'époque augusto-tibérienne. La découverte d'un radier de foyer évoque un habitat. Du mobilier de haute époque vient confirmer cette datation : céramiques, monnaies (Contoutos), et

bijoux (fibules, intaille).

Un nouvel ensemble architectural s'implante au cours du III^e s. peut être dans la deuxième moitié. Il s'agit à nouveau d'une architecture de type précaire : alignements de moellons et blocs calcaires, trous de poteaux raidisseurs, tranchées de poutres sablières basses. Nous avons cru reconnaître un habitat au sol soigné, un bâtiment attenant cloisonné (peut être un entrepôt avec vases à conserve découverts *in situ*) et une vaste cour ouverte disposant d'un puits. Ce puits, profond d'environ 3 m, a pu servir à l'alimentation en eau potable dès le Haut-Empire. Il a été bouché vers la fin du III^e s. Dans son comblement, on remarque surtout des éléments organiques (noix, noisette, noyaux de pêche, de prune, de cerise et pépins de raisins) et des fragments de carapace de crabe.

Le site doit être déserté vers la fin du IV^e s. ou au début du suivant. Durant cette période, les habitants du voisinage vont utiliser les lieux comme nécropole pour des nourrissons. Trois ou quatre sépultures ont été

mises au jour, directement sous la couche d'humus. Aucun mobilier funéraire n'a été remarqué ; aucun aménagement particulier n'a été observé, excepté pour l'une d'elles qui était couverte d'une *tegula*.

C. Vernou

SEMUSSAC

Château de Didonne

Néolithique

Le site néolithique du Château de Didonne a été découvert par photographie aérienne révélant une importante concentration d'enceintes fossoyées. Il a par la suite été confirmé au sol par Cl. Burnez et J. Dassié.

Des travaux routiers ont affecté pas moins de 7 structures (fossés, palissades...). Seul un plan d'ensemble a pu être réalisé. La prospection des déblais a été plus productive. La faune très importante comprend des bovidés, des ovicapridés et du cochon domestique, l'aurochs pourrait aussi être représenté. La céramique est d'une qualité moyenne. Les dégraissants abondants mais de petite taille semblent être sableux et quartzeux. Les surfaces sont le plus souvent rouges. Quelques

décors peu richardiens maritimes et des fragments de grands vases à provisions avec bourrelet espacé et parallèle à la lèvre ont été recueillis. Le lithique très pauvre et atypique comprend une armature tranchante, un grattoir, un denticulé grossier et un petit outil long de 2,5 cm en "barre de chocolat" mince avec des retouches latérales et aux troncatures retouchées.

Plusieurs phases architecturales comme l'indiquent des reprises sont présentes. Du point de vue culturel, le mobilier indique le Peu-Richard maritime, avec l'intrusion classique Peu Richard continental. Il est certain que le site est beaucoup plus vaste et complexe que la photographie aérienne ne le laissait prévoir et qu'il doit comporter plusieurs époques.

D. Doyen

SOUBISE

Le Renfermis

Age du Fer

Le diagnostic réalisé sous forme de tranchées à la pelle mécanique sur le site de l'éperon barré, d'une surface d'environ 7 ha, a révélé un rempart long de 300 m, d'environ 12 m de large et conservé sur 1,50 m de haut. Il est précédé d'un fossé étroit de 2 m de large amorçant un profil en V. La profondeur de celui-ci n'a pas été atteinte. Le rempart est constitué d'un important blocage à "noyau de chaux" sur lequel s'appuie, côté extérieur, un parement de pierres épais de 2 m et profondément ancré dans le substrat calcaire. Il faut noter sous la

surface totale du noyau de chaux la présence d'une couche de terre brûlée reposant sur le calcaire rubéfié. De fortes traces de rubéfaction sont présentes également entre le parement et le noyau de chaux. Toutes ces observations plaident pour une combustion *in situ*. Les tranchées ont mis en évidence des trous de poteaux répartis aléatoirement sur la surface explorée. Le mobilier récolté, concentré le long de la face interne du rempart est daté de la fin du VI^e et du début du Ve s. avant notre ère.

C. Soyer.

TONNAY-CHARENTE

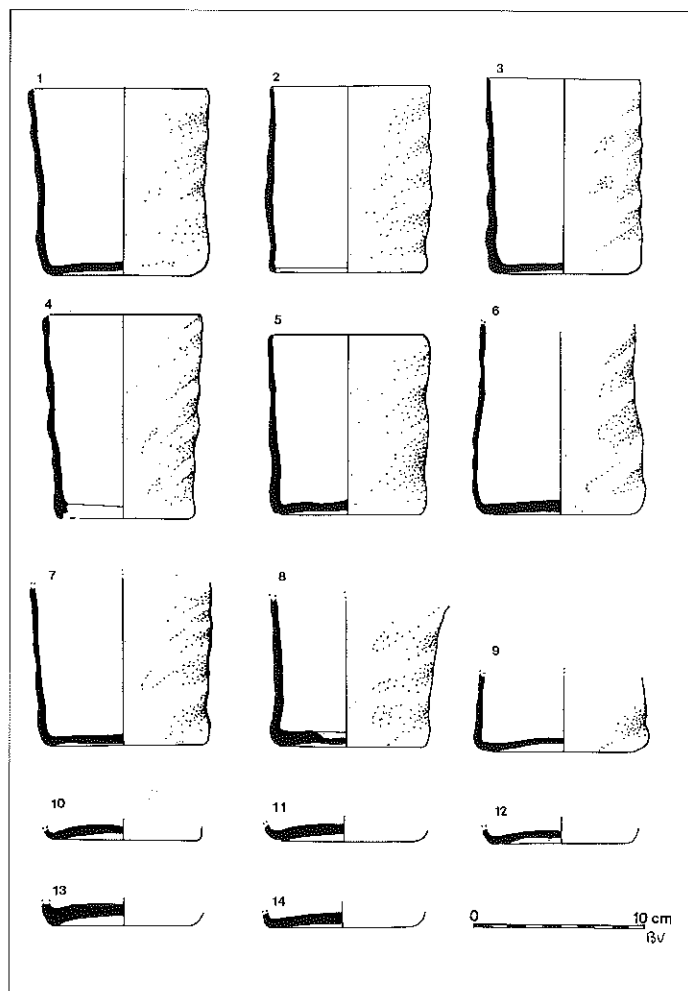
La Chalonnaire

Age du Fer, Moyen Age

L'expertise archéologique réalisée en 1992 dans le cadre du tracé de l'A837 (Autoroute Saintes/Rochefort) avait révélé l'intérêt et la complexité du site de la Chalonnaire. Une nouvelle campagne a été menée en 1993. Plusieurs

secteurs ont fait l'objet de décapages, et des sondages profonds ont été entrepris dans le marais (surface totale : 9000 m²).

Plusieurs occupations de nature et de chronologie diverses,



Tonnay-Charente, La Chalonnère. Ensemble de vases cylindriques caractéristiques d'un site à sel saintongeais des IV^e-III^e s. av. J.-C. (dessin B. Véquaud).

fig. 9

conservées en bordure d'un ancien littoral aujourd'hui

occupé par un marais ont été mises en évidence. L'intervention d'un géomorphologue a permis de coordonner les études paléoenvironnementales visant à restituer la morphologie du littoral. Il a été mis en évidence un caractère d'estuaire prédominant décomposé en trois phases : dynamique marquée, développement de schorre, atterrissement.

Les vestiges rencontrés sont de catégories diverses :

- de nombreux indices de sites (néolithique, bronze ancien, gallo-romain) jalonnent la chronologie, mais sont détachés d'un contexte structuré.

- des niveaux structurés sont reconnus stratigraphiquement, mais détachés d'un contexte chronologique précis (foyer et fosses protohistoriques associés à un empierrément aménagé ; construction parementée en pierres sèches probablement attribuable à l'époque gallo-romaine)

- un réseau de fossés orthonormés constitue les vestiges d'un parcellaire antérieur aux XI-XII^e s.

Deux occupations majeures ont fait l'objet d'une étude approfondie :

L'établissement de saunier attribué aux IV-III^e s. av. J.-C. a livré l'emplacement probable d'un four, des fosses, des trous de poteaux, et une zone de rejet de matériaux. Malgré le caractère érodé du site, le mobilier technologique a pu être reconstitué archéologiquement. Les pilettes circulaires à extrémité en cupule, les piliers quadrangulaires et les vases cylindriques (fig.9) sont largement représentatifs du faciès saintongeais.

L'occupation médiévale est matérialisée par des trous de poteaux sans organisation apparente, associés à de rares fosses détritiques et de nombreux épandages de matériel. L'abondant mobilier recueilli sur le site permet de situer l'occupation aux XI-XII^e s., et a suscité une comparaison technologique et morphologique avec les ateliers locaux.

H. Dartevelle

LA VALLÉE

La Bergerie

Moyen Age

Sur la commune de La Vallée, au lieu-dit La Bergerie, une opération de sauvetage urgent a été menée à la suite de la découverte fortuite de trois sarcophages en pierre calcaire. Ces sarcophages ont été fortement arasés par les labours et sont plus ou moins détruits. Deux d'entre eux n'ont livré que des ossements remaniés.

Un squelette partiellement en place a été observé dans le troisième sarcophage. Il s'agit d'un individu adulte orienté est-ouest. La tête située à l'ouest n'a pas été retrouvée. La présence d'une réduction dans ce

sarcophage atteste d'une réinhumation. Proche de ce dernier, une deuxième réduction de type en pleine terre a été reconnue.

Une dalle de couverture en calcaire a été découverte à proximité immédiate des sarcophages. Celle-ci appartient de toute évidence à l'un d'eux. Le mobilier recueilli, peu abondant, est attribuable à l'époque médiévale. Toutefois, le mode d'inhumation et de réinhumation pratiquée permet de rattacher ces sépultures à l'époque mérovingienne ou carolingienne.

H. Petitot et D. Montaru

POITOU-CHARENTES
DEUX-SÈVRES

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

1 9 9 3

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Epoque		Réf. carte
79.001.001 AH	L'ABSIE, Abbaye	BERBUTO M. (AFA)	SD	H 16	MED	●	1
79.005.506 AP	AIRVAULT, Fief Baudouin	CHAMPEME L.-M. (BEN)	SD	P 12	NEO		2
79.090.501 AP	AVAILLES-SUR-CHIZE, Les Vieilles Vignes	JOUSSAUME R. (CNR)	SU	P 16	NEO		3
	BRESSUIRE, Contournement de l'agglomération	PERRIN S. (AFA) BAIGL J.-P. (AFA)	SU	/	FER MA		26
79.225.048 AH	LA CRECHE, Les Justices	GIBUT P. (AFA)	SU	H 11 H 18	GAL HMA	●	4
79.109.018 AH	ECHIRE, rue des Châtaigniers	GOUGNARD S. (AFA)	SU	H 18	MOD		5
79.109.004 AH	ECHIRE, Salbart	MARET C. (BEN)	SU	H 02	HMA		6
79.147.005 AH	LARGEASSE, Les Champs de la Ville	POIRIER P. (AFA)	SD	H 11	GAL	●	7
79.156.002 AH	LOUIN, Hypogée	BOURGEOIS L. (SDA)	SD	H 02	GAL		8
79.174.003 AH	MELLE, Champs de la Maison	LHOMME V. (AFA)	SD	H 03	/	●	9
79.191.059 AH	NIORT, 17, rue du Palais	FOURTEAU-BARDAJI A.-M. (SDA)	SD	H 01	MA MOD		10
79.191.044 AH	NIORT, le Donjon	HENRY E. (AFA) FOURTEAU-BARDAJI A.-M. (SDA)	SU	H 01	HMA		11
79.191.013 AH	NIORT, Contournement sud et est	BOCQUET A. (AFA)	SD	H 11	GAL		12
79.191.030 AH	NIORT, Place Saint-Jean	NIBODEAU J.-P. (AFA)	SU	/	MA MOD		13
79.191.057 AH	NIORT, rue de la Chamoiserie	MORNAIS P. (AFA)	SU	H 01	GAL	●	14
79.191.055 AH	NIORT, rue Eiffel	GIBUT P. (AFA)	SU	H 01	GAL		15
79.191.058 AH	NIORT, rue Gauguin	JOHANNY H. (AFA)	SD	H 12	GAL	■	16
79.202.026 AH	PARTHENAY, 3-5, rue du Château	CAVAILLES M. (COL)	SD	H 01	MOD	■	17
79.202.032 AH	PARTHENAY, 51-53, bd de la Meilleraye	FLEURET L. (BEN)	SU	H 01	MA MOD		18
79.202.028 AH	PARTHENAY, Fortin Ouest	CAVAILLES M. (COL)	SD	H 17	MA		19
79.202.034 AH	PARTHENAY, Le Rosaire	CAVAILLES M. (COL)	SD	/	MA		20
79.202.202 AH	PARTHENAY, place du Château	CAVAILLES M. (COL)	SU	H 17	MA	●	21
79.265.003 AP	ST-LEGER-DE-MONTBRUN, Champ Paillard	RICARD J.-L. (BEN)	FP	P 05	PAL		22
79.279.501 AP	ST-MARTIN-LES-MELLE, Chemin Baudrou	LHOMME V. (AFA)	SU	/	PAL	●	23
79.279.001 AH	ST-MARTIN-LES-MELLE, Le Petit Bois	BERBUTO M. (AFA)	SU	H 02	MA		24
79.338.003 AH	VANZAY, le bourg	BLONDE P. (BEN)	SU	H 02	HMA		25

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

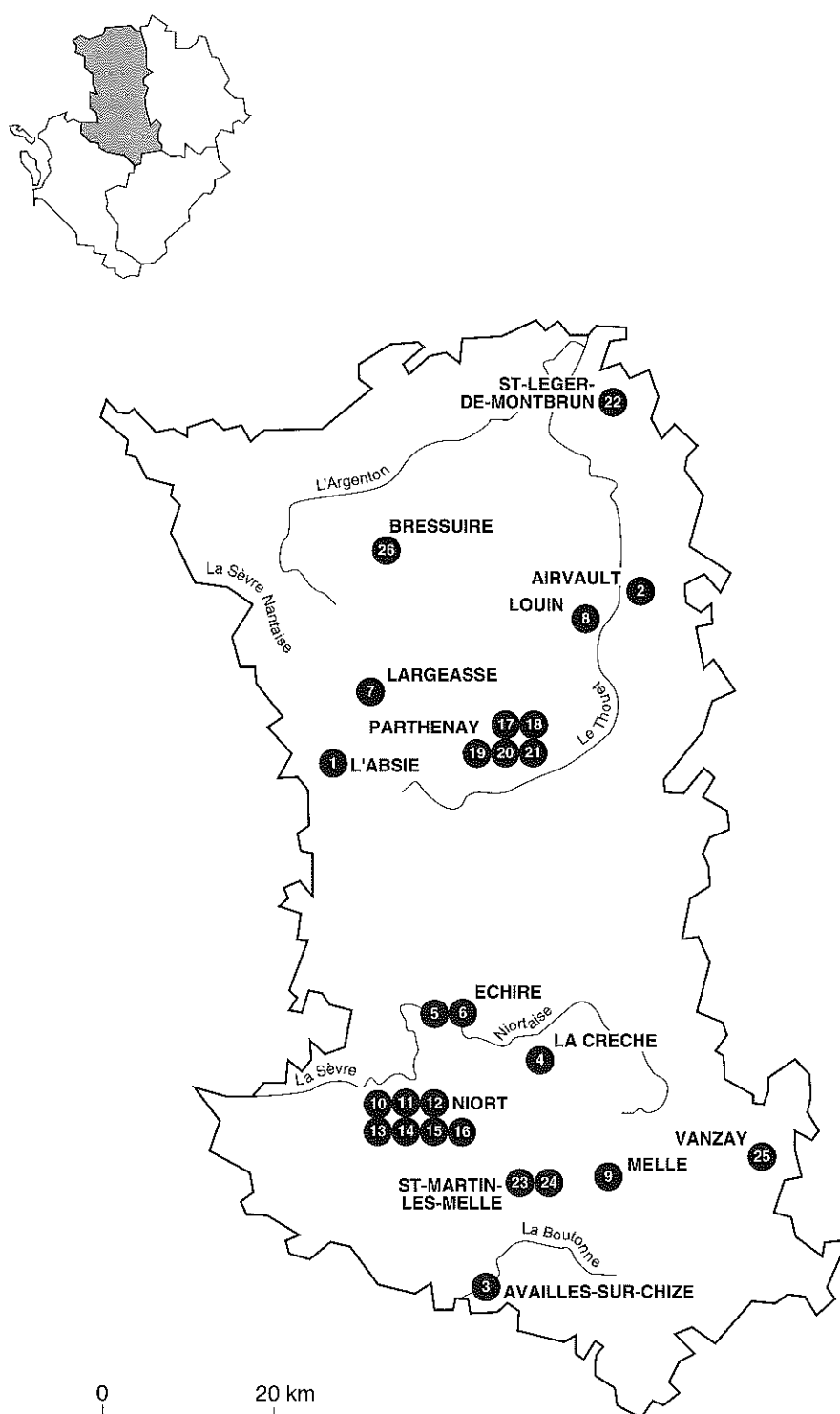
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

POITOU-CHARENTES
DEUX-SÈVRES

BILAN
SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

1 9 9 3



AIRVAULT
Fief Baudouin
Néolithique

Un sondage a été effectué sur un grand bâtiment à structures de poteaux détecté par photographie aérienne en 1989.

Il mesurait 44,10 m de longueur pour une largeur de 11,40 m et son grand axe était orienté ouest-sud-ouest. Cinq poteaux plantés sur la plus grande médiane supportaient les faîtières d'une portée de près de 12 m ; des traverses s'y appuyaient sans doute reposant à leur autre extrémité sur des sablières portées par la vingtaine de poteaux qui constituaient les parois ; ces derniers espacés de 2,30 m à 2,80 m pouvaient facilement supporter un entrelacement obturateur, de branchages par exemple. Une fosse située dans la nef est, a été creusée en deux temps. Une partie à peu près cylindrique de 1,05 m de diamètre profonde de 0,40 à 0,45 m dans le calcaire est flanquée d'une autre ne dépassant pas 0,32 m, plus irrégulière. Les trous de poteau font de 1,10 m à 1,50 m de diamètre pour 1,30 m à 2,10 m de profondeur, selon qu'il s'agit, respectivement, des poteaux de parois ou des poteaux centraux.

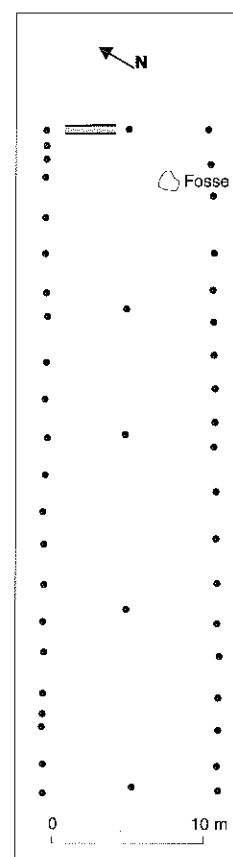
La fondation de la paroi nord-est se présente sous la forme d'un surcreusement en U évasé, dans le substrat

calcaire, profond de 0,20 m pour 0,40 m de large.

La couche d'occupation est quasi absente des surfaces reconnues. Le sol peu profond (0,15 à 0,25 m) n'a pas permis sa conservation. Ce n'est qu'à la faveur des surcreusements naturels ou artificiels (surfaces des fondations et de la fosse) qu'ont été récoltés de rares silex et quelques fragments de céramique. Ces derniers sont attribuables au Néolithique ; une flèche tranchante pourrait placer cet habitat au Néolithique final.

Ce sondage a permis d'approcher la technique de construction de cette grande maison, sans doute habitat collectif. Il plaide en faveur de son origine néolithique.

L.-M. Champême



Airvault, Fief Baudouin. Plan du bâtiment néolithique (dessin L.-M. Champême). fig.10

AVAILLES-SUR-CHIZE
Les Vieilles Vignes
Néolithique

Ce monument mégalithique fut peut-être fouillé dès la fin du XIXe s. (Arnaud C., 1875) puis détruit en 1937-1938, exploité comme carrière de pierres. La découverte de sépultures et d'objets préhistoriques au cours de ce travail mobilisèrent le docteur Lamy qui recueillit

quelques objets. La publication qui suivit (Lamy Dr, 1938) nous apprend que le monument mesurait à l'origine 53,50 m de long, 17 m de large et 2 m de haut. Il livra en son centre des sépultures individuelles en caisson recouvertes de dalles plates, contenant de la poterie non

décorée. La présence de trois dolmens supplémentaires peut être déduite de la découverte de deux immenses dalles placées de chant percées chacune d'une ouverture en forme d'arcade, comparables à celle mise au jour dans le dolmen 1 du Montiou à Sainte-Soline à 35 km de là. La mise au jour d'un couloir, sans lien possible avec une de ces pierres, signe la présence d'un troisième dolmen. Ce couloir servit de sépulture collective au cours du Néolithique récent. Le docteur Cathlin retrouva le monument en 1991. Les travaux qu'il réalisa cette année là et la suivante mirent au jour la base des parements extérieurs de l'extrémité est de la construction. Une grande fosse, inconnue alors, fut découverte en 1991 à l'intérieur du tumulus. D'autres, plus petites, fouillées en 1992, étaient attribuables à un même dolmen. L'étude du monument s'est poursuivie en 1993.

Les travaux ont quasi exclusivement porté sur le contenu du tumulus. En son centre, de nombreuses fosses attribuables à plusieurs dolmens ont été mises au jour.

La densité des découvertes est étonnante. Malgré une certaine unité, trois ensembles peuvent être distingués. D'est en ouest nous trouvons ainsi un groupe de cinq dolmens, puis un ensemble de quatre fosses, puis deux dolmens situés de part et d'autre d'une autre fosse. Les cinq dolmens est semblent organisés autour du dolmen 3. Le dolmen 1, à chambre subcirculaire, typologiquement plus ancien que ses voisins à chambre quadrangulaire, pourrait appartenir à une première phase de construction du monument. Il est le seul (avec le dolmen 5 ?) à avoir livré un mobilier entièrement néolithique moyen. Les autres chambres ont livré des objets attribuables au Néolithique récent.

A l'ouest, les 4 fosses reconnues n'ont pas été fouillées. Trois sont entièrement comblées de pierres, la quatrième seulement de terre. Plus à l'ouest les deux dolmens identifiés se distinguent par leur couloir en partie mégalithique. Le tumulus se prolonge encore sur environ 10 m.

F. Bouin

BRESSUIRE

Contournement de l'agglomération

Age du Fer, Moyen Age

A l'occasion d'une expertise archéologique réalisée sur le tracé de la déviation de la RN 141 deux sites principaux ont été découverts :

La Ferrière

Le site n'était pas répertorié et a été découvert à l'occasion des sondages systématiques réalisés sur le tracé de la déviation de Bressuire. Il s'étend sur environ 5.000 m². Toutes les structures repérées sont des structures en creux, creusées dans le substrat (couche argilo-sableuse provenant d'une décomposition granitique). Il s'agit pour la plupart de fosses de dimensions variables (de 1 à 5 m² environ). Deux petites structures ovoïdo-circulaires pourraient correspondre à des trous de poteau. Les fosses ont un remplissage très sombre, mêlé à de la terre brûlée. L'une d'entre elles a été partiellement fouillée : elle renfermait un très abondant matériel céramique ainsi qu'une dizaine de scories de fer. De très nombreux tessons sont visibles dans toutes les fosses mises au jour. La céramique apparaît homogène, à pâte de couleur blanc-jaune à beige avec dégraissant de grain moyen (quartz). Toutes les formes remontées montrent des vases globulaires à fond lenticulaire, à col assez rétréci terminé par une lèvre déversée oblique plus ou moins arrondie ; il y a des perforations de suspension sous la lèvre, réalisées avant la cuisson des vases. Un manche de patère ou de poêlon, réalisé dans la même pâte, a également été trouvé. Cette céramique est datable de la période carolingienne (au sens large). Les scories, associées à la céramique mais également présentes en surface, sont assez lourdes et semblent issues d'une opération de réduction du fer. Quelques pierres brûlées portant des traces de vitrification ont été trouvées dans l'une des fosses.

On peut attendre de ce site de faible surface des éléments nouveaux et complémentaires pour l'étude de

la céramique "carolingienne" de la région, mal connue aujourd'hui. Les structures trouvées lors des sondages semblent en effet très riches. L'hypothèse d'un site d'exploitation du minerai de fer devra être confirmée. Ce sera la première fois que ce type de structures (pour la période concernée et pour la région Poitou-Charentes) sera fouillé.

L'Archeneau

Ce site était également inconnu et concerne environ 5.000 m² sur l'emprise du tracé. Deux fossés perpendiculaires ont été mis au jour. Ils ont un profil en "U" évasé, avec une largeur moyenne au sommet de 4 m pour 1,70 m de profondeur et ont dû dans une première phase comblé de façon lente et progressive. Les fragments de *tegulae* et quelques tessons d'amphore, trouvés dans les couches de bases, donnent un *terminus post quem* autour du deuxième tiers du I^{er} s. ap. J.-C. Ces couches de base sont surmontées d'un deuxième comblement, plus meuble et plus foncé, contenant également de la tuile antique, et correspondant à un remblayage définitif des fossés. Une petite fosse probablement circulaire, au remplissage sombre mêlé de cendres, a livré des tessons attribués au milieu du II^e s. av. J.-C. (Tène moyenne-Tène finale).

Ce site est localisé à quelques centaines de mètres d'un ensemble de cercles protohistoriques repérés par photographie aérienne, sur la même ligne de crête. Les fossés pourraient correspondre à un enclos carré ou rectangulaire. Il s'agit probablement d'une ferme de plan indigène de la fin de l'âge du Fer, peut-être occupé jusqu'à la fin du I^{er} s. de notre ère et pourrait être en relation avec une nécropole située à quelques centaines de mètres. On peut aussi noter la proximité du vicus de Faye-l'Abesse.

S. Perrin et J.-P. Baig

ECHIRE

rue des Châtaigniers

Moyen Age

L'objectif de ce sauvetage à l'est du bourg était de relever le plan d'une partie du cimetière découvert fortuitement et de fouiller les sépultures visibles. Au total, 30 sépultures, orientées est-ouest, tête à l'ouest, ont été étudiées : 25 en sarcophage et 5 en fosse dont deux probablement en cercueil (indices d'espaces vides). En outre, l'utilisation de linceul est attestée par la présence d'épingles en bronze.

Les sarcophages n'étaient pas vraiment disposés en rangées, mais plutôt en groupes. Quatre types de sarcophages ont été distingués : hexagonal, trapézoïdal, hexagonal doté d'un emplacement circulaire pour la tête, et trapézoïdal muni d'une loge céphalique carrée. Le premier type est très répandu autour de Niort. Les loges et emplacements céphaliques apparaissent dans la région à partir du VII^e s. Ces sarcophages sont communément datés des VI^e-VII^e s., mais sont utilisés encore longtemps après. Six présentaient des "réparations" : des pierres posées de chant colmataient des brèches et remplaçaient des bords afin que ces cuves endommagées soient de

nouveau utilisables. De nombreux squelettes étaient bouleversés dans les sarcophages ruinés par les labours. Dix sept d'entre eux, relativement bien conservés, reposaient en décubitus dorsal. Plusieurs sépultures contenaient en outre un individu en réduction. 9 enfants et 24 adultes ont été dénombrés. Les squelettes des sépultures en fosse reposaient directement sur la roche naturelle.

Un mur plus ancien que les sépultures a été découvert ainsi que d'autres structures de pierres qui n'ont pu être identifiées.

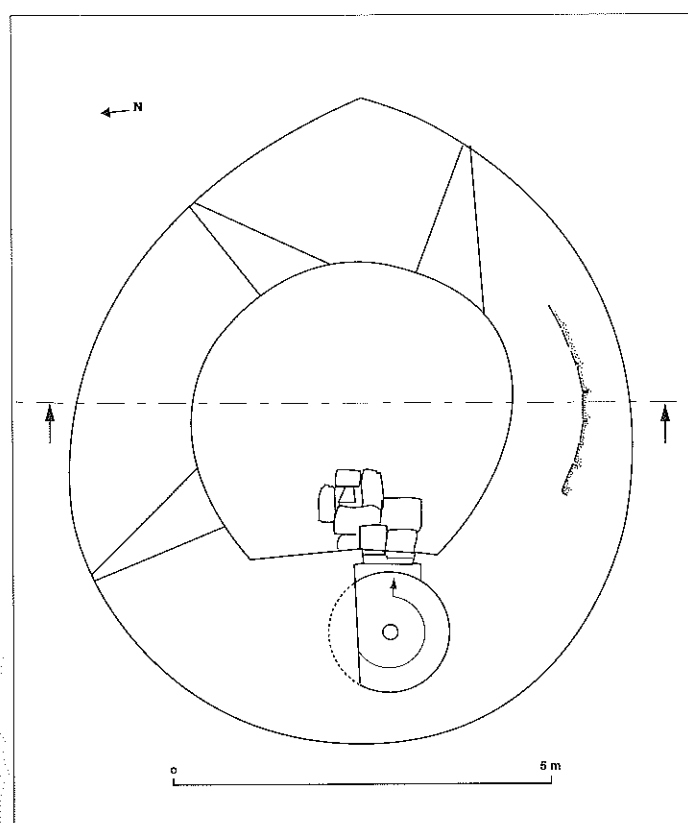
Une relation stratigraphique semble signifier que ce cimetière comporte deux niveaux d'inhumation : un en fosse, un en sarcophage. Mais le peu de mobilier dont nous disposons, quelques épingles en bronze, de coiffure ou de vêtement, 10 perles en pâte de verre mérovingiennes et quelques rares tessons de céramique du Haut Moyen Age, ne nous permet pas de dater les sépultures.

S. Gougnard

ECHIRE

Château du Coudray-Salbart

Moyen Age



La forteresse du Coudray-Salbart est l'objet, depuis une quinzaine d'années, d'un programme de restauration doublé d'une étude architecturale. Dans ce cadre, une intervention archéologique, avant travaux, a porté sur le niveau somital de la Tour-Double.

Sous un épais niveau de destruction, une salle ronde, desservie par un escalier en vis, a été dégagée. Elle fait 4 m de diamètre et conserve, au sud, l'élévation totale de ses murs (2,50 m). Ceux-ci sont percés, à 1 m de hauteur, par trois archères droites. En fait, elles s'apparentent plus à des fentes de jour ou à des leurres, le tir étant impossible depuis leur embrasure. Sur le sol, dallé grossièrement, s'ouvre un orifice bordé de pierres taillées et perçant la voûte de la salle inférieure (porte-croix ?). Deux foyers, à même le sol, ont livré quelques

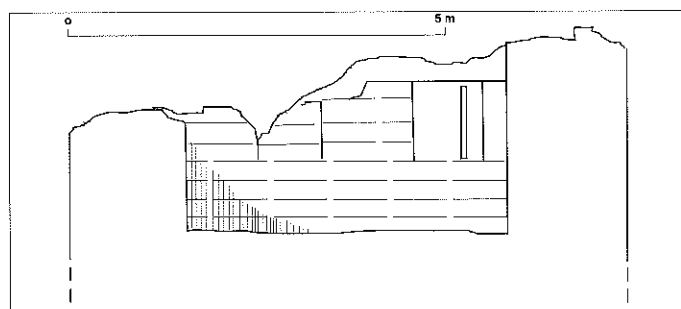


fig. 11 Echiré, Château du Coudray-Salbart. Plan et coupe du niveau somital de la Tour-Double (dessin P. Langevin).

céramiques cassées en place. Les éléments découverts dans le niveau de destruction, ont permis de compléter la restitution de la salle. Une clé et une ferrure étaient issues de la porte fermant l'accès à l'escalier. Des éléments de chéneau, en calcaire soigneusement taillé et des fragments de tuiles permettent de reconstituer une charpente couverte de tuiles "romaines" et desservie par une gouttière, posée sur le parement interne de la salle.

Un dépôt monétaire du milieu du XVII^e s. (deux demi-écus et deux quarts d'écus), placé dans un pichet, avait été enterré au sommet du niveau de destruction.

Cette intervention offre donc une salle supplémentaire à la Tour-Double. Il semble que ce soit la seule tour du château à posséder trois salles et à être couverte d'une charpente, au lieu d'une terrasse sommitale.

C. Maret

LOUIN

Hypogée

Gallo-romain

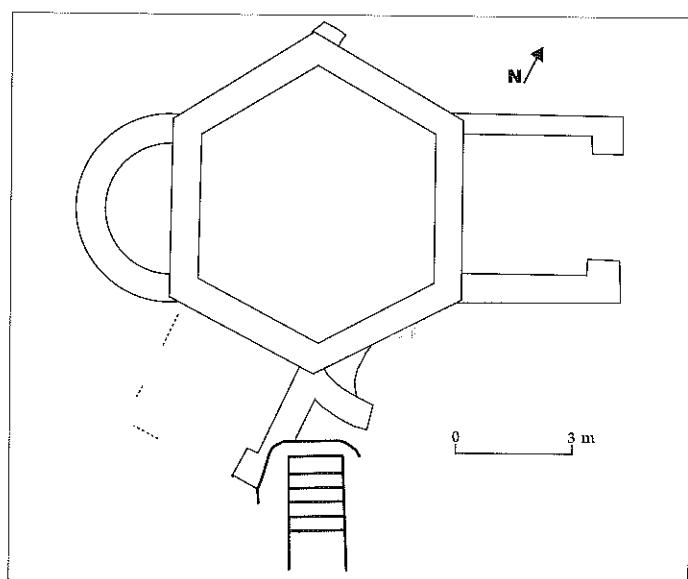


fig.12

Louin, Hypogée. Plan des arases du monument (dessin L. Bourgeois).

L'hypogée antique de Louin a été dégagé en 1898 par Camille de La Croix. Le monument supérieur, qui surmonte une chambre souterraine abritant deux sarcophages en marbre, comportait six absides alternativement rectangulaires et demi-circulaires, s'ouvrant sur une salle centrale hexagonale.

Cette structure, en cours de restauration, a été totalement redégagée. Malgré les dégradations occasionnées par les travaux ruraux depuis un siècle, cette intervention a permis de compléter ponctuellement le plan dressé par le Père de La Croix (légère surélévation du sol de l'hexagone central par rapport à celui des absides, traces d'un sol en carreaux de terre cuite et d'un muret interne dans l'abside est). Les structures dégagées seront intégrées à la mise en valeur du site.

L. Bourgeois

NIORT

le Donjon

Haut Moyen Age

Les travaux de décaissement d'une partie du talus (sur 150 m²) aménagé en terrasse et accolé au donjon de Niort ont entraîné la découverte de niveaux archéologiques. Une évaluation de la nature de ces niveaux a alors été effectuée et a révélé la présence de fosses creusées dans le socle calcaire et de quelques constructions, antérieures à l'édification du donjon au XII^e s. Bien que l'arasement du talus (talus élevé selon les textes au XVI^e s.) ait entamé une grande partie des niveaux archéologiques, il subsistait néanmoins quelques éléments susceptibles de nous renseigner sur l'occupation antérieure du château reconstruit au XII^e s. sous Henri II de Plantagenêt. Malgré l'exiguïté du terrain et l'absence de calage stratigraphique entre les structures, il a pu être étudié des vestiges du Xe s. ou début XI^e s. correspondant à une activité de cuisine ou de réserve alimentaire. Dans les deux fosses fouillées se trouvaient des graines carbonisées. L'une des fosses

avait servi, en deuxième utilisation, à déverser plusieurs litres de graines de céréales diverses et légumineuses qui avaient dû être accidentellement brûlées. Le comblement servit ensuite à tenir un poteau, associé à d'autres situés à proximité. Un grand four domestique circulaire construit sur une base de pierre, avec peut-être une superstructure légère (la sole d'argile était percée à sa périphérie de trous de piquets) a été utilisé et rechapé plusieurs fois vers les IX^e-Xe s. Après son abandon et son arasement il a été recouvert par un foyer percé lui aussi de trous de piquets installé contre un nouveau mur. L'ensemble fut ensuite recouvert par la construction d'une tour de la courtine reliant les donjons jumeaux du château.

La présence de ces aménagements datés entre le IX^e et le début du XI^e s. est sans doute à mettre en relation avec le premier castrum de Niort, attesté au Xe s. dont l'emplacement exact n'est pas connu, mais qui devait

être proche de l'actuel château. Les éléments découverts pourraient appartenir à une structure communautaire. Le prélèvement intégral du dépotoir de graines carbonisées permettra une étude carpologique intéressante pour la connaissance à la fois de

l'alimentation végétale aux alentours de l'an mil en Poitou-Charentes, mais aussi des modes de conservation et de stockage des récoltes (mélange des céréales et légumineuses, unité de mesures de stockage...).

E. Henry, A.-M. Fourteau-Bardaji

NIORT

Contournement sud et est

Age du Fer

La Direction départementale de l'Équipement des Deux-Sèvres projette la création d'une nouvelle voirie, longue de 4 km environ, contournant l'agglomération au sud et à l'est. Les sondages ont été réalisés à la pelle mécanique sur 3 zones d'emprise du tracé et implantés selon des lignes espacées de 20 m.

Le Fief Filadeau

Ce site n'a pu être observé que sur quelques mètres, car il se trouve en limite de zone sondée. Les vestiges sont exclusivement des structures en creux, caractérisées par un remplissage gris argileux contenant céramiques et charbons de bois. Un trou de poteau et un foyer ont pu être identifiés. La céramique, tournée et non tournée, est abondante et caractéristique du milieu du I^{er} s. av. J.-C.; au milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Le site peut être interprété comme un habitat rural gaulois construit en matériaux périssables. Son intérêt est dans sa chronologie,

immédiatement antérieure à l'occupation humaine décelée à Niort sur la rive droite de la Sèvre.

Les Prés du Grand Ormeau

Le second site, à l'est du tracé, est beaucoup plus difficile à interpréter. Il est représenté par un fossé d'une largeur de 3,50 m en surface et d'une profondeur de 1 m environ, et par quelques rares structures en creux (trous de poteaux) distantes de 150 m du fossé. Quelques fragments de céramique recueillis dans ces structures peuvent être attribués à la période protohistorique et au début de l'époque romaine. Les observations restant limitées à l'emprise des travaux, ces structures semblent isolées et ne peuvent être explicitées. Il est tout à fait probable qu'elles se rattachent à un site localisé hors de l'emprise et dont nous n'avons perçu qu'une extrême limite.

A. Bocquet

NIORT

17, rue du Palais

Moyen Age, Moderne

Des sondages ont été réalisés dans une petite cour du collège Saint-Joseph située en bordure de la rue longeant l'église Notre-Dame. L'existence d'une nécropole du Haut Moyen Age autour de cette église offrait la possibilité d'une extension jusqu'à la cour de ce collège, qui devrait faire l'objet de décaissement sur plus

de 2 m de profondeur. Le creusement de trois tranchées a simplement révélé des niveaux de démolition d'une maison au XVI^e s., une maçonnerie souterraine (départ de cave ?) post-médiévale et des niveaux de remblai des XIII^e-XIV^e s. Aucune trace de la nécropole du haut moyen âge n'a été observée.

A.-M. Fourteau-Bardaji

NIORT

Place Saint-Jean

Moyen Age

Les nouveaux sondages réalisés sur la Place Saint-Jean à Niort font suite à ceux effectués en 1989 par A.-M. Fourteau-Bardaji. La municipalité a pour objectif de créer à cet emplacement un parking souterrain sur plusieurs niveaux. Celui-ci doit prendre en compte et éventuellement intégrer un élément de fortification

médiévale enfoui sous la place. Le monument est constitué par une barbacane et ses éléments annexes : fossés, ponts, contrescarpe.

La forme de l'édifice était connue par deux plans anciens : l'un de 1699 (plan Masse) montre un édifice rectangulaire pourvu de tours sur chaque angle ; l'autre

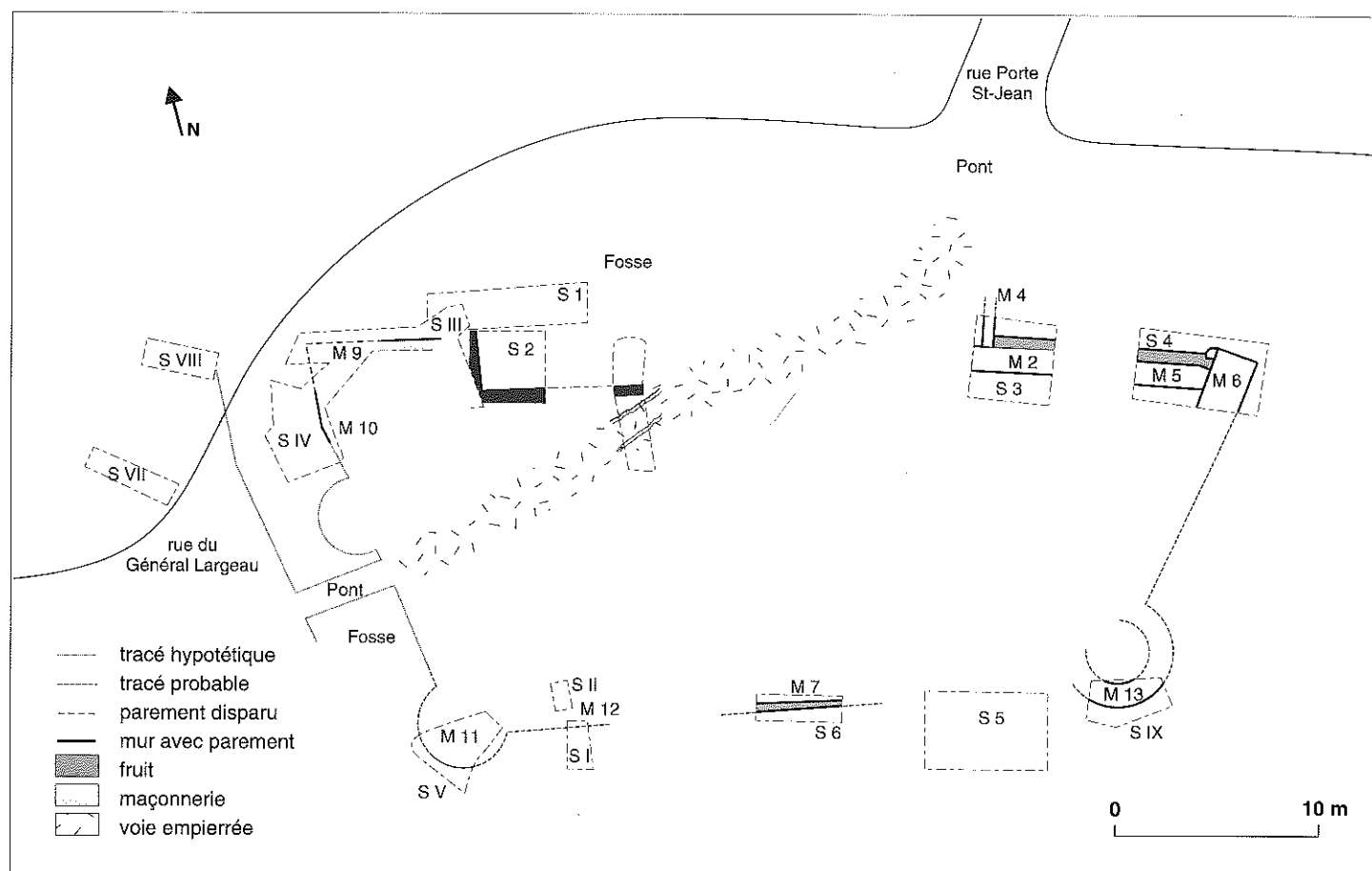


fig.13 Niort, Place Saint-Jean. Plan général des vestiges de la barbacane (dessin J.-P. Nibodeau).

de 1773 fut réalisé juste après sa démolition. Il figure une construction polygonale munie de tours uniquement sur la face sud. Une porte est percée à l'ouest ; elle est flanquée au nord par une tour.

Les sondages tendent à confirmer la version du plan de 1773. L'édifice est imposant : les dimensions hors oeuvre sont de 46,50 m au nord, 36,50 m pour le front sud, 19 m à l'est et de 22,50 m à l'ouest. La construction a été réalisée en moyen appareil de calcaire régulièrement assisé, les murs sont parfois munis d'une base talutée. La barbacane était protégée par un fossé de 3,60 m de profondeur et large de 5 à 6 m. Elle était séparée de la porte de la ville et de l'enceinte urbaine par un fossé profond de 9,50 m et large 15 m environ. Un pont-levis et un pont dormant reliaient la barbacane et la ville alors qu'un simple pont dormant permettait le franchissement du fossé extérieur. L'édifice est ouvert à la gorge du côté de la ville ; il est traversé par une voie dont nous avons retrouvé l'empierrement bordé par un trottoir de galets.

Le plan de la barbacane se rapproche du pentagone, si l'on excepte un pan coupé sur l'angle nord-ouest.

Cette forme s'apparente à celle d'un certain nombre d'ouvrages avancés du XVe s. Il s'agit d'une forme très prisée à cette époque de généralisation de l'usage des armes à feu. Certains caractères comme le passage coudé à 90° pour ralentir la progression, le flanquement par des tours sur les faces les plus exposées sont aussi courants à cette époque.

La barbacane était-elle adaptée aux armes à feu ? Deux indices nous laissent penser que oui. Un bloc de pierre retrouvé dans les niveaux de démolition présente une découpe en demi-cercle qui aurait pu servir de base de meurtrière pour des armes à feu. Par ailleurs, la barbacane est appelée "ravelin" entre 1487 et 1494. Ce terme désigne à l'époque un ouvrage destiné aux armes à feu ou aménagé pour les recevoir.

Ces quelques indices nous incitent à dater (pour l'instant) la construction de la barbacane de la place Saint-Jean plutôt au XVe s. qu'au XIVe s.

La barbacane est arasée au niveau de la voie observée à l'intérieur de l'édifice. La partie paraît mieux conservée que celle de l'ouest.

J.-P. Nibodeau

NIORT
rue Eiffel
Gallo-romain

Un sauvetage aura permis de préciser encore l'occupation antique du quartier Barbusse de Niort. Deux fossés antiques ont été découverts lors des sondages préliminaires. Ces fossés, de direction approximative est-ouest et nord-sud, se recoupent, presque à angle droit, au milieu de la parcelle 530 (section BM). Si leur remplissage uniforme n'a rien livré permettant de dater leur création, le mobilier antique dispersé sur toute la surface de la parcelle donne une date relativement

précise de leur abandon. Le verre (de type Ising 12) ainsi que la céramique sigillée d'importation et même les formes reconnues de céramique commune permettent de donner le dernier quart du I^{er} s. ap. J.-C. comme date d'abandon des habitats associés à ce système de drainage. Enfin, ce complément apporté au découpage antique de ce secteur de Niort nous amène à reconsidérer le problème de la cadastration dans cette partie de la cité au lendemain de la conquête romaine.

E. et P. Gibut

PARTHENAY
51-53, boulevard de la Meilleraye
Moyen Age, Moderne

Ce site, concerné par l'édification d'une nouvelle construction, se positionne le long de l'enceinte urbaine (établie dans le courant du XIII^e s.), à mi-chemin entre les portes du Marchioux et de Poitiers (aujourd'hui disparues) sur le front est des anciennes fortifications de la ville.

L'opération avait pour but de voir si l'enceinte médiévale se poursuivait au-delà de ses limites encore discernables aujourd'hui et si des traces d'occupation intra-muros étaient visibles sur la parcelle concernée par les travaux. Le site a connu différents bouleversements au cours des

siècles. A plusieurs endroits, pourtant, il a été possible de repérer le rocher. Les fondations de la muraille ainsi que son élévation, atteignent par endroits une hauteur de 4,50 m, ce qui a permis de dresser le profil de l'escarpe (le boulevard actuel ayant été aménagé à l'emplacement de l'ancien fossé, comblé au XVII^e s.).

Le mobilier céramique, quant à lui, a permis de confirmer les différentes phases d'occupation et de comblement. La portion d'enceinte dégagée est en cours de classement au titre des Monuments Historiques.

L. Fleuret

PARTHENAY
Le Fortin Ouest
Moyen Age

Ce fortin devait compléter les défenses du front ouest des fortifications de la ville (composées de trois enceintes : le château - la citadelle - l'enceinte urbaine) qui sont également protégées par la rivière Le Thouet et un double mur encadrant le château.

Avant le début des travaux, le bâtiment ne dévoilait pratiquement aucune structure. Pourtant, la première campagne de fouilles (été 1993) a permis de mettre au jour un édifice en forme de trèfle, en granit, construit sur le coteau de la Citadelle.

Il se caractérise également par son emplacement, qui permet d'avoir une aire de visée d'environ 180° sur

l'emplacement de la rive opposée de la rivière.

Malgré une maçonnerie en fort mauvais état, il conserve encore un ensemble d'éléments de tir fort intéressants : en effet, une douzaine d'archères (dont certaines conservent encore leur étrier) sont réparties sur 5 niches (comportant archères doubles et triples).

Cet ensemble, d'après les premières observations archéologiques, semble avoir été édifié dans le courant du XIII^e s. Les données architecturales permettent de compléter la typologie des éléments de tir établie depuis plusieurs années déjà sur Parthenay.

M. Cavailles et L. Fleuret

PARTHENAY

Chapelle du Rosaire

Moyen Age, Moderne

La Chapelle du Rosaire, appelée aussi Chapelle des Becheraux, se trouve à l'extérieur du faubourg Saint-Paul de Parthenay. La présente campagne avait comme objectif de délimiter l'emplacement du cimetière.

Six sondages ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique autour de la chapelle à l'ouest et au nord,

ce qui a permis de confirmer l'existence du cimetière. 24 tombes (ou fosses ?) ont pu ainsi être dégagées dans 3 des sondages. Le mobilier archéologique qui leur était associé (céramiques, bagues, chapelet) permet d'avancer une fourchette chronologique allant du XIII^e-XIV^e s. au XVII^e s.

M. Cavailles et J. Guérin

PARTHENAY

Tour du Boulevard de la Meilleraye

Moyen Age

Suite à l'écroulement d'un mur de soutènement situé au boulevard de la Meilleraye, des travaux de dégagement des déblais ont permis de mettre au jour une autre maçonnerie de forme arrondie et nécessité la réalisation d'une surveillance archéologique.

Les vestiges dégagés correspondent à une demie tour construite directement sur le rocher avec un appareil constitué de blocs équarris en granit. La hauteur maximale s'élève à 2,40 m.

Un remblai extérieur n'a livré que deux tessons vernissés (dont un appartient à un vase fermé avec lèvre à bandeau du XII^e-XIII^e s., et muni d'un bec tubulaire).

Cette découverte fortuite permet de confirmer l'hypothèse de l'existence d'une deuxième ligne de fortifications de la ville sur son front est.

Les services municipaux de la ville de Parthenay procèdent aujourd'hui à la restauration de cette tour.

M. Cavailles

SAINT-LEGER-DE-MONTBRUN

Champ-Paillard

Paléolithique

Le site de Champ-Paillard fait partie des quelques exceptions au principe de déstructuration des gisements antérieurs au Würm ou au Weichsélien récent ; la plupart des sites se trouvent, en effet, perturbés par différents facteurs : phénomènes périglaciaires, occupations diachroniques (palimpsestes), brouillages d'origine anthropique, bioturbations fossiles ou récentes, perturbations postdépositionnelles procédant de la taphonomie de chaque site. En conséquence, une structuration de l'espace comparable à celle des grands sites du Paléolithique supérieur ne se rencontre habituellement pas.

Si les fouilles antérieures démontraient l'absence de perturbations importantes (telles que festonnages ou partitions alvéolaires des sols polygonaux), la saison 1992 aboutissait au repérage de micro-phénomènes mettant en jeu des objets de très petite dimension et différents types de classement affectant des surfaces d'emprises très variables.

Les efforts de cette année se sont portés sur la mise en évidence de ces micro-phénomènes en tenant compte

de leurs composants les plus ténus.

Pour ce faire, un nouveau procédé d'enregistrement mettait en jeu un système de classification des objets en fonction de leur position (verticale, subverticale, oblique ou horizontale). Le relevé a été fait à l'échelle 1/1 sur des plaques d'Altuglass d'une surface de 1 m².

Ainsi, les effets de classements se trouvent mieux repérés et mieux cernés. Des zones préférentielles ont été sélectionnées qui présentent des classements particulièrement pédagogiques. La micro-zone principale se situe au nord des carrés N 16 et N 17 ; il s'agit d'une partie d'un amas géant qui présente des rangements nets. Une série de gros éclats dressés se trouvent alignés en bordure d'amas ; contre ces éclats s'accumulent des paquets d'esquilles et de débris redressés en plaquage et dans le même plan. La fouille de cette micro-zone a concerné 248 objets ; ainsi, il existe une répartition préférentielle des objets redressés impliquant une pression latérale ayant causé le classement.

Des comparaisons ont été faites avec des phénomènes

périglaciaires (ruissellements affectant des cryoclassesments) et des amas avec effets de parois expérimentaux. Les classements observés à Champ-Paillard se trouvent identiques à ceux qui résultent des

effets de parois expérimentaux. Ainsi, l'hypothèse de l'existence d'un intérieur dessiné par une accumulation d'artefacts contre d'anciennes parois disparues peut être très sérieusement envisagée.

J.-L. Ricard

SAINT-MARTIN-LES-MELLE

Champ du Petit Bois

Moyen Age

Les sondages d'évaluation effectués dans l'emprise de la future déviation de Melle, ont livré 78 sépultures. Elles appartiennent à un cimetière dont les limites nord et sud ont été reconnues. L'une de ces limites était matérialisée par un large fossé. Les corps ont été inhumés soit dans des tombes en pleine terre soit dans des sépultures en caisson. Ces dernières, présentent des logettes céphaliques d'un type connu en Mellois au XIIIe-XIVe s. La superficie totale du cimetière n'est pas

connue, mais l'estimation de plus de 400 tombes dans les 1200 m² de l'emprise de la déviation révèle l'importance numérique de ce cimetière. En l'absence d'étude historique poussée, il n'est pas encore possible de savoir si ce cimetière était associé à l'église paroissiale de Saint-Martin, située à quelques 200 m ou à l'aumônerie de Puy Berland dépendant de la commune voisine de Melle.

M. Berbuto

VANZAY

le Bourg

Moyen Age

L'aménagement d'un parking au centre bourg a entraîné une intervention d'urgence durant l'été 1993. La superficie décapée - environ 410 m² - a révélé un minimum de 48 sépultures en fosses.

Les individus, reposant tête à l'ouest en decubitus dorsal, sont déposés en pleine terre dans des fosses étroites. Les membres supérieurs sont fléchis sur le pubis ou repliés sur l'abdomen. Quelques sépultures présentent des pierres de calage. Si aucune trace évidente de coffrage en bois ou de cercueil n'a été observée, certains corps présentent des traits évidents de décomposition en espace vide.

L'absence de mobilier, les caractères des fosses et la position des individus incitent à dater cet ensemble de l'époque carolingienne. Situé à 100 m de la façade de l'église romane de Vanzay, ce site funéraire établi dans

un espace vierge semble distinct du cimetière paroissial. L'existence d'un édifice religieux du haut Moyen Age lié aux tombes découvertes peut être proposée à titre d'hypothèse.

Après une période d'abandon, le site connaît une nouvelle occupation aux XIe-XIIe s. Deux trous de poteaux et 19 fosses d'ampleur et de forme variables ont été observés. Ces structures ne présentent pas une organisation particulière. Certains creusements à parois concaves peuvent être interprétés comme des silos.

Après le XIIe s., le site est nivelé à l'aide de remblais très charbonneux provenant probablement d'un habitat situé en marge de la fouille. L'arasement du terrain nous prive d'informations sur l'évolution postérieure de cette zone, occupée récemment encore par des jardins potagers.

P. Blonde

POITOU-CHARENTES
VIENNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

1 9 9 3

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Epoque	Réf. carte
86.004.504 AP	ANGLES-SUR-L'ANGLIN, le Roc-aux-Sorciers	PINCON G. (AUT)	RE	P 08	PAL	1
86.006.004 AH	ANTIGNY, le Gué de Sciaux	RICHARD C. (AUT)	FP	H 12	GAL	2
86.010.001 AH	ASLONNES, le Camp Allaric	PAUTREAU J.-P. (CNR)	FP	H 10	BRO FER	3
86.019.503 AP	BEAUMONT, La Tricherie	LOUBOUTIN C. (MUS)	SU	P 12	NEO	4
86.020.501 AP	BELLEFONDS, Les Rocs	JOUSSAUME R. (CNR)	SU	P 10	NEO	5
86.024.013 AH	BERUGES, Propriété de l'Evêché	CHABANNES J.-P. (EN)	SU	H 12	GAL	6
86.031.502 AP	BONNES, Moulin Neuf	CONSTANTIN C. (CNR)	SD	P 12	NEO	7
86.070.006 AH	CHAUVIGNY, Château baronnie	BERTRAND I. (BEN)	SD	H 17	MA	8
86.070.006 AH	CHAUVIGNY, Château baronnie	ENEAU T. (BEN)	SU	H 17	MA	9
86.070.095 AH	CHAUVIGNY, Place du Donjon	ENEAU T. (BEN)	SU	H 17	MA	10
86.077.022 AH	CIVAUX, La Croche Zone NA	BOURGEOIS L. (SDA)	SU	H 12	GAL	11
86.103.002 AH	GENCAY, le Château	NIBODEAU J.-P. (AFA)	SU	H 17	MA	12
86.	LIGUGE, Déviation de Virollet RN 10	PERRIN S. (AFA)	SD	H 2	GAL	13
86.139.012 AH	LUSIGNAN, Eglise Notre-Dame	CHAUMEIL J.-P. (AFA)	SD	H 16	MA	14
86.140.001 AP	LUSSAC-LES-CHATEAUX, La Marche	AIRVAUX J. (SDA)	SU	P 07	PAL	15
86.140.005 AH	LUSSAC-LES-CHATEAUX, Maisonneuve	RICHARD C. (BEN)	SU	H 2	GAL	16
86.191.003 AH	PINDRAY, Prunier	CHOLLET A. (BEN)	SD	P 07	PAL	17
86.194.100 AH	POITIERS, Médiathèque	PIRONNET C. (AFA)	SU	H 1	GAL MA	18
86.253.002 AH	SANXAY, Les Craches des Ruines	BLANCHET F. (AUT)	SU	H 15	GAL	19
86.253.002 AH	SANXAY, les Craches des Ruines	AUPERT P. (CNR)	FP	H 15	GAL	20
86.214.002 AH	ST-BENOIT, Abbaye	BERBUTO M. (AFA)	SD	H 16	MA	21
86.214.006 AH	ST-BENOIT, Côteau de Mon Repos	ARBONNA P. (BEN)	SD	H 5		22
86.214.007 AH	ST-BENOIT, Mairie	CHAUMEIL J.-P. (AFA)	SU	H 1	GAL MA	23
86.222.024 AH	ST-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX, Les Petis Prés	SIDERA I. (CNR)	SU	P 12	NEO	24
86.225.013 AH	ST-JEAN-DE-SAUVES, Champ Baudrais	GUITION S. (BEN)	SD	H 12	GAL	25
86.233.507 AP	VALDIVIENNE, La Garenne	GUTHERZ X (SDA)	SD	P 10	NEO	26
86.233.508 AP	VALDIVIENNE, Le Gaschard	LOUBOUTIN C. (MUS)	SU	P 12	NEO	27

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

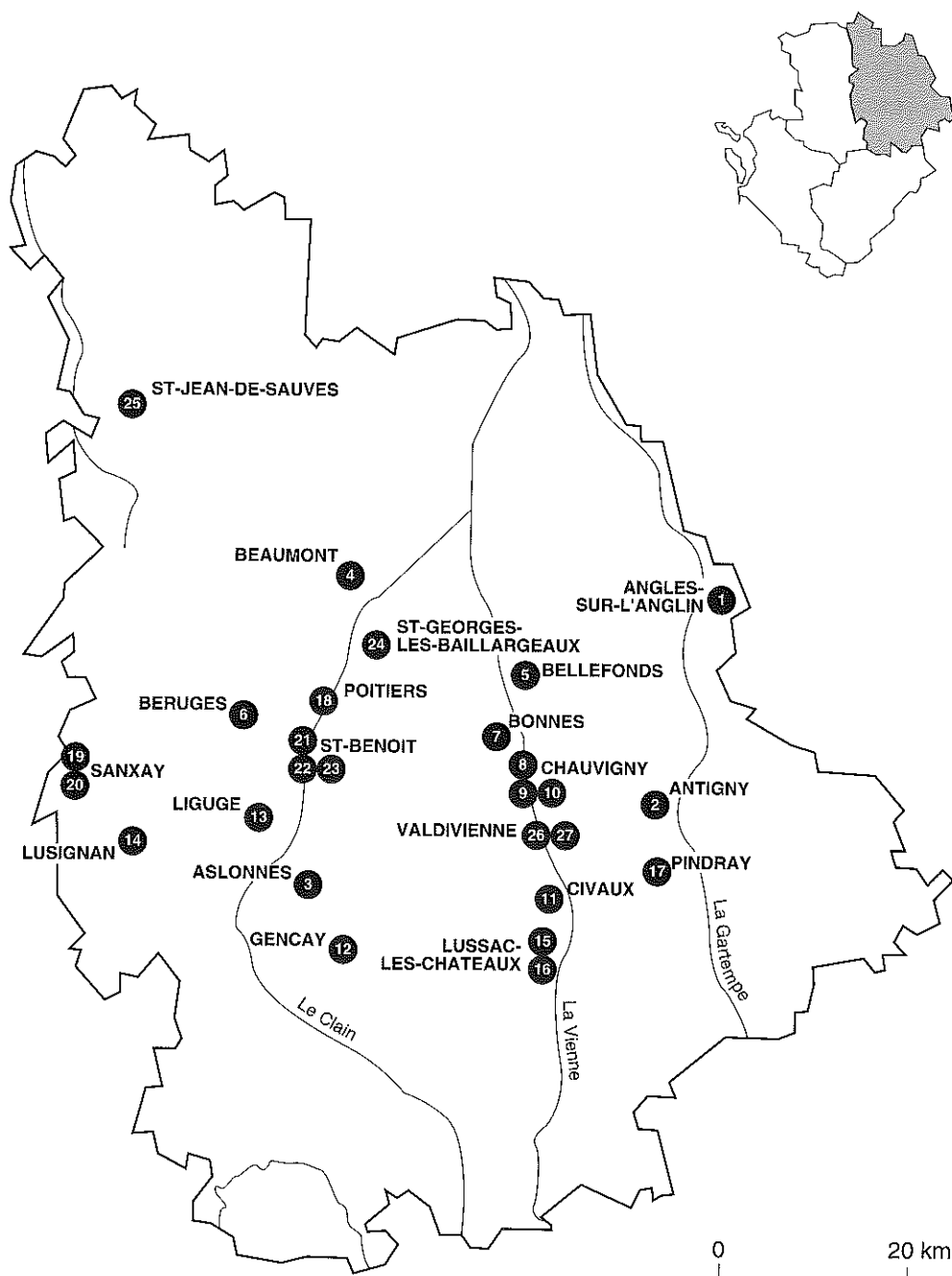
POITOU-CHARENTES

VIENNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

1 9 9 3



Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 3

ANGLES-SUR-L'ANGLIN

Le Roc-aux-Sorciers

Paléolithique

Notre autorisation devait, d'une part, nous permettre d'effectuer des relevés et des vérifications avant toute intervention nouvelle sur le site. D'autre part, il s'agissait d'établir une méthodologie pour l'enregistrement des informations relatives à l'art pariétal.

Le relevé topographique a été réalisé. Il nous donne des repères fiables sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour interpréter les archives de S. de Saint-Mathurin. Dans la Cave Taillebourg, la mise à l'abri des blocs du plafond des bisons avec leur repérage permettra une reconstitution en laboratoire. Le relevé du bloc d'effondrement de la Cave Taillebourg, riche en sculpture, nous a révélé qu'une grande vigilance est de rigueur quant à la lecture des surfaces très endommagées par le temps.

D'amont en aval, on peut distinguer malgré la très mauvaise conservation du bloc d'effondrement de la Cave Taillebourg : deux anneaux, les vestiges d'un avant-train d'un probable bouquetin, un volume qui a pu être une sculpture, l'avant-train tourné à droite d'un bison à l'envers (barbe, museau, bosse), une ligne de dos sculptée, un protomé probable, un vestige de relief en arc de cercle, une ligne de dos d'un bison tourné à gauche en position oblique (départ de la queue, dos et bosse, reste de la figure emportée par la fracture).

Le style des figures est à rapprocher des figurations de l'Abri Bourdois. Les proportions et l'exécution des détails anatomiques sont les mêmes, par exemple, la rotondité de l'oeil gravé et le contour de la barbe. La technique de dégagement des volumes est semblable.

Deux blocs peints de grande taille reposent sur le sol de l'abri Bourdois. D'après les notes et les cahiers de fouilles de S. de Saint-Mathurin, on peut supposer que ces blocs faisaient partie du surplomb de l'abri et qu'ils sont tombés juste après l'occupation des Magdaléniens (sur la couche RSC, Magdalénien III). Ils appartiennent à la couche d'effondrement (RSB5).

Sur le bloc n° 1, la couleur rouge forme un quadrillage sur la moitié de la surface. Les pigments rouges ont diffusé à certains endroits. La lecture s'en trouve donc perturbée. Le quadrillage est formé de 7 bandes verticales. Les extrémités du rectangle sont fermées par

deux lignes pointillées et un des côtés présente un trait dédoublé formé par deux lignes de points. Sur un côté du bloc, plusieurs bandes convergent vers un creux.

Un bison de profil gauche est gravé finement avec des incisions multiples. Il est de grande taille et superposé au quadrillage. Cet animal s'inscrit pleinement dans le style des bisons sculptés du Roc-aux-Sorciers. La barbe, l'oeil cerné de ses deux apophyses (frontale et zygomatique), le museau et l'indication de pelage, la crosse du haut des pattes avant sont les caractères communs de ces représentations. Ce bison est incomplet probablement du fait de la conservation. Nous rappelons que ces blocs sont à l'air libre depuis 1954 et que les gravures n'avaient jamais été signalées. La ligne gravée et colorée en noir peut se raccorder au bison. Elle soulignerait dans ce cas son ventre. Ces gravures semblent avoir été réalisées après les peintures.

Un anneau est aménagé sur un angle après cassure du bloc. Il est complet.

Le bloc n° 2 présente une surface relativement régulière ; les plaques de concrétions sont plus petites. Des lignes de points rouges forment un grand rectangle dont les lignes médianes sont dessinées. Un "peigne" à 5 branches et une bande longitudinale complètent ce grand rectangle.

Des traits de gravures très fins au tracé multiple figurent un bison dont l'oeil est en amande avec sa caroncule lacrymale ; les pattes au sabot bisulque sont représentées. Les pigments noirs lui sont associés. Ils suivent scrupuleusement le contour de la barbe et des pattes et marquent la ligne de dos avec sa bosse qui n'est pas gravée.

Deux anneaux ouverts, distants de 0,30 m, ont été sculptés sur un des côtés de ce bloc.

Dans l'Abri Bourdois, l'étude des deux principaux blocs peints s'est révélée fort intéressante au niveau technique (peinture noire associée aux gravures figuratives en particulier pour le tracé des bisons), thématique (bisons de même style que ceux sculptés et associés à des signes géométriques rouges exceptionnels de même type), et chronologique puisque S. de Saint-Mathurin en signale la provenance (carbone 14 en cours qui donnera

un *terminus ad quem*).

Le relevé exhaustif des gravures de la travée 20 enrichit le corpus animalier déjà connu : un jeune animal (renne ou bison), un animal (cheval ?), un profil gauche humain, un sabot peuvent se lire au sein d'un ensemble de traits subverticaux, deux lignes, horizontales, deux têtes de renne, une troisième tête moins détaillée (boviné ?), une esquisse de tête de bouquetin, trois vestiges de museau, deux sabots bisulques bien marqués mais qui n'appartiennent à aucun animal, un profil plus trapu qui

pourrait être celui d'un boviné, un avant-train animalier tourné à droite (renne ou aurochs), un profil droit animalier sculpté (tête de bison avec la mise en valeur de la barbe, classique à Angles, soit félin la gueule ouverte).

La connaissance de l'ensemble des représentations animalières du Roc-aux-Sorciers nous permettra probablement d'interpréter plus finement ces premiers relevés.

G. Pinçon

ANTIGNY

Le Gué de Sciaux

Gallo-romain

Le Gué de Sciaux est une agglomération secondaire d'environ 25 ha localisée à 41 km à l'est de Poitiers, de part et d'autre d'un passage à gué de la voie romaine Poitiers-Argenton-Bourges sur la Gartempe, à 1,5 km au sud de Saint-Savin-sur-Gartempe. La fouille porte sur un sanctuaire implanté sur la rive gauche, à une centaine de mètres de la rivière, en bordure sud du chemin présumé occuper l'emplacement de la voie romaine.

En 1993, le chantier a porté sur une partie interne de

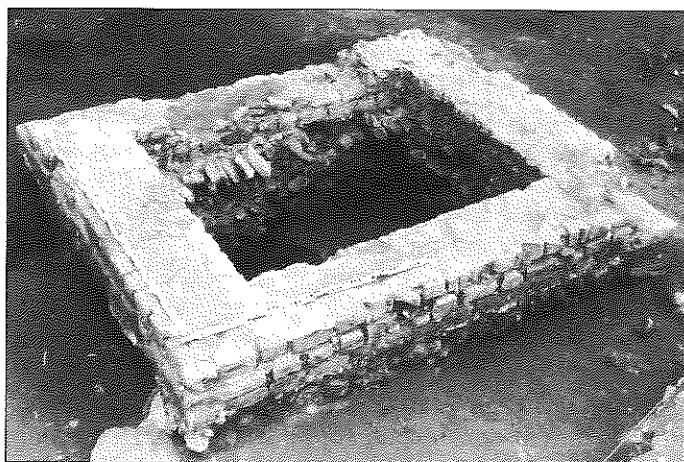


fig. 14 Antigny, Le Gué de Sciaux. Soubassement d'un petit bâtiment dans lequel fut retrouvé une tête de Mercure (cliché C. Richard).

l'aire cultuelle à proximité ouest de la galerie-péribole orientale, à 20 m au sud de l'entrée-porche nord et 15 m à l'est des temples sur une superficie de 108 m².

Nous avons retrouvé les niveaux de circulation augustéens, caractérisés par une terre argilo-limoneuse marron sur laquelle fut répandu un sol de petits galets. Plusieurs trous de poteau forment une rangée orientée s-o/n-e et pourraient appartenir à une palissade formant le péribole ou la clôture de l'aire cultuelle du premier sanctuaire.

La période tibéro-claudienne est marquée par une nouvelle fosse. Elle entre dans la typologie des ensembles clos dont la stratigraphie est caractéristique

des fosses ayant un bouchon de scellement occupant le tiers supérieur de la hauteur, au-dessus de plusieurs couches stériles de matériaux couvrant une terre très noire livrant un abondant mobilier céramique tibéro-claudien, épaisse de 0,20 m à 0,30 m. Des restes de sol argilo-calcaire jaune damé se trouvaient autour de cette fosse.

Une rangée de 10 poteaux, formant une ligne droite ouest-est pour les cinq premiers pour former ensuite une courbe vers le nord pour les cinq suivants, remplis de pierres de calage, d'un diamètre de 0,35 m à 0,45 m, espacés de 0,45 m à 0,55 m, résultent peut-être d'une palissade liée à un des chantiers de construction qui se sont tenus sur le sanctuaire à partir du milieu du I^{er} s. En effet, en limite sud de ces poteaux nous avons pu, pour la première fois, fouiller les restes d'une aire de travail de chantier de taille de pierre, formés d'une épaisse couche (0,10 m à 0,25 m) de poussière et d'éclats de calcaire.

Non révélé par les photographies aériennes, un petit bâtiment localisé à 23 m au sud de l'entrée nord du mur-péribole et à 14 m au sud-est du temple classique, présente la même orientation que les murs et galeries-périboles. Cet édifice mesure extérieurement 2,72 m du nord au sud et 2,41 m d'est en ouest avec des murs épais de 0,45 m à 0,51 m (fig.14). L'élévation de deux à trois rangées de pierres de petit appareillage repose sur une fondation de pierres sèches profonde de 0,60 m à 0,70 m. Les dimensions internes sont donc de 1,75 m nord-sud sur 1,38 m est-ouest. Une entrée, large de 1,35 m, se trouvait sur le côté oriental. La partie interne de l'élévation a conservé des vestiges d'enduits peints à fresque dont de nombreux fragments se trouvaient dans les couches de démolition (milieu ou deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C.) qui reposaient sur les niveaux de circulation autour de l'édifice sur 20 m². Une tête, légèrement plus grosse que la grandeur nature, en pierre calcaire, pouvant être attribuée à une statue monumentale de Mercure (fig. couverture), gisait dans la démolition du bâtiment, à 1 m de l'angle sud-est.

C. Richard

ASLONNES

Le Camp Allaric

Age du Fer

Le Camp Allaric est un éperon barré déterminé par un coude de la Clouère peu avant sa confluence avec le Clain. Protégé au nord par une levée en arc de cercle de plus de 200 m de long doublée extérieurement d'un fossé, il occupe une surface légèrement supérieure à 2 ha. Un fossé isole la pointe de l'éperon. Il conserve d'abondants vestiges du Néolithique final et du Bronze ancien mais surtout ceux d'une occupation protohistorique continue du Bronze final au deuxième âge du Fer. Il a été l'objet de sondages puis de fouilles limitées entre 1967 à 1981.

Avec ses dimensions réduites, ses structures et son mobilier bien conservés, l'absence d'occupations historiques, le Camp Allaric permet de réaliser une fouille exhaustive, commencée en 1991, répondant tout à fait aux préoccupations actuelles de recherche. En 1993, les recherches, poursuivant directement celles de l'année précédente ont concerné le fossé interne puis le flanc occidental de l'éperon.

Dans le secteur ouest de l'éperon, le décapage extensif avait déjà permis la mise en évidence de structures et vestiges d'activités domestiques. En 1993, 44 nouvelles

structures ont pu être étudiées, ce qui porte le total des cavités dégagées à ce jour au nombre de 189. Cette zone, la plus arasée, conserve encore des structures en bon état, malgré des qualités inégales de la surface rocheuse. La typologie des différentes fosses et trous de poteaux amorcée en 1992 a été précisée et prolongée ; les relations établies entre plusieurs d'entre-elles permettent de dégager des plans (palissade, bâtiments) ; l'attribution au deuxième âge du Fer d'un certain nombre sont autant d'acquis particulièrement tangibles. La découverte de nouveaux niveaux de sols intacts dans le secteur étudié laisse espérer des stratigraphies conséquentes dans la partie orientale du camp. La poursuite de la mise au jour du fossé interne constitue un apport sans précédent de documents pour les habitats du deuxième âge du Fer poitevin. L'étude de son comblement permet de préciser les caractères locaux des céramiques. Il en constitue pour l'instant la principale stratigraphie de référence en Poitou. La découverte de lames d'outils en fer ployées sur le fond du fossé, complète la trouvaille similaire de 1992.

J.-P. Pautreau

BEAUMONT

La Tricherie - Les Neides

Néolithique

La photographie aérienne du site montrait très clairement une portion de fossé d'enceinte avec deux interruptions et, plus à l'est, des traces beaucoup plus ténues de ce qu'on pouvait interpréter comme une maison rectangulaire. Il fut décidé de procéder à un sondage dans le cadre du Projet Collectif de Recherches sur "La néolithisation dans le Seuil du Poitou et ses marges".

Le site est implanté sur la basse terrasse du Clain, dans une zone actuellement inondable. Le fossé d'enceinte qui, sur la photographie aérienne, montre une courbe nette, devait barrer un assez vaste espace en s'appuyant, au sud, sur le Clain et, au nord, sur un affluent aujourd'hui à demi disparu. La longueur du fossé pouvait atteindre 350 m.

Deux structures principales, dans l'état actuel des fouilles, sont présentes sur le site : d'une part une structure d'habitat, à laquelle n'est actuellement associée aucune structure annexe et, d'autre part, plus à l'ouest, un tronçon d'enceinte. La maison est extérieure à l'enceinte, comme le montre la courbure des fossés visible sur photographie aérienne ; 65 m séparent ces deux structures. On remarque que la maison est strictement dans l'axe de l'interruption du fossé d'enceinte qui a été fouillée.

Le bâtiment forme un rectangle de 10,50 m sur 21 m. Il est orienté nord-est/sud-ouest, l'entrée étant

vraisemblablement au sud-ouest. Il est à 5 rangées longitudinales de poteaux. Les parois externes comportent des poteaux assez régulièrement espacés d'environ 2 m : la paroi sud est complète et compte 12 poteaux, la paroi nord n'en compte plus que 4, mais présentait sans doute à l'origine la même disposition. Les côtés sud-ouest et nord-est comptent l'un 3 poteaux conservés, l'autre 5 poteaux. Les poteaux intérieurs de ces façades sont doublés à l'intérieur du bâtiment chacun d'une seconde rangée transversale de poteaux, séparée de la rangée de façade par environ 2,50 m. Cette disposition des poteaux dégage au centre du bâtiment un vaste espace libre, d'environ 13 m sur 10 m., occupé en son centre, par rapport à la fois aux murs longs et aux petits côtés, par un unique poteau qui semble plus fort que les autres. Aux angles de la maison, on constate un doublement des poteaux pour les renforcer. La partie arrière du bâtiment a été perturbée par des tracés rectilignes postérieurs, sans doute des parcelles antiques.

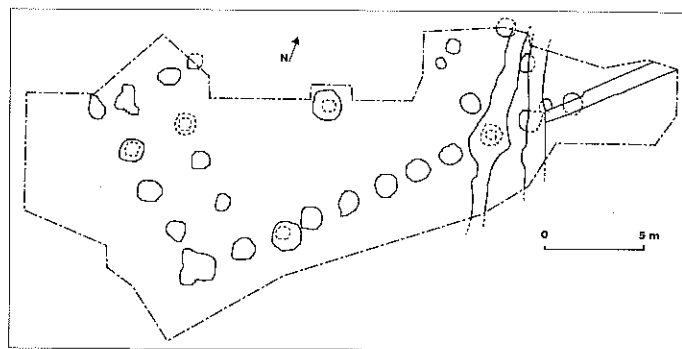
Plus à l'ouest, se remarquaient trois tronçons de fossés séparés par deux interruptions. Seul le plus septentrional a été sondé. Aucune trace de palissade n'a été détectée. Sa profondeur maximale est de 1,10 m. Son remplissage indique l'existence probable d'un talus bordant le fossé du côté interne de l'enceinte. Seule la couche supérieure de ce tronçon contenait un matériel archéologique

abondant, tout à fait apparenté à celui du bâtiment. Dans la portion de fossé située au nord-ouest de l'interruption, la couche supérieure contenait le même matériel archéologique. Dans la couche inférieure quelques os et deux petits tessons ont seuls été trouvés. Ces tessons semblent se distinguer du reste du matériel néolithique.

Le sondage a livré 600 tessons ; les fonds sont toujours plats, débordants ou non. Certains, de grande taille, permettent d'attribuer à quelques vases un diamètre de 30 cm à l'embouchure. Les hauts de vase ont le plus souvent un diamètre de 15 à 23 cm. La plupart des vases ont une partie supérieure très légèrement rentrante, surtout ceux de grand et moyen formats. Les rebords sont dissymétriques, avec une partie externe à plus faible rayon de courbure. Il existe cependant 20 % des vases, souvent de plus faible taille, dont le haut est franchement rentrant. Les rebords sont plutôt pointus ou en forme de pouce. Les moyens de préhension sont des boutons ronds ou ovales, allongés horizontalement. Il existe une anse en ruban à ensellement médian et une anse en boudin. Un seul vase est décoré, de deux cupules réalisées par pincement profond de la pâte.

Le sondage a livré 248 objets en silex et grès. Mis à part deux fragments de hache polie, un éclat de façonnage de hache et de très rares éléments en silex gris, tous les objets lithiques sont en silex de couleur brun clair dont il existe des affleurements à proximité. Il n'existe aucun nucleus et 90 % du lithique est constitué de déchets de taille. On constate le recours à la percussion directe et à la percussion indirecte. Parmi les pièces non retouchées, les éclats sont très majoritaires.

Déconnectés et fragmentés, les vestiges osseux retrouvés correspondent très vraisemblablement à des détritiques domestiques (boeuf et porc) ; la présence des caprinés, du chien, du cerf, du sanglier (?) et du castor est très marginale.



Beaumont, La Tricherie-Les Neides. Plan des structures dégagées du bâtiment néolithique (dessin C. Louboutin).

fig. 15

Si le rattachement du site au Néolithique récent/final ne fait aucun doute, son attribution à un groupe culturel précis est plus difficile. Il ne s'agit assurément pas d'un site arténacien, et, mises à part les armatures, le reste du mobilier archéologique trouve ses affinités les plus proches avec celui du groupe de Taizé. L'homogénéité du matériel archéologique permet d'affirmer que les tronçons de l'enceinte et le bâtiment ont été fréquentés par les mêmes personnes à la fin du Néolithique. On peut néanmoins envisager le creusement des fossés à une période antérieure au Néolithique récent/final. A la fin du Néolithique, l'occupation ne concerne plus qu'une légère dépression qui marque le sommet des fossés et correspond à un profil d'équilibre. Si la photographie aérienne permet d'affirmer que la maison était extérieure à l'enceinte, qui existait préalablement au bâtiment, la position de ce bâtiment, dans le prolongement exact de l'interruption du fossé ne doit sans doute rien au hasard et tient vraisemblablement compte du fossé d'enceinte encore légèrement marqué dans le paysage.

C. Louboutin

BELLEFONDS

Les Rocs

Néolithique

Placé sous la double responsabilité de Xavier Guthertz et Roger Joussaume, l'abri des Rocs à Bellefonds a subi en 1993 une deuxième intervention de sauvetage.

En dehors de l'ossuaire arténacien pour lequel nous avons quelques éléments nouveaux tant pour la céramique que pour le lithique et les restes osseux humains, les résultats de la campagne de fouille ne sont pas particulièrement enthousiasmants pour ce qui concerne la néolithisation et le Néolithique ancien, objets de notre étude dans le Centre-Ouest.

Nous constatons tout d'abord que le Doyen Patte a fouillé la plus grande partie du gisement. Il ne semble pas, en effet, que la partie sud de l'abri (secteur 1) trop étroite et trop basse au moment du Néolithique ancien, ait été occupée par les premiers utilisateurs de poteries. Un foyer découvert en ce point appartient au Mésolithique.

Le secteur 3, dépôt de pente abrupte situé hors de l'abri, ne fut pas occupé. Il ne contient que des objets archéologiques rejetés.

Reste le secteur 2 et son prolongement sous la dalle effondrée n° 1 que nous allons débiter. Cette petite surface en limite d'abri n'était pas forcément la plus confortable et formait un léger bourrelet pierreux à l'aplomb de l'abri dont le fond devait être en cuvette. Des feux y furent cependant allumés. C'est le seul emplacement qui peut nous aider dans la connaissance de la néolithisation régionale. En effet, des hommes qui utilisaient des poteries se sont installés quelques temps au fond de l'abri où nous avons pu étudier environ 2 m² sur deux décapages.

Il reste bien sûr les niveaux inférieurs et en particulier ceux du Mésolithique final qui sont importants pour notre sujet d'étude et dont le foyer K.4 semble être un vestige.

R. Joussaume

BERUGES

le bourg

Gallo-romain

Le relevé pierre par pierre des substructions gallo-romaines de l'ancienne propriété de l'évêché a permis de préciser la lecture de la seule structure voûtée, encore presque complète. Ainsi, son originalité réside dans la construction du cintre de la voûte à l'aide d'un coffrage de perches dont on remarque les empreintes dans un mortier, composé de sable argileux, de chaux et de petits galets de quartz, sans adjonction de tuileau.

Ce travail a permis de noter une différence de construction des arcs des deux batteries de construction voûtées qui composent l'essentiel des vestiges. En effet, les arcs du groupe ouest sont indépendants, avec un blocage, composé de lits horizontaux de moellons noyés dans le mortier, comblant l'espace entre les arcs. En revanche, pour la batterie est, les arcs et le remplissage forment un tout, sans extrados, pour les arcs.

J.-P. Chabanne

BONNES

Moulin Neuf

Age du Bronze

Un sondage a été réalisé à la suite de la découverte d'un objet poli et perforé en pierre verte et de tessons fraîchement remontés par les labours.

On a découvert, d'une part une petite fosse au fond de laquelle avait été déposé un vase, d'autre part un ensemble restreint de structures archéologiques peu profondes qui pourraient être interprétées comme des fonds de trous de poteaux et des courtes tranchées de fondation pouvant appartenir à une structure plus vaste.

Le matériel est très pauvre : grand vase biconique caréné et bord de coupe à marli cannelé. Il appartient à l'âge du Bronze Final IIIa-IIIb.

Les découvertes sont situées sur le rebord de la terrasse non inondable de la rive droite de la Vienne, à 350 m de son cours actuel. Cette situation en décrochement de pente entraîne l'érosion actuelle, par les labours, de cette partie du site.

C. Constantin

CHAUVIGNY

Château baronial

Moyen Age

Le château baronial à Chauvigny, ensemble monumental des XI^e-XVI^e s., a fait l'objet de "déblaiements" successifs de 1960 à 1973.

Des travaux d'aménagement et de restauration ont débuté en 1990. La construction d'un escalier permettant une circulation aisée du public a été entreprise dans l'angle nord-ouest de la partie dénommée "petite enceinte" au nord du donjon roman à contreforts plats. Malgré l'instabilité du terrain une observation de la stratigraphie et le dégagement de structures profondes ont pu être réalisés en novembre et décembre 1993.

Les vestiges d'un mur en très grosses pierres sèches, partiellement détruit par la mise en place d'une semelle

en béton armé, se trouvait au niveau inférieur de l'excavation. Orienté est-ouest il a été relevé sur 5,40 m de long et 1,20 m de haut ; il présente un fruit important formant une légère courbe.

Une stratigraphie de remblais s'organise différemment de part et d'autre de cette structure, alors que les couches sus-jacentes forment un remblai uniforme organisé sur 5 m d'épaisseur.

Il semble que ce mur retienne les matériaux constituant une motte sur laquelle est édifiée la partie la plus ancienne du château, un donjon du XI^e s. partiellement dégagé.

I. Bertrand, Th. Eneau

CIVAUX

Zone NA de la Croche

Gallo-romain

La création d'un vaste plan d'eau au sud de la mairie de Civaux a amené la découverte de structures antiques diffuses au cours de l'été 1993.

La fouille des vestiges apparus le long de la berge nord sera effectuée en 1994 et seule une opération d'urgence a été menée à l'extrémité ouest du chantier. Elle a

permis de reconnaître quelques bribes d'une structure sur socle, recouverte par un éboulis de toiture et implantée sur des remblais. Des niveaux alluvionnaires (marne verte) viennent encadrer ces témoignages associés à une écuelle tripode attribuable au III^e s.

L. Bourgeois, F. Bambagioni

GENCAY

le château

Moyen Age

Dans le cadre des travaux de restauration du château de Gençay par son propriétaire nous sommes intervenus en divers points du site et de ses abords. Cette opération fait suite à celle menée en 1991 (cf. Bilan scientifique 1991, p. 64) et avait les mêmes motivations : la restitution du pont au dessus du fossé pour accéder au monument en venant du bourg. L'accès au pont se fera par un terrain acquis par la commune (ex. propriété Béтин) qui a aussi fait l'objet de sondages.

Propriété Béтин :

Les sondages ont livré peu de traces d'occupation et ont montré que la majeure partie du terrain était recouverte par 1 m à 1,50 m de remblais. Un sondage a toutefois fourni plusieurs niveaux de circulation composés de cailloux compactés dans lesquels était aménagée une fosse rectangulaire peu profonde et au fond tapissé d'une épaisse couche de mortier. Cette occupation semble attribuable au XII^e s.

Un sondage à l'arrière du mur de contrescarpe du fossé a permis d'observer son mode de construction et les remblais sur lesquels il s'appuie. La céramique contenue dans ces derniers ne permet pas de faire remonter la construction (ou la reconstruction ?) de la contrescarpe au-delà du XV^e s.

Un petit bâtiment, probablement carré, a été mis au jour sur la bordure du fossé. La qualité de la construction, l'épaisseur de ses murs (1 m) et l'absence de tout matériel autre que des tuiles laissent à penser qu'il pourrait s'agir d'un bâtiment domestique d'importance. La présence en ce lieu d'un pigeonnier de plan carré au XV^e ou XVI^e s. ne serait pas impossible.

Le château :

Les sondages établis en 1991 autour des deux piles du pont ont été poursuivis. La construction de celles-ci s'est faite après celle du châtelet d'entrée, sans doute juste à la suite, vers le milieu de la seconde moitié du XIII^e s. La pile ouest (P. 1) a été bâtie sur une aire de débitage de pierres où était installée une succession de foyers (il ne

s'agit toutefois pas d'un habitat comme nous l'avions supposé précédemment). Des dépotoirs se sont constitués au pied de ces piles, le plus important contre P.1 a livré une série homogène de pichets et de poêlons attribuables à la première moitié du XIV^e s. Signalons au pied de P.2 la présence d'un beau mortier en pierre et d'une gourde tonneau en céramique dans un niveau des XV-XVI^e s.

Des sondages ont été pratiqués à l'intérieur du châtelet, des travaux d'aménagement de la circulation devant y être réalisés. Le seuil de la porte est à été presque entièrement préservé : il est constitué de blocs hétérogènes usés, certains ayant été changés anciennement. En revanche, le seuil de la porte ouest avait été complètement détruit par de nouveaux niveaux de circulation établis à une altitude inférieure. Ce seuil était installé sur l'arase d'un mur plus ancien et large d'au moins 1,80 m. Ce mur est lié avec les soubassements d'une construction circulaire d'un diamètre inférieur à celui de la tour sud-ouest du châtelet sous laquelle ils sont installés. Il s'agit probablement d'une tour plus ancienne dont le diamètre est estimé à 4,70 m.

En avant du seuil précédent avait été bâti un mur entre les deux tours. Il devait servir de seuil et sa face est devait être visible avant la construction de la seconde partie du châtelet. Ce mur est lié à la tour sud-ouest alors qu'il est simplement collé contre la tour nord-ouest. Nous pouvons ainsi lire le déroulement de la marche des travaux sous le sol de l'entrée.

Enfin l'espace entre les tours nord-ouest et nord-est a été sondé pour vérifier si elles n'étaient pas reliées par un mur comme les tours sud. Or il n'en est rien ; le mur qui se détache de la tour nord-est se poursuit vers le nord en laissant un passage entre lui et la tour nord-ouest. Il ne reste plus rien des niveaux internes de la tour nord-est, celle-ci étant arasée en dessous du niveau du sol de la tour sud-est qui lui est symétrique.

J.-P. Nibodeau

LUSIGNAN

Eglise Notre-Dame

Moyen Age

Dans le cadre d'une étude préalable pour la mise en valeur du portail nord dit "le bestiaire" de cette église, M. François Jeanneau, architecte en Chef des Monuments Historiques et la Conservation régionale des Monuments

Historiques ont sollicité une intervention archéologique. Les deux sondages prévus, établis de part et d'autre du portail, ont révélé la base de la structure, qui se trouvait occultée et les niveaux de sol associés à cet accès.

J.-P. Chaumeil

LUSSAC-LES-CHATEAUX

La Marche

Paléolithique

Durant cette cinquième et dernière campagne, nous avons achevé le tamisage systématique des déblais dont le volume s'élevait, en totalité, à environ 600 m³. Les sédiments remaniés se sont avérés extrêmement riches en mobilier préhistorique "oublié" par les précédents fouilleurs.

La découverte de plus d'un millier de plaquettes gravées permettra des remontages avec les oeuvres connues et avec d'autres pièces anciennement récoltées mais jamais étudiées car trop fragmentaires. La connaissance de l'outillage lithique est désormais complétée par une abondante industrie microlithique recueillie grâce au tamisage et au lavage des sédiments. C'est également le cas pour les objets de parure. Les centaines de coquilles fossiles ou subactuelles, perforées ou non, apporteront, après identification, des renseignements sur les déplacements des magdaléniens de la Marche ou sur l'étendue géographique des contacts entre les groupes. Egarée durant la dernière guerre dans des circonstances restées obscures la faune de ce site n'a jamais été analysée. Les dizaines de milliers de fragments osseux

récoltés au cours de nos différentes interventions pourraient faire l'objet d'une étude.

Un résultat intéressant concerne la stratigraphie. Jusqu'ici elle était inconnue. Nous avons pu rétablir une coupe dans une zone épargnée. Elle ne comporte qu'une seule couche magdalénienne qui repose directement sur le substrat rocheux.

Diverses hypothèses qui avaient été envisagées par plusieurs auteurs (S. Lwoff, notamment) sous-entendaient l'existence de niveaux du Magdalénien supérieur. Or, aucun élément, ni dans l'industrie lithique et osseuse ou dans l'art, ni dans la stratigraphie, ne va en ce sens. Le mobilier (des milliers d'objets) est parfaitement homogène et caractéristique et ne laisse aucun doute quant à son attribution chronologique. Cette coupe, représentative de la totalité du remplissage, doit être laissée en place le plus longtemps possible. Seule une étude sérieuse sur la chronostratigraphie des dépôts de la fin du Würm dans la région justifierait d'y pratiquer des prélèvements.

J. Airvaux

LUSSAC-LES-CHATEAUX

Maison neuve

Gallo-romain

Une villa gallo-romaine est située au nord du village des Terriers, commune de Lussac-les-Châteaux. A 150 m au sud-ouest de la villa, dans un champ nommé la Maison Neuve, une première sépulture à incinération avait été découverte par J.-C. Petit. Informé d'un nouveau labour, celui-ci repéra une deuxième sépulture, du même type que la première, et que nous avons pu fouiller début février 1993.

Il s'agit d'une sorte de caveau rectangulaire long de 1,94 m au niveau d'arasement à 1,86 m au fond, large de 0,80 m à 0,85 m au niveau d'arasement et 0,68 m à 0,73 m au fond, orienté nord-sud. Le côté nord a conservé cinq lits

en élévation et le sud trois lits. L'appareillage est soigné, employant des pierres de petit appareil carré ou allongé dont la face de parement présente des chevrons en arête de poisson. Un plancher est formé de douze *tegulae*, posées à plat, rebord tourné vers la terre, en deux rangées autour de l'axe longitudinal médian.

Épaisse de 0,25 à 0,30 m, la terre arable se présente comme une terre argileuse marron avec quelques petites pierres calcaires, épaisses de 0,10 m à 0,20 m, sans mobilier. Sous-jacente, se trouvait une épaisse terre noirâtre argileuse, avec nombreux charbons de bois, des morceaux de *tegulae* et quelques petits tessons de

céramique, sur une hauteur de 0,10 m à 0,15 m. Couvrant le plancher vient ensuite une terre très noire, grasse, argileuse, épaisse de 0,07 m à 0,10 m dont la partie supérieure a livré le mobilier, tant céramique que verrerie. Le tiers du remplissage de la tombe, partie sud, sur la hauteur totale, était occupé par des *tegulae* positionnées verticalement en arc-de-cercle afin de protéger l'urne funéraire appuyée obliquement dans l'angle sud-ouest.

L'urne est un pot en verre à panse prismatique de section carrée, type MORIN-JEAN 13 ou ISINGS 62, haute de 209 mm à 211 mm, large de 131 mm à 125 mm, le fond

orné extérieurement d'un cercle entourant un carré aux côtés concaves dans lequel se trouve un deuxième cercle.

Il s'y trouvait également un fond de bouteille de verre carré avec la lettre M au fond, un goulot en verre, la partie inférieure d'un bol en verre, un bol en céramique dite "à l'éponge", du type RAIMBAULT VI et deux moitiés d'assiette en céramique grise.

Cette sépulture, comme la première, peut être datée de l'extrême fin du IIe s. ou plus probablement du IIIe s. ap. J.-C.

C. Richard

POITIERS

Médiathèque

Gallo-romain, Moyen Age

Deux nouvelles phases de fouille du site de la Médiathèque se sont déroulées en 1993. Elles portaient sur la partie sud et sud-ouest du site et ont pu préciser et compléter la nature des occupations présentes.

Si le site de la Médiathèque a révélé des traces anthropiques de la fin de l'Age du Bronze ou du début de l'Age du Fer, rien ne laisse supposer une occupation permanente du plateau dès cette époque. Une occupation permanente est en revanche attestée aux alentours de la conquête romaine. Les premiers plans d'une urbanisation sont marqués par l'apparition d'une première aire de circulation bordée d'un fossé et de bâtiments précaires ou maçonnés à proximité. Cette organisation préfigure déjà la trame urbaine.

Vers le milieu du Ier s. ap. J.-C., cette trame se renforce avec la construction d'un ou de deux murs traversant le site du Nord au Sud, possibles limites parcellaires en bordure de la voie. Des habitats maçonnés sont édifiés à l'est de la voie. Celle-ci est immédiatement bordée à l'ouest par un réseau de canalisations situé dans une zone piétonnière (?).

Vers le milieu du IIe s. ap. J.-C., le site subit un important remaniement : les habitats sont arasés, ainsi que le mur délimitant les abords est de la voie. Un imposant bâtiment public est construit. La découverte d'un tel édifice sur le site est importante, même si sa fonction exacte reste indéfinie à ce stade de l'étude. Avec sa construction, la voie prend d'abord une autre dimension qu'à la période où elle longeait seulement un îlot d'habitation. De plus, si le mur présent à l'ouest de la voie n'était pas une limite parcellaire, mais appartenait à un autre bâtiment public, nous serions là en présence d'un vaste ensemble monumental.

Nous espérons que la fouille permettrait d'affiner la chronologie du rempart antique. En fait, aucun élément datant probant n'a été découvert. Il faudra attendre la datation du squelette, coupé par l'enceinte. A la fin du IIIe ou au début du IVe s., les bâtiments, peut-être déjà abandonnés, sont détruits, sans doute en vue d'une récupération pour la construction de l'enceinte, qui s'installe sur l'emprise même de la voie. Il est à noter

qu'aucune tour de l'enceinte n'a été découverte sur le site.

Une des découvertes essentielles est celle d'un fossé défensif qui paraît lié à l'enceinte. Qu'il soit antérieur ou contemporain de celle-ci, ce fossé doit certainement sa présence au fait que l'enceinte est éloignée à cet endroit du versant occidental du plateau. Cet aménagement est donc un élément à ne pas négliger dans l'urbanisme postérieur.

Après l'édification de l'enceinte, la surface encore libre de la voie devient une venelle qui perdure jusqu'à l'époque médiévale au moins. A la fin de la période antique, elle est bordée par des habitats dont une construction luxueuse comprenant un bassin.

La période médiévale est mal représentée sur le site. Aucune trace d'habitat ou d'autre construction n'y est repérée. Cependant, ils ont pu être détruits par les caves modernes et les fondations de la Faculté. Néanmoins, quelques fosses-dépotoirs sont présentes, indices d'une occupation au moins ponctuelle aux IX-XIe s. et aux XIV-XVe s. Il est important de noter qu'aucun élément datant n'ayant été découvert dans la tranchée de récupération de l'enceinte, ces fosses sont les seuls indices qui calent la destruction de l'enceinte autour des Xe et XIe s., datation qui avancerait d'environ un siècle les datations admises. Toutefois, il s'agit peut-être d'un phénomène non représentatif de l'état général de la muraille.

Les caves implantées dans le soubassement de l'enceinte ont contribué à la récupération des matériaux de construction de celle-ci. Cette récupération massive a peut-être commencé dès l'époque médiévale. Les caves modernes s'installent sous les maisons bordant les rues des Vieilles-Boucheries et de la Petite-Roue. Cette dernière rue est d'ailleurs la continuité à partir du Bas-Moyen-Age de la voie antique, alors décalée à l'est.

Les travaux du XIXe s. pour l'édification de la Faculté modifient profondément le visage du quartier avec la fermeture de la rue de la Petite-Roue qui ne devient plus qu'une impasse, joignant le site à la rue de la Regratterie.

C. Pironnet

SAINT-BENOIT

la mairie

Gallo-romain, Moyen Age

Le projet d'extension de la mairie est situé dans le centre historique de cette petite ville. A quelques mètres de l'enceinte abbatiale et en limite du lit majeur du Miosson, ce projet nécessitait une étude archéologique.

L'occupation du site au I^{er} s. est attestée par le mobilier résiduel apporté par les plus anciens niveaux fouillés. Toutefois, il faut attendre l'époque tardo-antique pour que cette aire soit bâtie. Un bâtiment en *opus incertum* maçonné recevant probablement une cloison en solin y est édifié. Consécutive à une période d'abandon, une grande construction possédant un sol maçonné s'y installe.

A l'époque mérovingienne, une communauté de moines fonde l'abbaye Saint-Benoît-de-Quinçay en 670. Proche de l'enclos abbatial, le site recèle un important dépôt de matériel céramique très hétéroclite. Une phase d'incendie au IX^e s. précède l'élévation de deux murs. Le premier, appareillé d'un *opus reticulatum*, épouse une forme curviligne (s-o/n-e). Le second, orienté n/s, est façonné de moellons à peine équarris disposés en *opus spicatum*. Il pourrait s'agir de limites parcellaires.

Le début de la période dite "médiévale" est marqué par une construction qui, très vite, est démolie. Un fin sol maçonné lui succède. A la même époque, on aménage deux fosses sépulcrales dans la partie septentrionale du terrain. Ces fosses, possédant un coffrage de bois interne, protègent les inhumations de deux femmes.

Après la destruction des deux murs carolingiens au XIV^e s., cet espace reçoit l'établissement de deux structures de combustions superposées. Ces foyers sont créés en aire ouverte. Ces éléments sont attenants à deux habitations en dur. En effet, on constate la présence d'une élévation (n-s) faite de deux parements maçonnés entourant un blocage ; et une autre structure (e-o) constituée d'un parement de pierres sèches. Ces deux édifices sont disposés perpendiculairement.

L'abbaye n'a pas été l'élément fondateur de cette agglomération comme le pensaient les érudits locaux. A l'exemple de Ligugé, cet établissement cénobitique s'est adapté à une cadastration antique pour, par la suite, devenir l'ensemble directeur de l'aménagement de ce bourg.

J.-P. Chaumeil

SAINT-BENOIT

L'Abbaye

Moyen Age

L'expertise archéologique a été réalisée dans le cadre d'une étude préalable menée par les Monuments Historiques avant restauration de la salle capitulaire de l'abbaye. Les objectifs de cette intervention étaient, à l'extérieur, de retrouver éventuellement le muret de la galerie du cloître, afin d'établir la largeur de cette galerie et de reconnaître le niveau du sol interne et les bases de colonnes de la salle capitulaire.

A l'extérieur, les vestiges du cloître du XII^e s. sont conservés sur une profondeur moyenne de 0,50 m sous le niveau de sol actuel, qu'il s'agisse de l'arase du muret de la galerie est ou du sol de tomettes. Une maçonnerie antérieure à la construction de la salle capitulaire et de la galerie a été trouvée un peu plus bas, à -0,72 m. On peut noter qu'il n'y a aucune rupture de fondation entre la salle capitulaire et le croisillon sud du transept de l'église, ce qui suppose une unité dans la construction ; le croisillon sud du transept, la façade occidentale de la salle capitulaire et le muret de la galerie auraient été

édifiés en une seule campagne.

A l'intérieur, le sol du XII^e s. se trouve à 0,62 m, sous le niveau actuel. Les structures repérées concernent la construction de la salle capitulaire et son aménagement, puisqu'il s'agit de la fondation de la pile sud et de l'installation d'un niveau de sol contemporain. Le massif de fondation de la colonne est plus ou moins circulaire et a pu être daté du XII^e s. de par sa ressemblance parfaite (dans la technique et les matériaux de construction utilisés) avec les fondations de la salle capitulaire et du muret de la galerie est. Le sol d'occupation, postérieur à la fondation de la colonne mais s'inscrivant dans la même phase chronologique de construction de la salle capitulaire, a pu être partiellement retrouvé et se présente sous deux aspects différents : à l'ouest de la colonne, il est composé de pavés plus ou moins réguliers liés par une terre argileuse, et à l'est, d'une grosse dalle calcaire reposant sur un remblai de terre noire homogène (cette structure pouvant être une sépulture).

M. Berbuto

ST-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX

Les Petits Prés

Gallo-romain

A la suite du repérage par photographie aérienne de fosses et de structures linéaires, un sondage a été effectué à des fins de datation. Ces structures se trouvent sur la terrasse alluviale du Clain, à 70 m du bord de cette rivière et au-dessus de la zone inondable. Un ensemble de fosses rondes, à fond en cuvette et présentant toutes un remplissage semblable, a été mis au jour, ainsi que plusieurs fossés interprétés comme des parcellaires. Le matériel recueilli comprend quelques

objets céramiques appartenant au Gallo-romain tardif, un clou à section carrée et des fragments de tuiles romaines. Des restes osseux, résultant du débitage de carcasses d'animaux entiers, témoignent du fonctionnement simultané des fosses et des fossés. Les variations spatiales observées dans la nature du sous-sol permettent de penser que la vingtaine de structures repérées par photographie aérienne ne représente qu'une partie, peut-être faible, des installations.

I. Sidéra

SAINT-JEAN-DE-SAUVES

Champ Baudrais

Gallo-romain

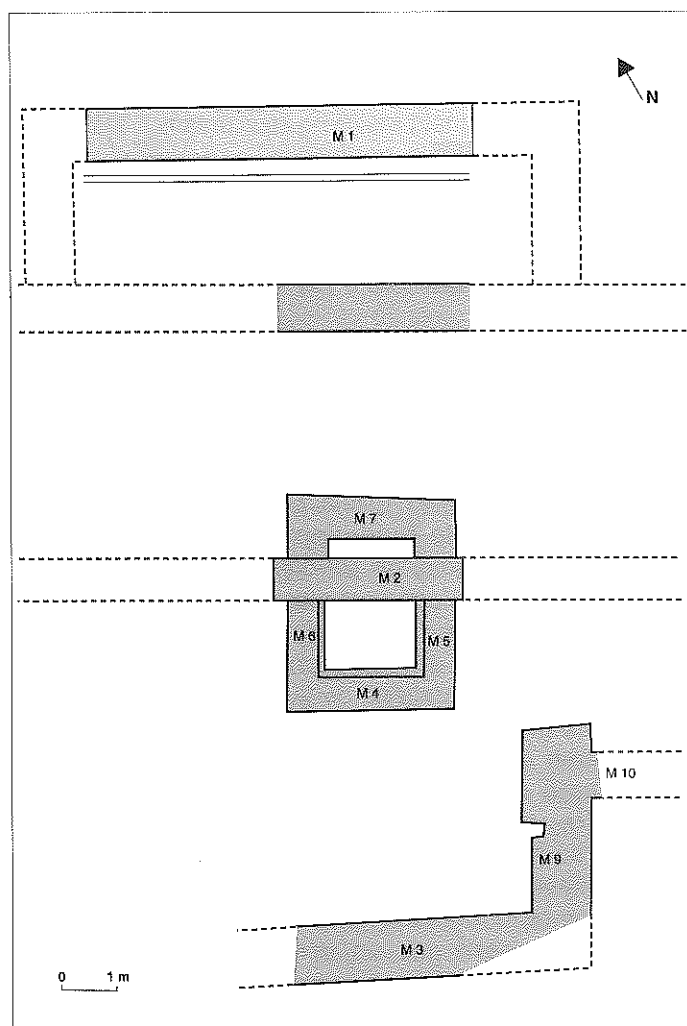


fig.16

Saint Jean de Sauves, Champ Baudrais. Plan général des structures dégagées (dessin S. Guillon).

Le propylée de Saint-Jean-de-Sauves a été repéré par photographie aérienne. Un sondage a été effectué à l'hiver 92 et s'est terminé pendant le mois de juillet 1993. Le monument se présente comme un bâtiment d'une longueur de 112 m pour une largeur de 12 m ; il est composé, d'une part, de trois murs parallèles formant deux nefs. D'autre part, il comprend, en son centre, deux entrées en vis à vis, l'une ouvrant sur le vicus et l'autre donnant sur l'aire cultuelle.

Dans un premier temps, on note la présence d'une excavation importante mais dont la surface totale n'a pu être déterminée ; l'explication la plus simple reste l'extraction de la pierre. Puis, la zone a été abandonnée quelques temps avant d'être remblayée puis égalisée. Par la suite, on assiste à l'installation d'un bassin dans la première moitié du I^{er} s. de notre ère. La présence de ce bassin -qui doit son appellation à une canalisation traversant l'un de ses murs- ne s'explique pas dans l'état actuel de nos connaissances. Le bassin était connu lors de l'implantation du mur central à travers le bassin préexistant. Outre son implantation centrée sur le bassin, nous savons que le propylée a été installé le long d'une des rues principales du vicus (accès au fanum et au théâtre).

Différents indices portent à croire que l'entrée nord-est est une adjonction postérieure au bâtiment, même si cette modification du monument s'est probablement effectuée peu de temps après ; c'est à cette occasion que l'on a empiété sur la voie. Il semblerait que l'entrée et la façade sud-ouest aient été l'entrée et la façade principale du bâtiment donnant sur l'intérieur de l'espace sacré, faisant ainsi face aux temples.

Le bâtiment a été totalement arasé, du moins dans la partie fouillée. Il s'élève sur des fondations peu importantes, constituées avec des matériaux de tout venant. Ces fondations qui n'ont demandé aucun soin semblent des bases bien légères pour une construction

aussi importante ; il paraît donc peu vraisemblable qu'elles aient supporté une élévation en pierre. Cependant, l'entrée sud-ouest présente, à l'arase des murs, des traces architecturales pouvant être interprétées comme la base d'un pilier ; il semblerait donc que l'on avait sur cette façade deux piliers imposants de chaque côté de l'entrée.

On peut estimer que la construction de ce bâtiment a pu s'effectuer vers la fin du I^{er} s., début du II^e s. La destruction ou l'abandon de l'édifice ne peut être évaluée mais l'on sait que cette zone n'a pas été remaniée jusqu'au IV^e s. Différentes monnaies de cette période ont été trouvées sur la voie longeant le propylée et semblent attester de l'utilisation tardive de la voie de circulation.

S. Guitton

SANXAY

Les Craches des Ruines

Gallo-romain

Après que l'on ait mis au jour, en 1992, un trou de poteau et un sol d'occupation antérieure dans la branche occidentale du portique cruciforme du temple (s.35), la fouille a été étendue à l'ensemble de ce secteur, mettant en évidence le reste de ce sol. Celui-ci, en fonction à l'époque augustéenne (mais peut-être depuis la conquête), est caractérisé par une surface très dure, parfois rubéfiée, marquée d'empierrements et occultée par ce qui est sans doute une couche d'adobe rougi par le feu. Mais aucun autre trou de poteau n'est apparu, non plus qu'aucune fondation de mur. Les monnaies et fibules trouvées tant dans le remblai superposé lors de la construction de l'état II (temple octogonal) que dans l'adobe et sur le sol, peuvent aussi bien représenter des ex-voto que correspondre à une fréquentation banale du lieu.

La limite sud de la terrasse précédant ce dispositif au sud est sans doute représentée par une fondation parallèle au mur sud de la cour de l'état II et liée à un sol en pente depuis le nord vers le sud/sud-est (de 6,98 à 6,15). Si tel est bien le cas, nous devrions pouvoir mettre en évidence la limite est l'an prochain. Les sondages mécaniques pratiqués dans la zone est de la cour ont montré que le sol antérieur d'occupation suit la pente naturelle du terrain. Celle-ci a été compensée, lors de la construction du temple octogonal et de sa cour, par l'accumulation d'importants remblais largement constitués de gravats provenant d'une construction antérieure, pour laquelle aucune fondation n'a pu être mise en évidence dans le large périmètre sondé. La

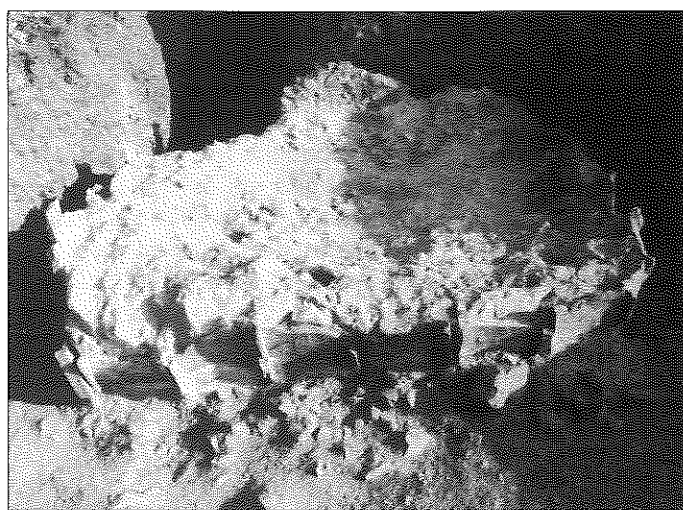


fig.17

Sanxay, les Craches des Ruines. Bac d'extinction de chaux pour la construction du grand temple octogonal à l'époque claudienne (cliché P. Aupert).

localisation de cet édifice intermédiaire entre les états I (sol et trou de poteau) et l'état II (grand temple) reste donc en suspens.

La datation, sous Claude, de cet état II a été confirmée par de nouvelles monnaies de cet empereur et un nouveau sondage, au nord de la cella, a également confirmé l'enfoncement volontaire des fondations à travers l'argile vierge jusqu'à la nappe phréatique, qu'elles drainent vers la canalisation du souterrain.

P. Aupert

VALDIVIENNE

La Garenne

Néolithique

Des prospections pédestres ont été réalisées dans la vallée de la Vienne aux environs de Chauvigny dans le cadre du projet collectif de recherche sur la néolithisation du Centre-Ouest (programme P 10). A cette occasion un abri sous-roche de faible ampleur a été localisé au lieu-dit La Garenne, à 5 km au sud de Chauvigny, en rive gauche de la Vienne, non loin du hameau de La Vergne.

Le sondage ouvert sous le surplomb rocheux a mis en évidence des dépôts argilo-limoneux stratifiés avec intercalation de blocs détachés du plafond de l'abri. Ce comblement a une épaisseur reconnue de 1,50 m. Bien que peu abondant, le mobilier archéologique traduit une occupation de l'abri qui semble s'inscrire sur une assez longue durée.

A la base, une industrie lithique d'allure mésolithique ; au milieu, industrie lamellaire associée à quelques tessons (dont un décor d'impressions à la baguette) ; au sommet, quelques tessons se rapportent peut-être à une

occupation du Néolithique final. Dans le fond de l'abri, de nombreux terriers ont remanié des sépultures que l'on attribue au Néolithique final.

Une extension du sondage est prévue en 1994.

X. Guthertz et R. Cadot

VALDIVIENNE

Le Gaschard

Néolithique

La présence éparse de silex sur une surface de plus d'un hectare et celle de concentrations plus denses a été remarquée lors de prospections à pied menées en avril 1993. Des tranchées de sondage ont été réalisées sur ces concentrations.

On a mis en évidence une couche archéologique située immédiatement sous le labour et par endroits, des structures creusées. La couche archéologique est constituée d'une nappe d'objets située sous la terre arable, dans une couche de limon mêlée de galets. On pense que cette couche a été recouverte par colluvionnement, postérieurement à l'occupation, mais l'évaluation de son démantèlement par les labours reste à faire. Les structures sont constituées de quelques fosses circulaires, de deux alignements de trous de

poteaux convergents et d'une tranchée de fondation de palissade. Aucune de ces structures n'est datée avec certitude.

Le matériel de la nappe d'objet quant à lui est constitué de céramique et d'objets en silex qui sont homogènes et associables, de par leur matériau et leur facture, avec les artefacts ramassés en prospection. Les pièces les plus caractéristiques sont, pour la céramique, des anses en ruban d'où partent des cordons en relief, des bords comportant des boutons où aboutissent également des cordons et, pour le lithique, des tranchets à retouche bifaciale sur bloc ou sur éclat. L'attribution à une entité proche du groupe de Chambon devra être confirmée ou infirmée au cours de fouilles ultérieures.

C. Louboutin

POITOU-CHARENTES

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées Projets collectifs de recherches

1 9 9 3

Zone géographique	Responsable (organisme)	Prog.	Epoque
Fin Würm/début Holocène sur le littoral charentais	FOUCHER P. (SDA)	P07	PAL
La néolithisation dans le Seuil du Poitou et ses marges	JOUSSAUME R.(CNR) et GUTHERZ X.(SDR)	P10	NEO
La céramique médiévale en Poitou-Charentes	CHAPELOT J.(SUP)	H19	MA

Pour l'organisme de rattachement du responsable et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR
(cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

POITOU-CHARENTES

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations interdépartementales Projets collectifs de recherches

1 9 9 3

Fin Würm/début Holocène sur le littoral charentais Projet collectif de recherche

La finalité de ce projet collectif de recherche est d'établir des bases d'étude pour une meilleure connaissance des différentes cultures des chasseurs-cueilleurs qui se sont succédées du Dryas 1b (14000 BC) à la fin du Boréal (5500 BC) dans une zone géographique qui couvre le littoral actuel charentais et son arrière pays (elle correspond grosso modo au département de la Charente-Maritime).

La période chronologique envisagée correspond à une transition climatique qui met un terme à la dernière glaciation würmienne et prépare les conditions climatiques actuelles. Le réchauffement progressif ne s'est pas déroulé de façon linéaire, mais par des phases successives de périodes froides et tempérées. D'un point de vue archéologique, l'enchaînement chronologique des cultures est tout aussi désordonné et n'est pas synchrone avec les différentes phases climatiques. La disparition de l'art animalier magdalénien et la microlithisation (les deux grands traits culturels de l'Epipaléolithique et du Mésolithique) ne peuvent être imputées au seul réchauffement du climat. Les faits

archéologiques démontrent une réalité beaucoup plus complexe dans laquelle l'importance du déterminisme climatique, en tant que cause principale d'évolution des groupes humains de l'époque, doit être relativisée.

Sur le littoral charentais, cette période charnière restait très mal connue et n'avait guère retenu l'attention des archéologues à l'exception de quelques chercheurs locaux isolés. Le premier travail a consisté à dresser "l'inventaire des lieux" et à faire le point sur l'état actuel de la recherche. Uniquement une douzaine de sites étaient connus dans les années 80. Actuellement, le projet de recherche a permis d'inventorier plus d'une vingtaine de nouveaux sites ou indices de site.

L'objectif à terme est de pouvoir constituer un modèle interprétatif concernant le Tardiglaciaire sur le littoral charentais, tant dans le domaine chrono-culturel que paléoenvironnemental ; puis le confronter à celui des Cantabres qui est aussi une région maritime dans le prolongement ouest du golfe de Gascogne, mais qui possède d'autres spécificités géographiques.

P. Foucher, C. San Juan, F. et J. Blanchet, M. Favre
J. Gachina et M. Gonzalez Morales

La néolithisation dans le seuil du Poitou et ses marges Projet collectif de recherche

A l'issue de cette deuxième année de fonctionnement du projet collectif, le bilan est loin d'être négatif, mais il serait tout de même prématuré de considérer que les objectifs recherchés sont sur le point d'être atteints.

Si l'on considère en premier lieu la recherche de sites suffisamment documentés pour apporter les données qui font encore cruellement défaut, on ne peut pas dire que l'objectif est atteint. Pour ce qui est des terrasses alluviales, malgré une prospection étendue et détaillée, le site d'habitat recherché reste encore à trouver. Pour ce qui concerne les abris rocheux, le site de Bellefonds,

déjà largement épuisé par les fouilles antérieures et perturbé par les terriers ne livre qu'un volume limité de dépôts archéologiques se rapportant au Néolithique ancien. Cependant, les sondages pratiqués en 1992 et 1993 sous d'autres abris de la région de Chauvigny, sans avoir mis au jour d'horizon néolithique ancien n'en sont pas pour autant dénués d'informations. A la grotte de Gioux, un intéressant niveau mésolithique a été découvert. Dans l'abri de la Garenne, une stratigraphie, pauvre en matériel pour l'instant, a cependant dévoilé une séquence où plusieurs niveaux à céramique

néolithique d'attribution culturelle encore indéterminée succèdent à une occupation probablement épipaléolithique ou mésolithique. Ceci reste toutefois largement à confirmer par l'extension du sondage.

La découverte d'une occupation ponctuelle du Néolithique ancien sur le site de la Pierre-Saint-Louis et celle plus prometteuse d'un horizon comparable, mais plus étendu, dans le vallon voisin de Fonds Mesnard ouvrent de nouvelles perspectives.

Bien que limitées par la faiblesse numérique de l'échantillonnage, les informations fournies par la faune conservée dans la couche d'habitat du Néolithique ancien de Bellefonds sont du plus grand intérêt. On y découvre en effet l'absence totale d'animaux domestiques et la prédominance du cerf et de l'aurochs. L'alimentation carnée des occupants pourtant utilisateurs de poterie est ici entièrement fondée sur la chasse. Il ne s'agit pas toutefois d'une halte temporaire de chasseurs, mais d'un lieu d'habitat de longue durée, la totalité des parties des squelettes de cerf et d'aurochs étant représentée.

Les tests polliniques sur des prélèvements effectués à l'abri des Rocs de Bellefonds et à la grotte de Gioux sont malheureusement négatifs. Les premiers échantillons de charbons de bois provenant des niveaux mésolithiques et pour une faible part de l'horizon néolithique ancien de Bellefonds font ressortir l'existence d'une chênaie assez dense et l'exploitation d'une végétation hygrophile typique des zones humides. De nouveaux échantillons sont à l'étude.

Malgré un matériel céramique encore peu abondant, à Bellefonds comme à Fonds Mesnard ou à la Pierre-Saint-Louis, les quelques décors présents suggèrent de nettes affinités avec les groupes connus dans le bassin parisien et désignés sous le terme de Cerny sud, voire de Villeneuve-Saint-Germain. Les influences qui pourraient être issues des régions méridionales ne sont pas nettement perceptibles dans ce matériel. En particulier, les décors à impression pivotante à la coquille présents sur le littoral sont ici absents. A Bellefonds, le seul vase orné de cette façon l'est au peigne contrairement à ce qui a pu être écrit. Il est encore trop tôt pour comprendre les rapports pouvant exister entre les styles céramiques représentés à Bellefonds ou à Fonds Mesnard et la Pierre-Saint-Louis et ceux qui caractérisent le Néolithique ancien centre-atlantique à céramique imprimée (Lède du Gurd ou La Balise, par

exemple). Un échantillonnage plus abondant et les datations isotopiques à venir nous aideront peut-être à débrouiller cette question. Enfin, il faudra prendre en compte les données fournies par les sites de la Loire moyenne ou le groupe de Villeneuve-Saint-Germain où des ensembles contemporains sont représentés par un grand nombre de découvertes. Mais il s'agit là de la phase terminale du Néolithique ancien. Les phases antérieures sont pour l'instant encore mal perçues. La collaboration amorcée cette année avec nos collègues de la région Centre devrait fournir un cadre favorable à cette réflexion.

L'année 1994 verra l'achèvement de la fouille de l'horizon néolithique ancien de Bellefonds, l'extension des sondages entrepris au quartier de la Garenne (Abri 1 et grotte colmatée) et l'ouverture de nouveaux sondages dans les grottes et abris de la vallée de la Charente (Charroux, Civray) ainsi que la poursuite des prospections et sondages au sud de Poitiers.

Parallèlement à ces travaux en milieu karstique, les prospections et sondages en zone alluviale seront poursuivis dans le nord et l'est de la Vienne. Les chercheurs oeuvrant dans la région Centre prêteront une attention particulière aux indices pouvant révéler la présence d'installations du Néolithique le plus ancien et orienteront leur programme de fouille en fonction des résultats obtenus.

La fouille du site de Fonds Mesnard sur le tracé autoroutier Saintes-Rochefort, sera réalisée au cours du premier trimestre de cette même année et l'on peut fonder de bons espoirs quant à l'apport de cette importante opération dans le cadre de ce projet collectif. Soulignons l'importance que nous accordons à l'intégration de ces travaux réalisés par une équipe de contractuels de l'AFAN dans notre projet de recherche.

On a en effet - à juste titre - trop souvent déploré l'isolement scientifique des équipes de l'AFAN et la non-intégration des opérations d'archéologie préventive au sein de programmes scientifiques pour nous réjouir de cette collaboration.

Globalement, les résultats obtenus à l'issue de ces deux premières années de recherche, même s'ils ne combleront pas nos espoirs, nous incitent à poursuivre ce projet, qui rappelons-le, est le seul projet fédérateur interrégional dans le Centre-Ouest réunissant une équipe constituée de chercheurs appartenant à diverses unités et institutions et travaillant sur la période néolithique.

R. Joussaume, X. Gutherz

La céramique médiévale en Poitou-Charentes Projet collectif de recherche

Les objectifs de ce groupe de travail constitué en 1992 étaient multiples :

- aider des chercheurs dans leurs travaux en cours et aboutir à des publications ;
- améliorer le niveau de formation théorique et pratique des fouilleurs régionaux ;
- donner au service régional de l'archéologie un instrument de formation des archéologues régionaux

dans le domaine de l'archéologie médiévale ;

- mieux connaître les productions régionales et localiser des ateliers ;
- participer au développement de l'archéologie médiévale dans la région.

Chaque année, en 1992 et 1993, une dizaine de séances ont été tenues pendant une journée entière, le plus souvent à Poitiers, dans les locaux du Service régional

de l'Archéologie (dépôt de fouille de la rue de l'Hôtel Dieu). Mais à plusieurs reprises des réunions ont été organisées ailleurs, soit dans la région Poitou-Charentes (à La Chapelle des Pots et Saintes et à Parthenay), à Tours (une fois en 1992 et une autre fois en 1993). Enfin, des contacts ayant été établis avec les groupes de travail similaires fonctionnant dans les régions Bourgogne et Franche-Comté, trois réunions collectives ont été organisées en mai 1993 à Dijon, en juin 1993 à Vincennes et en novembre 1993 à Tours, afin de présenter des groupes techniques caractéristiques de la Bourgogne, de l'Île-de-France et de la Touraine et de réfléchir aux problèmes méthodologiques en céramologie médiévale.

Lors de chacune des séances, les participants apportent un matériel céramique intéressant, le plus souvent nouvellement découvert, parfois anciennement mis au jour mais mal connu ou au contraire très intéressant d'un point de vue typologique ou chronologique.

Des exposés thématiques, annoncés à l'avance et préparés par l'un ou l'autre des membres du groupe, constituent l'autre aspect de ces séances. Ces exposés portent sur du matériel, des problèmes historiques ou méthodologiques liés à la céramologie. C'est ainsi qu'une séance, en janvier 1993, a été consacrée aux problèmes de la quantification du matériel céramique, avec la participation de deux intervenants extérieurs, Pierre-Jean Trombetta et Fabienne Ravoire. Plusieurs séances ont été organisées autour du thème du système descriptif des groupes techniques et des problèmes de constitution d'un tessonnier de référence. Une séance a aussi été largement consacrée aux problèmes documentaires, notamment à un état de la bibliographie

sur la céramique médiévale.

En dehors de ces problèmes de méthode et de l'examen de divers groupes céramiques, plusieurs thèmes ont été examinés à plusieurs reprises : le groupe technique dit "rose-bleu", caractéristique de la France de l'ouest au XVI^e s., identifié en 1992 par deux membres du groupe et dont le lieu de fabrication et la diffusion ont été examinés à plusieurs reprises ; divers problèmes historiques posés par l'artisanat céramique médiéval et post-médiéval ; le travail documentaire en archéologie médiévale, et plus spécialement dans le domaine de la céramique.

D'un commun accord, il a été décidé dans le courant de 1993 de publier un recueil d'articles rendant compte de l'activité de chacun et de ses thèmes de recherche. La table des matières de ce travail, qui représente 253 pages au total, rend compte de cette activité. Plusieurs de ces articles n'ont été possibles que par le travail collectif mené par le groupe. D'autres ont été très largement inspirés ou renforcés par ce même travail collectif.

Deux thèmes de travail vont être étudiés lors de plusieurs des réunions de l'année 1994 : la constitution d'un tessonnier basé dans les locaux du service régional ; l'étude de certains groupes techniques ou de certains ateliers. La recherche d'informations complémentaires sur la céramique dite "rose-bleue", dans la région et hors de celle-ci, est aussi un objectif important, ce groupe céramique posant des problèmes très intéressants à l'échelle de deux ou trois régions. Enfin, l'un des grands thèmes de travail devrait être l'étude de la céramique de Saintonge et la préparation d'une publication sur ce sujet.

J. Chapelot.

POITOU-CHARENTES

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées Prospection-Inventaire

1 9 9 3

Zone géographique	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	
Département de la Charente, Canton de Barbezieux	VILLIER L. (BEN)	PI	
Département de la Charente, Canton de Barbezieux	THILHARD J.-J. (EDU)	PI	
Département de la Charente et Charente-Maritime, Fleuve la Charente	GRANDJEAN P. (SDA)	PI	▲
Département de la Charente, Communes de Barbezieux et Reignac	ROBIN K. (AFA)	PI	
Département de la Charente	BERNARDIN D. (BEN), FABRE B. (BEN)	PI	
Département de la Charente et Charente-Maritime, Fleuve la Charente	GAILLEDREAU J.-P. (BEN)	PI	
Département de la Charente-Maritime, Communes de Neulle et Neuillac	DOYEN D. (AFA), BOUCHER J.-M. (BEN)	PI	
Département de la Charente-Maritime, Littoral	FAVRE M. (BEN)	PI	
Département de la Charente-Maritime, Aunis	NORMAND E. (BEN)	PI	
Département de la Charente-Maritime, Haute Saintonge	BOUCHET J.-M. (BEN)	PI	
Département de la Charente-Maritime, Arrondissement de Saintes	DALANÇON A. (BEN)	PI	
Département de la Charente-Maritime, Haute Saintonge	BAFFOU F. (BEN)	PI	
Départements de la Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres	DASSIE J. (BEN)	PA	
Département des Deux-Sèvres	CHAMPEME L.-M. (BEN)	PA	
Département de la Vienne, Moitié sud du département	RICHARD Ch. (BEN)	PA	
Département de la Vienne, Moitié nord du département	OLLIVIER A. (COL)	PA	
Département de la Vienne, District de Poitiers	ARBONA P. (BEN)	PI	
Département de la Vienne, Commune de Genouillé	LHOMME V. (AFA)	PI	
Département de la Vienne, Vallée de la Vienne	GRANGER J.-M. (BEN)	PI	
Département de la Vienne, Atelier de silex sur la rive gauche de la Creuse	FOUCHER P. (SDA)	PT	
Département de la Vienne, Les sites du Néolithique ancien	CONSTANTIN C. (CNR)	PT	

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

POITOU-CHARENTES

Opérations de Prospection-Inventaire

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 3

Département de la Charente
Canton de Barbezieux
Prospection-Inventaire

Les prospections réalisées sur les communes de Lamérac et Montchaude au cours de 1993 ont permis de terminer le travail engagé depuis 1990 et concernant l'activité céramique médiévale.

Elles apportent 5 sites de surface supplémentaires sur les communes concernées et 3 sur des communes voisines. Six concernent la période médiévale (XIIe-XIVe s.) les 2 autres étant un four de potier du XIXe s. et des fossés circulaires présumés protohistoriques.

Sur trois ans, c'est un total de 26 points d'intérêts divers

qui ont été signalés. Parmi eux, 11 situés sur Lamérac et le sud de Montchaude semblent liés à l'activité de production céramique.

L'orientation portée plus particulièrement sur le groupe d'ateliers de potiers devrait aboutir à la publication des premières données sur la nature des productions, tout en étendant la prospection à des communes voisines afin de circonscrire l'importance de ces productions et d'évaluer leur extension.

L. Villier

Département de la Charente
Canton de Barbezieux
Prospection-Inventaire

La commission gallo-romaine de la Société Archéologique et Historique de Barbezieux a poursuivi la recherche et l'inventaire des sites gallo-romains de la région de Barbezieux. A cela s'est ajoutée la prospection sur des sites du paléolithique supérieur autour de Chillac, pour vérification.

Peu de sites nouveaux ont été découverts, en particulier dans la partie orientale du canton, qui semble actuellement la moins occupée (en raison surtout du petit nombre de prospections effectuées). Les vérifications sur des sites anciens ont permis de recueillir un complément

de mobilier surtout important sur le site de Lamérac (fragments de jambe en marbre, monnaies, sigillée, éléments de parure etc...) et à proximité d'un site anciennement connu de Baignes-Ste-Radegonde (le Petit Moulin de Gadebors : fragment de tête en calcaire). Ces éléments complètent et confortent l'image de l'importance de l'occupation du sol dans l'ouest du canton au Haut-Empire (et jusqu'aux IVe-Ve s. à Lamérac), sans apporter d'éléments très nouveaux aux tableaux précédemment esquissés de l'implantation gallo-romaine dans notre région.

J.-L. Tilhard

Département de la Charente
Communes de Barbezieux et Reignac
Prospection-Évaluation

Le contournement de la ville de Barbezieux, actuellement traversée par la RN 10, s'étend sur un tracé de 8 km où 7 sites archéologiques avaient été repérés par prospection au sol. Afin d'identifier, de déterminer l'étendue et l'importance de ces sites une évaluation archéologique a été réalisée. Cette opération nous a permis d'intervenir sur les 7 zones concernées ainsi que sur une zone supplémentaire. Les sondages effectués ont permis de mettre au jour des zones archéologiques

sensibles. En effet, des sites archéologiques d'époques différentes (protohistorique, gallo-romaine et médiévale) ont été identifiés aux lieux-dits "La Fontaine I", "Labrousse", "Les Janaux/Labrousse" et "Font Pinette". La mise en place en 1994 de fouilles de sauvetage sur ces sites devrait fournir des renseignements intéressants sur l'implantation de l'occupation humaine dans cette région sur des périodes allant de l'âge du Fer à l'époque médiévale.

K. Robin

Département de la Charente
Prospection-Inventaire

La révision systématique de l'inventaire des mégalithes de la Charente a donné lieu cette année à la réalisation de nombreuses prospections qui nous ont permis de retrouver plusieurs dolmens, menhir et supposés cromlechs en Charente limousine. Le cromlech de la Fourgeodie à Saint-Christophe est constitué de 10 blocs dressés ou renversés formant un cercle d'environ 35 m de diamètre. Les rochers christianisés de Beaubost et du Roc blanc à Montrollet ne sont pas des menhirs mais les

gravures qui les couvrent sont d'un réel intérêt pour l'histoire des croyances locales. Les 2 menhirs de Baucarat à Manot, renversés, sont deux beaux monolithes de 3,20 et 1,10 de long. Un groupe de 4 tertres circulaires a été découvert près du château de Montrollet. Il s'agit peut-être de tumulus protohistoriques. Enfin, il faut signaler, aux abords de la forêt de Boixe, à Maine-de-Boixe la présence de 3 tumulus de 30 m de long pour 2,50 m de hauteur maximale.

D. Bernardin, B. Fabre

Départements de Charente et Charente-Maritime
Fleuve de la Charente
Prospection sub-aquatique

Ce secteur du lit de la Charente à Merpins est inscrit à notre inventaire depuis 1991. Ce site était déjà pourvu d'un mobilier intéressant (fragments de poterie de l'époque du Bronze moyen ancien, et col d'amphore Dressel 2-4). Cette année nous y avons trouvé d'autres fragments et une série de vingt pieux de bois. Devant l'intérêt de ces nouvelles découvertes, nous avons entrepris une série d'opérations et de mesures : ramassage systématique des tessons, relevés topographiques des pieux, coupe transversale du fleuve, extraction d'un pieu et carottage dans la couche sédimentaire du fond du fleuve. L'étude de ce secteur devrait se poursuivre en 1994 afin d'avoir une datation définitive de ce site.

A Salignac sur Charente, au Port du Lys, nous avons effectué notre prospection parallèlement à la fouille terrestre entreprise non loin du fleuve par Christian Vernou. Le but était de trouver des éléments de complémentarités entre deux sites, l'un terrestre, l'autre fluvial. En effet, la présence de bâtiments antiques à proximité d'un fleuve et l'un de ces confluent peut être propice à des aménagements portuaires de même époque. La prospection entreprise sur un petit secteur, cette année, ne nous a pas permis de repérer d'infrastructure correspondant à un aménagement de berge. En revanche, nous avons repéré sur le fond au milieu du fleuve, de nombreux morceaux de *tegulae*.

J.-P. Gailliedreau

Département de la Charente-Maritime
Communes de Neulles et Neuillac
Prospection au sol

Dans le cadre des études d'impact préalables à l'aménagement foncier des communes de Neulles et Neuillac des prospections au sol ont été entreprises courant décembre pour déterminer l'importance de l'occupation humaine sur les 1700 ha concernés par le remembrement.

Le nombre déjà important de sites connus sur ce territoire dont un grand nombre d'enclos (20 sites comptabilisés sur les 2 communes) révélés surtout lors

des prospections aériennes de J. Dassié a été porté à 32 à l'issue des prospections au sol. Il faut souligner la découverte de plusieurs nouveaux sites néolithiques (5 à Neulles et 1 à Neuillac) et la présence de 3 souterrains refuges signalés sur le territoire de Neuillac. Le suivi archéologique des travaux connexes au remembrement, prévu dans l'étude d'impact permettra de compléter les connaissances sur l'occupation de ces deux communes.

D. Doyen et J.-M. Bouchet

Département de la Charente-Maritime
Littoral
Prospection-Inventaire

Le projet de recherche fin würm - début holocène, dirigé par C. et P. Foucher, servit de fil directeur aux prospections de 1993, qui toutefois furent diachroniques. Le secteur visité s'étend le long du littoral charentais, au nord et au sud de Rochefort ; il concerne plus particulièrement l'ancien rivage et les îles, aujourd'hui englobés par le marais flandrien. Au printemps, en automne et en hiver, les recherches eurent lieu sur des surfaces libres de cultures, ou sur des parcelles semées en blé, maïs ou tournesol, tandis que l'été, les bordures de ruisseaux furent alors visitées, afin de détecter d'éventuels abris sous roche.

Ces prospections permirent la découverte de 10 sites épipaléolithiques, 7 d'entre eux étant situés en terrain sableux, c'est le cas par exemple pour le gisement de Champon, commune de Saint-Laurent-de-la-Prée ; les 3 autres se localisent dans des vallées, en zone rocheuse ;

l'abri de la Frégonnière, à Tonnay-Charente, faisant partie de cette dernière catégorie. Le Néolithique n'est représenté que par 4 gisements, tandis que la Protohistoire est bien représentée avec 11 fiches, dont 7 pour des sites à sel ; le nombre relativement élevé de ces derniers provient de la localisation des prospections en bordure de l'ancien rivage. Il faut aussi signaler le gisement de la Prise de Busson, à Moëze où sur 2 ha se rencontre un important matériel datable du campaniforme au Gallo-romain. Les découvertes gallo-romaines apparaissent les plus nombreuses avec 13 fiches au total, ce qui est normal étant donné la richesse, pour cette époque, de la région prospectée. Les fiches consacrées au Moyen Age sont au nombre de 3 seulement, pour un total de 41 fiches rédigées pour l'année 1993.

M. Favre

Département de la Charente-Maritime
Aunis
Prospection-Inventaire

L'association ARCHEAUNIS a fixé dans ses priorités une amélioration de l'exploitation de son fichier de sites. L'autorisation de 1993 a permis de fixer quatre orientations de prospection en Aunis :

- la vérification et un complément d'informations sur des sites découverts principalement dans les années 1980 ;
- des visites chez des personnes connaissant bien le terrain ;
- une prospection systématique de la périphérie de La Rochelle dans un rayon de 15 km, zone à urbanisation intensive ;
- la poursuite de la prospection du littoral fossile pour

compléter l'inventaire des sites à sel commencé par MM. Lavergne et Texier.

Les résultats portent sur 34 fiches de prospections (1 fiche-mobilier, 2 indices de site, 31 sites). Ils comprennent une prospection aérienne partielle réalisée en ULM, un travail dans la périphérie rochelaise, et une mise à jour du fichier.

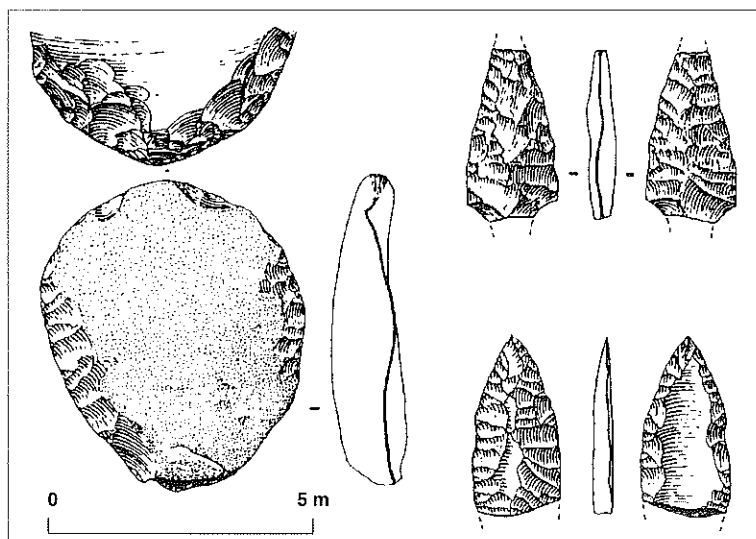
On peut noter un ensemble de sites à sel d'importance détectés dans le nord de la région sur la commune de Villedoux. Cette succession de sites offre un intérêt particulier autant par la zone couverte par ces exploitations que par la densité et la variété du mobilier

apparent à la surface. Sept de ces sites ont été découverts cette année pour un total de 34 depuis 1987. Ensuite il convient de remarquer la découverte d'une fortification en terre (commune de Villedoux) correspondant aux époques des sièges de la ville de La

Rochelle aux XVIe-XVIIe s. Les vestiges connus de ce type sont devenus assez rares malgré l'importance des travaux réalisés au cours de cette période pour construire la circonvallation nécessaire à la bonne tenue d'un siège.

E. Normand

Département de la Charente-Maritime
Haute Saintonge
Prospection au sol



Les prospections ont porté sur 19 communes réparties surtout autour de Pons. Elles ont permis de découvrir 19 nouveaux sites datables principalement des époques néolithique (8 sites) et gallo-romaine (9 sites).

La dernière tranche des travaux de remembrement sur la commune de Pérignac que nous avons suivie, nous a permis de localiser plusieurs structures. Pour le Néolithique seulement une peut être rattachée à cette période avec des témoins arténaciens. Une seule découverte semble indiquer le Bronze ancien. La Protohistoire indéterminée

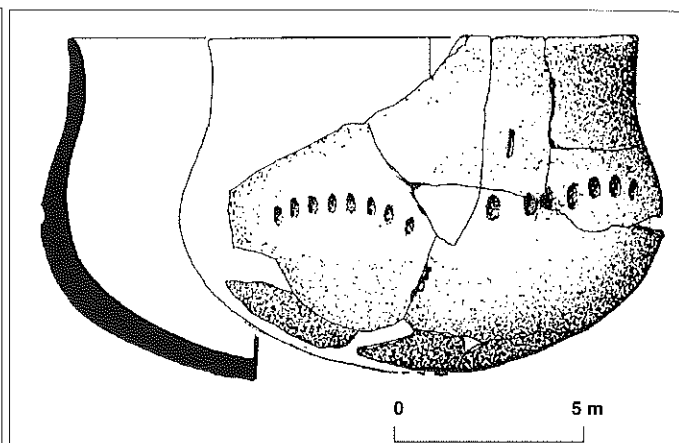


fig 18 Pérignac, Les Fontanies. Vase, grattoir et armature néolithiques trouvés en prospection de surface et suivi de travaux (découverte J.-M. Bouchet, dessin P. Fouéré).

est représentée par trois structures, le premier âge du Fer par une seule de même que la Tène finale (datée par une monnaie de 50/30 av. J.-C.).

En revanche, sur la parcelle les "Guins Eot", 6 structures gallo-romaines ont été recoupées par des fossés de drainage. Ceci semble indiquer l'existence d'un site rural important.

Il faut noter à nouveau que les photographies aériennes, dans cette zone si riche, n'ont rien révélé de réellement significatif.

J.-M. Bouchet, Cl. Burnez et P. Fouéré

Département de la Charente-Maritime
Arrondissement de Saintes
Prospection-Inventaire

En 1993, la prospection de surface dans les communes de Saint-Porchaire, les Essards, Nieul-les-Saintes, Saint-Georges-des-Coteaux, et Ecurat, a permis le repérage de nombreux sites préhistoriques et gallo-romains.

Les découvertes sur le terrain concernent surtout le Paléolithique moyen et le Néolithique. Le Paléolithique inférieur est peu représenté et le Paléolithique supérieur absent. Quelques traces d'occupation gallo-romaine sont à noter sur la commune de Nieul-les-Saintes. La découverte la plus importante se situe à Saint-Porchaire dans les bois de la Roche Courbon. Il s'agit d'un

ensemble d'une vingtaine de constructions circulaires ou subcirculaires en pierres sèches. Ces petites buttes de 3 à 4 m de diamètre, sont très arasées et leur observation n'est pas aisée. L'une de ces structures présente deux rangées de pierres concentriques, disposées en cercles ; le plus grand ayant 5 m. de diamètre environ. Les deux cercles délimitent une petite surélévation centrale inférieure à 1 m.

Certaines buttes ont à leur sommet des blocs plus importants, et dans certains cas l'agencement de dalles pourrait suggérer la présence de coffres.

Etant donné l'état actuel du site, il n'est pas possible de se prononcer quant à une attribution chronologique

précise. Cependant, certains éléments pourraient être néolithiques.

A. Dalançon

**Département de la Charente-Maritime
Haute Saintonge
Prospection aérienne**

La prospection aérienne effectuée pour la première année sur la Haute Saintonge s'est avérée difficile en raison de la quasi inexistence des cultures de céréales et des mauvaises conditions climatiques. Cependant quelques sites sont apparus dont le plus intéressant se situe sur la commune de Champagnac avec de

nombreuses traces dont un enclos circulaire. Plusieurs anciens chemins ont aussi été détectés, dont l'un pourrait dater par sa forme droite et ses 2 fossés latéraux, de l'époque antique sur la commune de Tugeras.

F. Baffou

**Département de la Charente, Charente-
Maritime et Deux-sèvres
Prospections aériennes**

L'année 1993 peut être considérée comme une année très défavorable pour les prospections aériennes. Néanmoins il a été découvert plus de 50 sites répartis surtout sur le département de la Charente-Maritime et dans une moindre mesure sur les départements de la Charente et des Deux-Sèvres. Elle concerne toujours

une forte proportion d'enclos soit circulaires soit quadrangulaires. De nouvelles découvertes de sites à fossés multiples, révélateurs de camps néolithiques sont toujours effectués. L'un d'eux, Les Simblières à Juillé (79), est très nettement ressorti dans les céréales.

J. Dassié

**Département des Deux-Sèvres
Prospection aérienne**

Cette année, le nord-ouest du département (Mauléon, Bressuire) a fait l'objet de vols de repérage spécifiques, comme en 1992. Moins prospecté auparavant pour des raisons de géologie jugée moins favorable aux détectations, il a donné de bons résultats ; la potentialité archéologique de cette région semble forte et les prospections des années futures le montreront sans doute. Sa géographie physique très contrastée a pu de tout temps répondre aux préoccupations de l'homme pour s'établir.

Parmi les découvertes les plus intéressantes signalons un camp néolithique aux Clignaults de Saint-Jacques-de-Thouars et un autre au Puy-Riou à Montléon (signalé comme préhistorique au début de ce siècle, ce dernier pourrait dater l'âge du Fer ou du Bronze ; la description que donne l'auteur des structures d'enceinte faisant penser à un *murus gallicus*). Les autres périodes sont également représentées avec en particulier des cercles, enclos et fossés présumés protohistoriques.

L.-M. Champême

Département de la Vienne
Moitié sud du département
Prospection aérienne

Le cycle des années favorables à la prospection aérienne, de 1989 à 1992, a marqué une pause en 1993 en raison de conditions météorologiques très défavorables tout au long de l'année. Néanmoins, notre rapport présente 84 sites sur 43 communes dont seulement deux déjà photographiés les années précédentes. Pour la période pré-romaine nous soulignerons la découverte de plusieurs enclos circulaires aux Mats, près les Combes, commune de Persac, révélés de manière inattendue dans un maïs implanté sur un substrat géologique sableux, alluvion de la rive droite de la Vienne.

La période gallo-romaine est marquée par la découverte de plusieurs *villae* dont la plus belle est celle de Chambe, commune de Voulême, dans un méandre de la Charente, près d'un gué sur cette rivière. La *villa* de la Tourenne, commune de Blanzay, déjà connue par prospection aérienne, est apparue sous un jour nouveau, notamment pour sa partie orientale.

Pour la quatrième année consécutive, les sites de fonderies du minerai de fer, ferriers, ont été découverts en grand nombre avec 55 sites. Ainsi, à la fin de l'année,

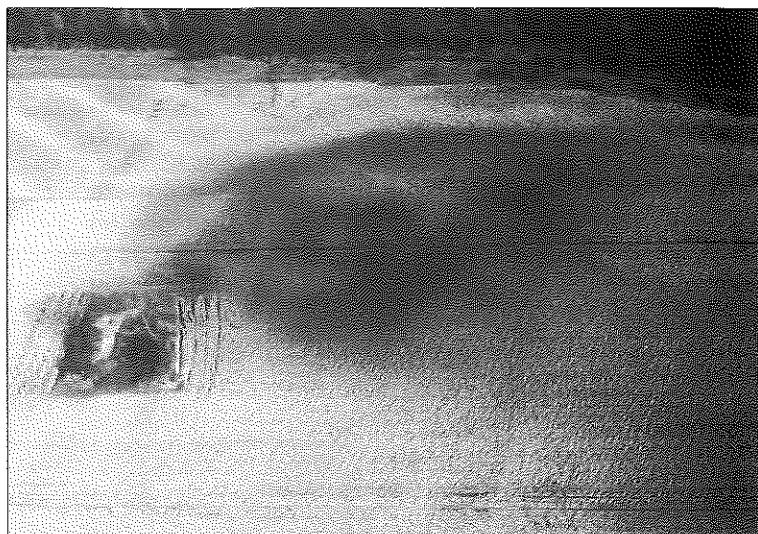


fig.19

Liglet (86), La Loge à Charré. Photographie aérienne d'un ferrier sur terrain labouré (cliché C. Richard).

nous recensons 414 ferriers dont près de 60 % sont attestés gallo-romains, et 25 % supplémentaires présumés antiques.

C. Richard

Département de la Vienne
Moitié nord du département
Prospection aérienne



fig.20

Chouppes (86), Le Champ de Bataille. Ensemble de structures quadrangulaires (cliché A. Ollivier).

En 1993, compte tenu des mauvaises conditions climatiques, une cinquantaine de sites seulement sont apparus dont 30 nouveaux. Il s'agit essentiellement d'enclos ou de fossés dont l'attribution chronologique est parfois difficile à définir. L'enceinte néolithique de Moussais dans la vallée du Clain, bien qu'incomplète, est apparue sur une même parcelle à la suite d'un récent remembrement. Dans cette même vallée le tumulus du Pin, commune de Saint-Cyr est apparue associée à deux enclos circulaires qui pourraient être des tumulus arasés. Plusieurs enclos quadrangulaires simples ont été repérés sur les communes de Lencloître, Sammarçolles, Berrie, Monts-sur-Guesnes, Saint-Jean-de-Sauves. Quatre enclos complexes, accolés ou emboîtés, sans doute protohistoriques, ont été décelés sur les communes de Martaizé, Usseau

et Saint-Jean-de-Sauves. Le contrôle au sol a livré des fragments de *tegulae* pour un seul d'entre eux. L'enclos de Rimort, commune de Savigny-sous-Faye évoque un système défensif médiéval. Les sites gallo-romains sont très peu ressortis. Le fanum de la Cour d'Hénon à Cissé est réapparu pour la première fois depuis 1982 ce qui a permis de le replacer dans le nouveau parcellaire remembré. Deux autres fanum sont apparus dans des

prairies en fin de saison, l'un à proximité de la grande villa complexe de Chambon dans la vallée de la Creuse, le second dans la vallée de la Vienne, au Gué de Saint-Mars, près de la voie romaine longeant la rive gauche. C'est le troisième fanum repéré le long de cette même voie sur une distance de 15 km. A Dangé, un petit bâtiment rectangulaire avec galerie a été repéré très près de la villa déjà connue des Hardouins.

A. Ollivier

Département de la Vienne
District de Poitiers
Prospection-Inventaire

Les prospections ou surveillances de travaux effectuées dans Poitiers ont permis de découvrir des vestiges antiques à l'extérieur de la cité gallo-romaine et en particulier dans le cimetière actuel de Chilvert. Des

indices et des sites gallo-romains ont aussi été reconnus dans les communes voisines de Poitiers portant à 10 le nombre de nouveaux sites découverts sur le territoire de 5 communes.

P. Arbona

Département de la Vienne
Commune de Genouillé
Stage de formation à la prospection

Un stage de formation à la prospection archéologique qui a réuni 26 participants s'est déroulé en 1993 sur la commune de Genouillé. L'aspect formation a été largement développé, aussi bien dans le travail de terrain, par le contact avec des sols, des reliefs et de structures variées, par l'enseignement de méthodes d'enregistrement et de localisation des sites, que par la familiarisation avec des matériels archéologiques préhistoriques et historiques.

Les sorties sur le terrain ont abouti au recensement de 22 sites ou indices de sites nouveaux, portant à 37 le

nombre de sites ou indices de sites enregistrés sur la commune de Genouillé. Les études documentaires couplées à la prospection systématique au sol, ont permis de mettre en évidence une implantation humaine dès la Préhistoire, et pour les périodes historiques, un ensemble de sites et d'informations jetant les bases d'un tableau historique du terroir de Genouillé faisant apparaître l'existence d'une économie mixte basée sur l'agriculture et l'artisanat de la période gallo-romaine jusqu'au XIX^e s.

V. Lhomme

Département de la Vienne
Vallée de la Vienne
Prospection au sol

Des prospections réalisées depuis quelques années dans la vallée de la Vienne, entre Poitiers et Châtellerault, ont permis de découvrir quatre sites

préhistoriques, ainsi que quelques bifaces isolés. L'un des sites situé à Dissay pourrait être interprété comme une nécropole néolithique.

J.-M. Granger

Les ateliers de taille du silex sur la rive gauche de la Creuse Prospection thématique

Les prospections commencées en 1991 dans la zone nord-est du département de la Vienne (bassin de la Creuse) se poursuivent dans la même ligne de recherche : la localisation des sites préhistoriques de plein-air situés dans le prolongement sud de la région du Grand-Pressigny et qui ont profité de l'abondance de silex des affleurements turoniens locaux.

Si les recherches "extensives", suivant les formations géologiques favorables, ont apporté des résultats assez satisfaisants, il a fallu associer une stratégie d'approches ponctuelles (sondages et nettoyages de coupes de ruisseaux) pour caractériser les sites du Paléolithique

supérieur, qui se situent principalement dans les fonds des vallons.

La campagne 1993 a été marquée par la découverte d'un site arténacien qui a livré une abondante industrie lithique et quelques tessons de céramique, ainsi que par l'individualisation de deux locus sur le site magdalénien des Marineaux, distants l'un de l'autre d'une centaine de mètres.

L'étude de l'industrie de ces deux sites et de celle du gisement de Verlet, découvert dans les années 60 par M. Chambord, est actuellement en cours de publication.

P. Foucher et C. San Juan

	Sites	Gisements	Trouvailles isolées
1991	2	18	18
1992	1	11	7
1993	2	4	0
Total	5	33	25

	Paléo. ind.	Paléo. sup.	Néo.	Gallo- romain	Ind.
Sites	-	2	1	2	-
Gisements	8	7	19	5	3

Les sites du Néolithique ancien Prospection thématique

Cette opération de prospection s'inscrit dans le cadre du Projet Collectif de Recherche consacré à "La néolithisation du Seuil du Poitou et de ses marges". Plus précisément, il s'agit de rechercher un site appartenant au Néolithique le plus ancien dans les vallées des principaux affluents de la Loire : Clain, Vienne, Creuse et Gartempe, dans le département de la Vienne.

On utilise comme hypothèse de base de l'implantation le modèle suivant : les occupations les plus anciennes seraient situées à proximité des rivières, sur la plus basse terrasse non inondable, sur des terrains bien drainés et dans des endroits où la vallée est suffisamment large pour fournir, à proximité immédiate du site, des surfaces cultivables étendues. Ce modèle semble confirmé par les quelques découvertes fortuites déjà connues pour le Néolithique le plus ancien (groupe de Chambon) dans la région. Selon ce modèle, ont été éliminées, dans un premier temps, les parties du cours supérieur des quatre vallées concernées lorsqu'elles deviennent, en remontant leurs cours, encaissées et humides, plus précisément au sud de Poitiers (Clain), de Lussac-les-Châteaux (Creuse), de Vicq-sur-Gartempe (Gartempe).

En 1992 et 1993, les prospections à pied ont porté principalement sur la rive gauche de la Creuse, sur le Clain entre Châtelleraut et Poitiers et sur la Vienne entre Bonneuil-Matour et Lussac-les-Châteaux. Trente six points de prospection ont livré du silex et/ou de la poterie. Parmi ceux-ci, 14 sites ont fourni du silex en

quantité suffisamment importante (de 15 à quelques centaines de pièces) et suffisamment bien localisé pour indiquer une bonne probabilité d'existence d'un site.

Deux sites ainsi découverts ont fait l'objet de sondages qui ont livré des structures archéologiques et du matériel. Il s'agit de Valdivienne, le Gaschard (site appartenant probablement à une étape ancienne du Néolithique) et de Bonnes, Moulin-Neuf (site de l'Age du Bronze) (cf pour ces deux sites les notes figurant dans le présent volume).

Sauf pour certains sites de la vallée de la Creuse attribuables au Néolithique final, le matériel en silex recueilli est rarement diagnostique et ceci d'autant moins que l'industrie taillée de la période recherchée, le Néolithique ancien ou le début du Néolithique moyen, est encore pratiquement inconnue. Cependant, sur plusieurs sites, une occupation ancienne semble probable au vu des tranchets à taille bifaciale et des lames étroites. A l'échelon régional, on repère du nord au sud l'utilisation préférentielle de trois ressources locales : du silex de type Grand-Pressigny au nord de Bonneuil-Matour, du silex de meulière entre cette dernière localité et Saint-Martin-la-Rivière et du silex rubané du Bathonien plus au sud.

Quoique rare, le matériel céramique antérieur au Gallo-romain est néanmoins présent sur huit des sites prospectés. Dans quelques cas, une attribution au Néolithique final ou au Néolithique moyen/ancien est possible.

C. Constantin

Préhistoire

Bakkal-Lagarde 1993 : BAKKAL-LAGARDE (M.-Cl.).- Note sur un poignard en silex : découvert à Exireuil (Deux-Sèvres). *Bulletin de l'Association pour le Développement de l'Archéologie sur Niort et les Environs*, n° 5, 1993, p. 5-8.

Bouchet, Burnez 1993 : BOUCHET (J.-M.), BURNEZ (Cl.).- La civilisation des Matignons : révision des données. In *Recherches archéologiques en Saintonge 1992*. Saintes : SAHCM, 1993, p. 3-34.

Bouchet, Burnez 1994 : BOUCHET (J.-M.), BURNEZ (Cl.).- Le Moulin-de-Vent à Montils (Charente-Maritime) : rapport de sondage 1992. *Archéologie Pontoise*, n° 94, 1994, p. 8-26.

Bouchet, Burnez, Fouéré 1993 : BOUCHET (J.-M.), BURNEZ (Cl.), FOUERE (P.).- La Grande-Pigouille à Belluire (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 90, n° 6, nov-déc. 1993, p. 436-442.

Bouin 1992 : BOUIN (F.).- Sur quelques observations réalisées en cours d'études des ensembles de tumulus néolithiques de la forêt de Benon (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société d'Anthropologie du Sud-Ouest*, t. XXVII, 4ème trimestre, 1992, p. 53-62.

Burnez, Fouéré 1992 : BURNEZ (Cl.), FOUERE (P.).- La Pierre Folle à Saint-Palais-de-Négrignac (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société d'Anthropologie du Sud-Ouest*, t. XXVII, 4ème trimestre, 1992, p. 63-80.

Cathlin 1992 : CATHLIN (C.).- Les tumulus de Prissé-la-Charrière. *Bulletin de l'Association pour le Développement de l'Archéologie sur Niort et les Environs*, n° 4, 1992, p. 5-11.

Dassié 1994 : DASSIE (J.).- L'Archéologie aérienne. *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime*, 20, 1993. Saintes : SAHCM., 1994, p. 15-30.

Doyen 1994 : DOYEN (D.).- Enceintes néolithiques du château de Didonne. *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime*, 20, 1993. Saintes : SAHCM, 1994, p. 31-39.

Duport 1993 : DUPORT (L.).- *La Chaire à Calvin : patrimoine de l'Angoumois*. Angoulême, 1993, 22 p. (Patrimoine de l'Angoumois : n° 5).

Duport 1993 : DUPORT (L.).- Réponse à A. Debenath, BSPF, 1991/2. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 90, n° 1, janv.-fév. 1993, p. 4.

Durbet 1993 : DURBET (G.).- Caractérisation technologique et interprétation dynamique d'une concentration lithique moustérienne, Champ-Paillard (Deux-Sèvres), Locus 1, amas A. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 90, n° 6, nov-déc. 1993, p. 405-410.

Erroux 1993 : ERROUX (J.).- Rapport sur les céréales carbonisées du site Peu-Richardien d'Ors (Charente-Maritime). *Roccafotis, Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, 3ème série, t. II, n° 11, janvier 1993, p. 90-91.

Favre 1993 : FAVRE (M.).- Cordons littoraux anciens dans la commune de Saint-Laurent-de-la-Prée. *Roccafotis, Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, 3ème série, t. II, n° 11, janvier 1993, p. 92-95.

Fouéré 1994 : FOUERE (P.).- Le matériel lithique du camp du Moulin-de-Vent à Montils (Charente-Maritime). Sondage 1992. *Archéologie Pontoise*, n° 94, 1994, p. 27-41.

Gachina 1993 : GACHINA (J.).- Un polissoir découvert à Sainte-Gemme (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie en Saintonge maritime*, 14, 1993, p. 2-3.

Gachina, Gomez de Soto 1993 : GACHINA (J.), GOMEZ de SOTO (J.).- De la datation d'un objet des Nougérées à Saint-James, Port d'Envaux (Charente-Maritime). *Aquitania*, t. 9, 1991. Bordeaux : Editions de la Fédération Aquitania, 1993, p. 265-268.

Gomez de Soto 1992 : GOMEZ de SOTO (J.).- L'enclos carré D du site de Font-Barbot à Pons (Charente-Maritime) : un réexamen. *Archéologie Pontoise*, n° 92, 1992, p. 2-7.

Gomez de Soto 1993 : GOMEZ de SOTO (J.).- "Pictogrammes", figurations anthropomorphiques et zoomorphes sur les céramiques de la fin de l'Age du Bronze, une révision. In *La représentation humaine du Néolithique à l'Age du Fer*, 113ème Congrès national des Sociétés savantes, Avignon 1990, 1993, p. 149-162.

Gomez de Soto 1993 : GOMEZ de SOTO (J.).- Des cannibales néolithiques dans la grotte des Perrats à Agris (Charente) ? In *Journée préhistorique et protohistorique de Bretagne du 6 novembre 1993*, Rennes, 1993, p. 24-26.

Gomez de Soto 1993 : GOMEZ de SOTO (J.).- Espaces funéraires et religieux en Europe moyenne : In *Atlas de l'Art*, Ed. Encyclopaedia Universalis, Paris, t. 1, 1993, p. 42-43.

Gomez de Soto, Boulestin 1993 : GOMEZ de SOTO (J.), BOULESTIN (B.).- Une pratique de cannibalisme au Néolithique en Charente ? *CNRS info*, n° 275, 1.12.93, p. 5-6.

Hebras 1993 : HEBRAS (Ch.).- Deux stations néolithiques à Taizé. *Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, 2ème série, t. XXIV, n° 3, 3ème trimestre 1991. Niort : SHSDS, mai 1993, p. 247-258.

Laporte 1992 : LAPORTE (L.).- Quelques données nouvelles sur le dolmen d'Ors (Le Château d'Oléron, Charente-Maritime). *Bulletin de la Société d'Anthropologie du Sud-Ouest*, t. XXVII, 4ème trimestre, 1992, p. 81-98.

Menier 1992 : MENIER (D.).- *Les interruptions dans les enceintes néolithiques du Centre-Ouest de la France*. Université de Toulouse-Le-Mirail, sept. 1992, 107 p., 70 fig. (Mémoire de Maîtrise).

Sacre, Bakkal-Lagarde 1992 : SACRE (R.), BAKKAL-LAGARDE (M.-C.).- Le matériel néolithique de l'éperon barré de Croisette à Saint-Maxire. *Bulletin de l'Association pour le Développement de l'Archéologie sur Niort et les Environs*, n° 4, 1992, p. 12-40.

Surmely, Gaillard 1993 : SURMEY (F.), GAILLARD (J.).- Le site badegoulien de Chez Fiacre à Saint-Hilaire-du-Bois (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 90, n° 5, sept-oct. 1993, p. 336-339.

Baigl 1992 : BAIGL (J.-Ph.).- Saint-André-de-Lidon, sondages archéologiques effectués en 1989. *Recherches archéologiques en Saintonge 1992*. Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime, p. 69-70.

Boissavit-Camus, Fabioux, Monturet, Paillet 1993 : BOISSAVIT-CAMUS (B.), FABIoux (M.), MONTURET (R.), PAILLET (J.-L.).- Poitiers, les vestiges de la rue Arthur-Ranc (DDE). *Bulletin de liaison et d'information de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes et du Service régional de l'Archéologie*, n° 22, 1993, p. 13-40.

Bonnin 1993 : BONNIN (L.).- Pratiques funéraires et lieux de sépulture - Les cimetières de Saintes. *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente-Maritime*, n° 20, 1993, p. 58-77.

Buisson 1993 : BUISSON (J.-F.).- Montlouis, un nouvel atelier de potier au nord de Saintes dans l'Antiquité. *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente-Maritime*, n° 20, 1993, p. 109-111.

Camus 1992 : CAMUS (M.-T.).- *Sculpture romane du Poitou - Les premiers chantiers du XIe s.* Paris, Picard, 1992, 342 p.

Collectif : COLLECTIF.- *Châteaux - manoirs et logis - La Charente-Maritime*, 504 p.

Coutant-Pajany 1992 : COUTANT-PAJANY (Cl).- *Saintes et l'histoire de ses rues*. Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime, 1992, 335 p.

Coutureau 1992 : COUTUREAU (M.).- Collection Lavoies Vincent. *Recherches archéologiques en Saintonge - 1992*, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime, p. 49-54.

Cruchet 1993 : CRUCHET (T.).- Une statue de déesse-mère découverte à Port-d'Envaux. *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente-Maritime*, n° 20, 1993, p. 78-79.

Debord, Dieudonné-Glad 1993 : DEBORD (A.), DIEUDONNE-GLAD (N.).- Andone (Charente) : étude structurale d'outils et d'armes du Xe s. - Apports à la connaissance de l'artisanat du fer. *Archéologie médiévale*, t. XXIII, 1993, p. 107-129.

Demezil, Valette 1993 : DEMEZIL (M.), VALETTE (J.-G.).- *Genouillé au travers les temps - Histoire d'une commune rurale du Poitou* - Ed. Les Amis de Genouillé, 1993, 198 p.

Doyen 1992 : DOYEN (D.).- Site du Cabinet médical, 22, rue Montlouis à Saintes - *Recherches archéologiques en Saintonge*, 1992, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime, p. 35-48.

Favre 1994 : FAVRE (M.).- Les sites à sel de la commune de Genouillé (Charente-Maritime). *Roccafertis, Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, 3e série, t. II, n° 13, janvier 1994, p. 181-185.

Henriet 1992 : HENRIET (J.-L.).- Saint-Sauvant, La Tour. *Recherches archéologiques en Saintonge*. Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime, p. 71-76.

Hillairet 1992 : HILLAIRET (J.-L.).- Sondage d'un terrain au 85, rue de la Boule à Saintes en 1988. *Recherches archéologiques en Saintonge 1992*. Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime, p. 55-68.

Hillairet 1993 : HILLAIRET (J.-L.).- L'archéologie aérienne à la découverte de *Mediolanum Santonum*, capitale des Sanctons ?, *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente-Maritime*, n° 20, 1993, p. 85-108.

Leger 1992 : LEGER (J.-G.).- Mille ans d'histoire avec le château de Barbezieux. *Bulletin de la Société archéologique, historique et littéraire de Barbezieux et du Sud Charente*, t. XXXV, 1992, p. 51-112.

Marion, Tassaux, Thierry 1992 : MARION (Y.), TASSAUX (F.), THIERRY (F.).- Le sanctuaire gallo-romain des Bouchauds (Charente). *Aquitania*, t. 10, 1992, p. 145-194.

Marsac (1993) : MARSAC (M.).- *Inventaire archéologique par photographie aérienne des abords du Golfe des Pictons*. t. II, ADANE, Ed. Bordessoules, 1993, 101 p.

Maurin, Thauré 1994 : MAURIN (L.), THAURE (M.).- *Saintes antique* - Guides archéologiques de la France, n° 29, Ed. Imprimerie Nationale, 1994, 103 p.

Michaud, Hillairet 1992 : MICHAUD (A.), HILLAIRET (J.-L.).- St-Michel de Saintes - La paroisse et le cimetière. *Recherches archéologiques en Saintonge*. Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime, p. 77-103.

Pautreau, Mataro i Pladelasala 1993 : PAUTREAU (J.-P.), MATARO i PLADELASALA (M.).- Los cimetieros protohistóricos de las regiones atlánticas de Europa occidental vistos desde el cielo. Un último vestigio : los cercados funerarios. *Funeralia*, n° 9, 1993, p. 27-29.

Pautreau, Mataro i Pladelasala, Villard et collectif 1992 : PAUTREAU (J.-P.), MATARO i PLADELASALA (M.), VILLARD (A.), et COLLECTIF.- Clvaux-Valdivienne II, les nécropoles protohistoriques et structures néolithiques : enclos, fosses, structures de combustion. *Société de Recherches archéologiques, artistiques, historiques et scientifiques du Pays chavinois, mémoire VII*, 1993, 168 p.

Pouvreau 1993 : POUVREAU (P.).- *Images du Patrimoine : Melle*. Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, 1993, 64 p.

Renaud-Romieux, Roussel 1993 : RENAUD-ROMIEUX (G.), ROUSSEL (J.-P.).- *Images du patrimoine : l'île d'Oléron* - Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France - Connaissance et promotion du patrimoine de Poitou-Charentes, 1993, 64 p.

Riou 1993 : RIOU (Y.-J.).- *Peintures murales du Poitou - Itinéraires du Patrimoine n° 28*. Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, Ed. CPPP, 1993, 24 p.

Senillon 1992 : SENILLON (P.).- Les signes lapidaires de l'hôpital-neuf de Pons (Charente-Maritime), étape des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. *Archéologie pontoise*, n° 92, 1992, p. 685-693.

Tardy 1993 : TARDY (P.).- Un habitat du premier âge du fer à la Pointe du Lizay, commune des Portes (Ile de Ré). *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime*, n° 20, 1993, p. 40-52.

Tilhard 1992 : TILHARD (J.-L.).- Inventaire des sites gallo-romains de la région de Barbezieux (2ème partie). *Bulletin de la Société archéologique, historique et littéraire de Barbezieux et du Sud Charente*, t. XXXV, 1992, p. 15-21.

Verdon 1993 : VERDON (A.).- La Tour des Prisons n° 2 à Parthenay. *Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, 3ème série, t. 1, 1er trimestre 1993, p. 41-73.

POITOU-CHARENTES**BILAN
SCIENTIFIQUE****Personnel
du Service régional de l'archéologie****1 9 9 3**

Nom	Titre	Attributions
GUTHERZ Xavier	Conservateur régional de l'archéologie	Chef du service régional de l'archéologie
BOURGEOIS Luc	Conservateur du Patrimoine	Archéologie urbaine - Monuments Historiques - Antiquité, Moyen Age : Vienne et la Charente
DUJARDIN Véronique	Conservateur du Patrimoine	Grands travaux - documents d'urbanisme - Préhistoire : Charente, Deux-Sèvres
FOUCHER Pascal	Conservateur du Patrimoine	Crédits centraux et déconcentrés - Dépôt de fouilles - Travaux (carrières). Préhistoire : Charente-Maritime et Vienne
FOURTEAU-BARDAJI Anne-Marie	Ingénieur d'étude	Adjoint au chef de service - carte archéologique - archéologie urbaine - Antiquité, Moyen Age : Deux-Sèvres, Charente-Maritime
SOYER Claire	Ingénieur d'étude	Grands Travaux - documents d'urbanisme - Protohistoire : toute la région
AIRVAUX Jean	Technicien	Art préhistorique - Préhistoire : Vienne, Charente-Maritime
COCHON Jean-Pierre	Technicien (temps partiel)	Publications du service - Monuments Historiques (COBU de la DRAC)
MARIOTTI Jean-François	Secrétaire administratif	Comptabilité - matériel-topographie - affaires pénales - arrêtés d'ISMH
TARDY Laurence	Adjoint administratif	Secrétariat du service - Affaires générales et Charente, Charente-Maritime
DECOUX Patricia	Agent administratif	Secrétariat du service - Affaires générales et Deux-Sèvres, Vienne
BOUIN Frédéric	Chargé d'étude AFAN (6 mois)	Cellule carte archéologique
POIRIER Philippe	Chargé d'étude AFAN (6 mois)	Cellule carte archéologique
REDIEN-LAIRE Christine	Chargée d'étude AAPC	Cellule carte archéologique
SAN JUAN-FOUCHER Cristina	Chargée d'étude AFAN	Cellule carte archéologique
BAMBAGIONI Flavien	Objecteur de conscience	Dépôt de Poitiers et Bibliothèque du SRA
MIALHE	Objecteur de conscience	Dépôt d'Angoulême
ROBIN Laurent	Objecteur de conscience	Cellule Monuments Historiques

Effectifs en mai 1994.

Liste des programmes de recherches nationaux

1 9 9 3

Préhistoire

- P01 : Séries sédimentaires et paléontologiques du Pléistocène ancien.
- P02 : Premières aires d'activité humaine, recherche et identification des premières industries.
- P03 : Installations en grotte du Riss et du Würm ancien.
- P04 : Sites de plein air du Riss et du Würm ancien.
- P05 : Le Paléolithique supérieur ancien, séquences chronostratigraphiques et culturelles.
- P06 : Structures d'habitat du Paléolithique supérieur.
- P07 : Le Magdalénien et les groupes contemporains, les Aziliens et autres Epipaléolithiques.
- P08 : Grottes ornées paléolithiques.
- P09 : L'art postglaciaire.
- P10 : Mésolithique et processus de néolithisation.
- P11 : Occupation des grottes et des abris au Néolithique.
- P12 : Villages et camps néolithiques.
- P13 : Cultures du Chalcolithique et du Bronze ancien.
- P14 : Mines et ateliers néolithiques et des débuts de la métallurgie.
- P15 : Cultures du Bronze moyen et du Bronze final.
- P16 : Sépultures du Néolithique et de l'âge du Cuivre.
- P17 : Les sépultures de l'Age du Bronze.

Histoire

- H01 : La ville.
- H02 : Sépultures et nécropoles.
- H03 : Mines et métallurgie.
- H04 : Carrières et matériaux de construction.
- H05 : L'eau comme matière première et source d'énergie.
- H06 : Le réseau des communications.
- H07 : Organisation du commerce, notamment maritime.
- H08 : Archéologie navale.
- H09 : Territoires et peuplements protohistoriques.
- H10 : Formes et fonctions des habitats groupés protohistoriques.
- H11 : Terroirs, productions et établissements ruraux gallo-romains.
- H12 : Fonction et typologie des agglomérations secondaires gallo-romaines.
- H13 : Les ateliers antiques : organisation et diffusion.
- H14 : L'architecture civile et les ouvrages militaires gallo-romains.
- H15 : Sanctuaires et lieux de pèlerinage protohistoriques et gallo-romains.
- H16 : Edifices et établissements religieux depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions.
- H17 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval.
- H18 : Villages et terroirs médiévaux et post-médiévaux.
- H19 : Les ateliers médiévaux et modernes, l'archéologie industrielle : organisation et diffusion.

POITOU-CHARENTES

Liste des abréviations

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 3

Chronologie

BRO : Age du Bronze
CON : Contemporain
FER : Age du Fer
GAL : Gallo-romain
HMA : Haut Moyen Age
IND : Indéterminé
MA : Moyen Age
MES : Mésolithique
MOD : Moderne
NEO : Néolithique
PAL : Paléolithique

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

AFA : AFAN
ASS : Autre association
AUT : Autre
BEN : Bénévole
CDD : Contrat à durée déterminée
CNR : CNRS
COL : Collectivité territoriale
EN : Education Nationale
MAS : Musée d'association
MCT : Musée de collectivité territoriale
MET : Musée d'Etat
MUS : Musée
SDA : Sous-Direction de l'Archéologie
SUP : Enseignement supérieur

Nature de l'opération

FP : Fouille programmée
PA : Prospection aérienne
PC : Projet collectif de recherche
PI : Prospection inventaire
PT : Prospection thématique
PP : Prospection programmée
PR : Prospection
RE : Relevé d'art rupestre
SD : Sondage
SP : Sauvetage programmé
SU : Sauvetage urgent

LISTE DES BILANS

- | | | |
|---------------------------|---------------------------------|--|
| ■ 1 ALSACE | ■ 12 LIMOUSIN | ■ 23 GUADELOUPE, GUYANE
MARTINIQUE |
| ■ 2 AQUITAINE | ■ 13 LORRAINE | ■ 24 DEPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHEOLOGIQUES SOUS-MARINES |
| ■ 3 AUVERGNE | ■ 14 MIDI-PYRENEES | ■ 25 CENTRE NATIONAL
D'ARCHEOLOGIE URBAINE |
| ■ 4 BOURGOGNE | ■ 15 NORD-PAS-DE-CALAIS | CENTRE NATIONAL
DE LA PREHISTOIRE |
| ■ 5 BRETAGNE | ■ 16 BASSE-NORMANDIE | CENTRE NATIONAL DE
RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES |
| ■ 6 CENTRE | ■ 17 HAUTE-NORMANDIE | SUBAQUATIQUES |
| ■ 7 CHAMPAGNE-ARDENNE | ■ 18 PAYS-DE-LOIRE | |
| ■ 8 CORSE | ■ 19 PICARDIE | |
| ■ 9 FRANCHE-COMTE | ■ 20 POITOU-CHARENTES | |
| ■ 10 ILE-DE-FRANCE | ■ 21 PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR | |
| ■ 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON | ■ 22 RHONE-ALPES | |